
PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE (PULCCA)



PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

Mars 2022

Sommaire

Sommaire	i
Liste de tableaux	iii
Liste des figures	iii
Liste des annexes	iii
Acronyme	iv
Résumé exécutif	v
Executive summary	x
1. Introduction	1
1.1. Contexte du pays	1
1.2. Situations de besoin urgent d'assistance	1
1.3. Contexte sectoriel et institutionnel	2
2. Description du projet	3
2.1. Objectif de développement du projet	3
2.2. Composantes du projet	3
2.3. Zone d'intervention du projet	7
3. Cadre législatif et réglementaire pour les consultations publiques	8
3.1. Exigences législatives et règlementaires nationales	8
3.2. Exigences du cadre environnementale et sociale de la Banque Mondiale	9
4. Résumé des activités antérieures de mobilisation des parties prenantes	9
5. Identification et analyse des parties prenantes	10
5.1. Parties touchées	10
5.2. Parties intéressées	11
5.3. Groupes vulnérables	11
5.4. Synthèse des parties prenantes identifiées pour le projet	11
5.5. Synthèse des besoins des parties prenantes	13
5.6. Synthèse des consultations des parties prenantes au projet	13
5.6.1. Région de l'Est	14
5.6.2. Région de l'Extrême-Nord	19
5.6.3. Région de l'Adamaoua	21
5.6.4. Région du Nord-Ouest	25
5.6.5. Région du Sud-Ouest	28
6. Programme de mobilisation des parties prenantes	31
6.1. Objectifs et calendrier du programme de mobilisation des parties prenantes	31
6.2. Stratégie proposée pour la diffusion des informations	32

6.3. Stratégie proposée pour l’engagement des parties prenantes	37
6.4. Stratégie proposée pour la consultation des parties prenantes	37
6.5. Stratégies pour la prise en compte des points de vue des groupes vulnérables	39
6.6. Calendrier	40
6.7. Examen des commentaires	41
6.8. Phases de mise en œuvre du Projet	41
7. Stratégie de gestion des risques environnementaux et sociaux	41
8. Ressources et responsabilités pour mettre en œuvre les activités de mobilisation des parties prenantes	44
9. Mécanismes de Gestion des Plaintes (MGP) du PULCCA	44
9.1. Les objectifs du MGP	44
9.2. Sensibilisation et information sur le Mécanisme de Gestion des Plaintes	45
9.3. Organisation	45
9.3.1. Fonctionnement	46
9.3.2. Suivi et l’évaluation du mécanisme de gestion des plaintes	49
10. Suivi et établissement des rapports du PMPP	49
10.1. Suivi des activités	49
10.2. Rapports aux groupes de parties prenantes	50
11. Conclusion	50
Annexes	51

Liste de tableaux

Tableau 1. Liste des parties prenantes identifiées dans les régions concernées.	12
Tableau 2. Résumé des besoins des parties prenantes pour les activités du PMPP.	13
Tableau 3. Thèmes ressortis des réactions des parties prenantes.	14
Tableau 4. Synthèse de la stratégie de diffusion des informations.	34
Tableau 5. Stratégies pour les consultations dans le cadre du projet.	38
Tableau 6. Calendrier.	40
Tableau 7. Description des impacts/ risques sociaux et environnementaux.	42

Liste des figures

Figure 1. Cadre Harmonisé : Evolution de la population dans la phase 3 - 5 d'insécurité alimentaire aiguë par zone de crise (2019 – 2021).	2
Figure 2. Zone d'intervention du projet.	8
Figure 3. Photos de consultation publique à Bertoua (Région de l'Est).	18
Figure 4. Photos de consultation publique à Maroua (Région de l'Extrême-Nord).	21
Figure 5. Photos de consultation publique à Ngaoundéré (Région de l'Adamaoua).	24
Figure 6. Photos de consultation publique à Bamenda (Région du Nord-Ouest).	28
Figure 7. Photos de consultation publique à Buéa (Région du Sud-Ouest).	31

Liste des annexes

Annexe 1. Liste de présence des différentes consultations publiques.	51
A 1. Région de l'Est.	51
A 2. Région de l'Extrême-Nord.	53
A 3. Région de l'Adamaoua.	56
A 4. Région du Nord-Ouest.	58
A 5. Région du Sud-Ouest.	62
A 6. Liste des personnes déplacées présentes à Bamenda III.	64
A 7. Liste des personnes vulnérables et handicapés présentes à Bamenda III.	75
A 8. Liste des peuples indigènes présents à Bamenda III.	80
A 9. Liste des personnes déplacées présentes à Bamenda I.	81
Annexe 2. Fiche d'enregistrement et de traitement des plaintes.	88
Annexe 3. Fiche de suivi des plaintes.	90
Annexe 4. Grille de suivi de la documentation/statistiques des plaintes.	91

Acronyme

ACEFA	:	Programme de Consolidation et de Pérennisation du conseil agropastoral
BM	:	Banque Mondiale
CBPP	:	Planification Participative Communautaire
CES	:	Cadre Environnemental et Social
CLGP	:	Comité Local de Gestion des Plaintes
EIES	:	Etudes d'Impact Environnemental et Social
ENSAI	:	Ecole Nationale Supérieure Agro-Industrielles
FAO	:	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
GdC	:	Gouvernement du Cameroun
HCR	:	Agence des Nations Unies pour les Réfugiés
LCB	:	Bassin du Lac Tchad
MIDENO	:	North West Development Authority
MIDIMA	:	Mission de Développement Intégré des Monts Mandara
MINADER	:	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS	:	Ministère des Affaires Sociales
MINDDEVEL	:	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEDUB	:	Ministère de l'Education de Base
MINEPAT	:	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINESEC	:	Ministère des Enseignements Secondaires
MINEPDED	:	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINEPIA	:	Ministère de l'Elevage, des Pêches et Industries Animales
MINFOF	:	Ministère des Forêts et de la Faune
MINMESSA	:	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
MINPROFF	:	Ministère de la Promotion de la femme et de la famille
MINSANTE	:	Ministère de la Santé Publique
MINTSS	:	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
MGP	:	Mécanisme de Gestion des Plaintes
MPP	:	Mobilisation des Parties Prenantes
NES	:	Norme Environnemental et Social
NWSW	:	Nord-Ouest, Sud-Ouest
PA	:	Populations Autochtones
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PGESG	:	Plan de Gestion Environnementale et Sociale Générique
PIDMA	:	Projet de Développement et d'Investissement des Marchés Agricoles
PMPP	:	Plan de Mobilisation des Parties Prenantes
PRODEL	:	Projet de Développement de l'Elevage
PULCCA	:	Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire
PULCI	:	Projet d'Urgence de Lutte Contre les Inondations
RCA	:	République Centrafricaine
SOWEDA	:	Mission de Développement du Sud-Ouest
UCP	:	Unité de Coordination du Projet
VBG/HS/EAS	:	Violences Basées sur le Genre/ Harcèlement Sexuel/ Exploitation et Abus Sexuel

Résumé exécutif

Le Cameroun est un pays à revenu intermédiaire doté d'un important potentiel de croissance économique. Cependant, il est confronté à plusieurs problèmes notamment les attaques de Boko Haram à L'extrême-Nord, la crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la pandémie de Covid-19, l'afflux de réfugiés en provenance du Nigeria et de la République centrafricaine (RCA) et une crise de sécurité alimentaire. Afin d'apporter une réponse d'urgence et de garantir une résilience économique et communautaire à plus long terme aux communautés vulnérables, aux personnes déplacées internes et aux réfugiés confrontés à ces diverses crises, le Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA) a été conçu. Il vise à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages et à améliorer la productivité et la résilience climatique des producteurs dans les zones affectées par la crise.

Le PULCCA sera exécuté dans cinq régions du Cameroun à savoir l'Est, l'Extrême-Nord, l'Adamaoua, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Il est composé de quatre composantes :

Composante 1 : Soutien à la stabilisation alimentaire et nutritionnelle de la réponse rapide en vue d'un relèvement rapide et d'un renforcement de la résilience (35 millions de dollars US).

- Sous-composante 1.1: Mise à disposition d'une assistance alimentaire et nutritionnelle (15 millions de dollars US)
- Sous-composante 1.2 : Travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre pour la résilience (20 millions de dollars US).

Composante 2 : Renforcement des capacités de production des petits exploitants par le biais d'un soutien aux cultures et à l'élevage pour la résilience climatique et nutritionnelle (40 millions de dollars US).

- Sous-composante 2.1 : Soutien à la production et à la transformation des aliments pour les agriculteurs et les transformateurs agroalimentaires (20 millions de dollars US).
- Sous-composante 2.2 : Soutien aux éleveurs et aux pêcheurs, et traitement connexe (20 millions de dollars US).

Composante 3 : Soutien à la préparation des communautés et aux systèmes d'alerte précoce (15 millions de dollars US).

Composante 4 : Gestion, suivi et évaluation du projet (10 millions de dollars US).

Le Processus de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) a été réalisé premièrement suivant la réglementation nationale en vigueur sur la question à savoir la Loi-cadre de gestion de l'environnement n° 96/12 du 5 août 1996 à travers son article 72 et les directives du décret 2013/0171/PM du 14/02/2013 fixant les modalités de réalisations des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) au-travers de son article 20. Ensuite, les directives de la Norme Environnementale et Sociale (NES) n°10 du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque Mondiale soulignant l'importance d'une collaboration ouverte et transparente

entre l'emprunteur et les parties prenantes tout au long du cycle de vie du projet ont été appliquées.

Les consultations des parties prenantes dans les cinq régions (Est, Extrême-Nord, Adamaoua, Nord-Ouest et Sud-Ouest) concernées par le projet ont été réalisées respectivement les 6, 12, 13, 19 et 20 du mois de janvier 2022. Au total environ 500 personnes dont le personnel de l'administration (gouverneur, maire, sous-préfet, délégués régionaux, etc.), les responsables des structures de réfugiés et de déplacés internes (HCR, RH4S), la société civile (ASOV), les ONG (PAM, FAO, GAERE), les populations autochtones, etc. de chaque région ont participé à ces échanges et des listes d'environ 600 personnes vulnérables (personnes déplacées, handicapés et peuples autochtones ou marginalisés) ont été recueillies. Un peu plus de 500 photocopies du projet ont été distribués afin de le vulgariser au mieux. Aussi des fiches d'enregistrement des plaintes (annexe 2) ont été présentées en complément à la présentation des différentes étapes du MGP. Il est sorti de ces échanges une satisfaction totale des parties prenantes vis-à-vis de la venue du projet mais aussi du caractère inédit du processus de Mobilisation des Parties Prenantes (MPP). Également, il en est ressorti des contributions significatives afin d'améliorer la préparation et la mise en œuvre du projet. Ces contributions ont été regroupées en huit thèmes (tableau 1).

Tableau 1. Thèmes ressortis des réactions des parties prenantes.

Groupe 1	Commentaires directement liés au contenu du PULCCA	Groupe 2	Commentaires indirectement liés au contenu du PULCCA
1	Affirmation / adhésion des parties prenantes du PULCCA	1	Gestion des conflits agrosylvopastoraux
2	Exécution du projet	2	Appui au collectivités territoriales décentralisées
3	Coordination du projet		
4	Pérennisation du projet		
5	Craintes (enjeux et défis) au projet		
6	Suggestion au projet		

Le projet a été bien accueilli par les parties prenantes dans les 5 régions et salué comme une intervention opportune qui, si elle est bien exécutée, améliorera les conditions de vie des personnes vulnérables et contribuera à stimuler ou à renforcer la capacité de production des bénéficiaires de manière durable. La participation précoce des intervenants et la nature étendue de la consultation publique où les composantes du projet ont été décrites, le processus de mobilisation des intervenants et le mécanisme de gestion des plaintes expliqués au début ont également été applaudis. Le rappel sur le fait que les commentaires ou les suggestions des parties prenantes allaient aider à affiner les activités du projet a donné un réel sentiment de participation / appropriation du projet par les parties prenantes, ce qui a rendu le processus de consultation très engageant.

Les activités du projet ont répondu aux besoins de la majorité des parties prenantes en rappelant qu'il ne se concentre pas seulement sur les personnes déplacées, les réfugiés et les personnes vulnérables en matière d'aide nutritionnelle, mais aussi prend en compte les communautés d'accueil qui ont dû faire des sacrifices pour accueillir les nouveaux arrivants.

Dans les régions de l'Adamaoua et du Nord-Ouest, l'apiculture a été soulignée comme une activité agricole lucrative qui améliore les moyens de subsistance des agriculteurs locaux et bien que le miel ne soit pas l'un des aliments pris en compte lors de l'évaluation de la sécurité alimentaire, le projet devrait envisager des mesures dans ce domaine, car le miel produit dans ces régions est exporté vers d'autres parties du pays et représente un élément important de l'alimentation quotidienne. L'Université de Ngaoundéré (ENSAI) dans l'Adamaoua a été soulignée comme une institution à considérer vu ses capacités avancées pour permettre la transformation des aliments locaux.

La culture de légumes dans la région du Nord-Ouest et de tomates dans la région du Sud-Ouest a également été identifiée comme culture ajoutant une valeur significative aux moyens de subsistance des agriculteurs de ces régions et la nature périssable de ces végétaux entraîne d'importantes pertes post récolte. L'incorporation d'unités de transformation et de séchage des légumes et des tomates a été soulignée comme des activités qui contribueront positivement à la sécurité alimentaire et équilibreront la nutrition tout en rapportant des gains financiers aux agriculteurs locaux qui se sont largement constitués en coopératives et en améliorant la chaîne de valeur des légumes, leurs valeur-ajoutée serait garantie.

Les parties prenantes se sont attardées sur la question de la gestion et de la coordination centrale des projets similaires qui se déroulent depuis Yaoundé et ont suggéré que la coordination du projet soit menée au niveau des régions concernées avec des experts régionaux conscients de la spécificité de la région. Pour la durabilité, les agriculteurs locaux principaux qui connaissent les réalités du terrain devraient être identifiés au sein des différentes coopératives et formés de manière à pouvoir transmettre la formation aux membres de la communauté. Les parties prenantes ont également demandé que la Banque Mondiale soit impliquée dans le suivi étroit du projet afin d'empêcher la capture du projet par les élites et de s'assurer que les objectifs du projet soient atteints avec des activités mises en œuvre de manière durables. Les spécificités de chaque région doivent être prises en considération lors de la planification et de l'établissement des priorités des activités.

La plupart des parties prenantes ont reconnu que la mise en œuvre du projet dans le contexte actuel sera difficile compte tenu de la situation sécuritaire qui prévaut dans certaines des zones qui représentent d'importants bassins de production. L'accès pour atteindre les agriculteurs locaux dans ces zones doit être évalué et les institutions locales dotées de réseaux locaux ainsi que d'ONG doivent être utilisées pour garantir que le projet atteigne la majorité des communautés locales dans des endroits difficiles d'accès. Le vaste réseau de distribution de nourriture du PAM et de ses partenaires a été reconnu, mais la crainte de doubler les efforts pour les mêmes bénéficiaires a été soulignée.

L'achat de denrées alimentaires locales pour les distribuer aux bénéficiaires a été identifié comme un grand geste, mais le défi pour les producteurs locaux d'avoir des aliments certifiés et capable de passer le test de qualité requis par le PAM a également été évoqué. Le PAM a été appelé à fournir aux agriculteurs locaux les exigences techniques et les normes de certification ainsi qu'à les aider (formation) aux moyens de production et de certification de leurs cultures. Parmi les autres défis mis en évidence figuraient les pénuries d'énergie (par exemple, énergie nécessaire pour la transformation et la conservation du lait) et l'énergie nécessaire pour la transformation des produits agricoles.

La cohabitation entre éleveurs et agriculteurs a conduit à l’empiétement des bassins versants par les agriculteurs, ce qui a eu un impact sur les sources d’eau. La délimitation, la protection et la plantation d’arbres pour protéger les sources d’eau ont été identifiées comme un moyen pour ce projet de mettre en œuvre l’adaptation au climat dans la région du Nord-Ouest et la création de réservoirs d’eau dans les systèmes fluviaux qui débordent en saison pluvieuse et s’assèchent en saison sèche pour l’irrigation dans la région de l’Extrême-Nord a également été identifiée comme des approches d’adaptation au climat à inclure dans les activités du projet.

Les parties prenantes ont soulevé les problèmes agrosylvopastoral (agriculteurs-éleveurs) comme une limitation majeure à la productivité dans toutes les régions et ont demandé que le projet de sécurité alimentaire inclue un aspect du renforcement des capacités institutionnelles qui favorise les processus mis en place pour détecter et traiter la proactivité.

Le présent PMPP sera de manière générale divulgué sur les sites web de la Banque et du Gouvernement camerounais à travers les sites web des ministères concernés. En outre, des informations préalables et pendant la mise en œuvre du projet seront mises à disposition par le biais de rapports complets non techniques et de réunions avec traduction dans les langues locales dans les communautés rurales où les activités du projet seront mises en œuvre. Spécifiquement, le MINADER sera responsable du lancement du projet et de la divulgation du présent PMPP et du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP). Cette divulgation permettra aux principales parties prenantes y compris la communauté d’être informées des canaux permettant de faire connaître leurs plaintes.

Les consultations avec les communautés reposeront sur le principe d’inclusion, à savoir la participation de tous les segments des communautés, y compris les personnes à mobilité réduite et les autres personnes vulnérables. Dans les cas où le statut de vulnérabilité peut entraîner la réticence ou l’incapacité physique des personnes à participer à des réunions communautaires à grande échelle, le projet organisera des discussions séparées en petits groupes dans un lieu facilement accessible, ce qui permet au projet de contacter les groupes qui le souhaitent dans des circonstances normales. Pour un meilleur traitement et une bonne prise en compte des commentaires, les Spécialistes en sauvegarde environnementale et sociale de l’UCP sont chargés de l’examen régulier et de la prise en compte des commentaires provenant des parties prenantes au Projet

Le Mécanisme de Gestion des Plaintes dans ce PMPP sera géré dans chaque région par des Comités Locaux de Gestion des Plaintes (CLGP) et des Comité de Gestion des Plaintes mis en place dans les collectivités territoriales décentralisées (communes et régions respectivement). Ce MGP fait appel au traitement de litiges à l’amiable c’est-à-dire à travers l’explication et la médiation. Le recours à la justice étant du dernier ressort dû à l’échec du processus extrajudiciaire. Son fonctionnement repose sur 06 étapes : l’enregistrement des plaintes, le traitement des plaintes, la Réponse aux plaintes, le recours, la Clôture et l’archivage des plaintes et le Suivi-Evaluation. Le MGP sera suivi et évalué sur la base des solutions proposées devant les problèmes traités afin de s’assurer de sa bonne mise en œuvre.

Le suivi des activités de mobilisation des parties prenantes sera fait par le responsable de suivi-évaluation du projet (l’UCP). Le PMPP sera périodiquement révisé et mis à jour si

nécessaire au cours de la mise en œuvre du projet afin de garantir que les informations présentées ici sont cohérentes et les plus récentes, et que les méthodes de mobilisation mises en œuvre restent appropriées et efficaces par rapport au contexte du projet et des phases spécifiques de son développement.

Executive summary

Cameroon is a middle-income country with significant potential for economic growth. However, it faces several challenges, including Boko Haram attacks in the Far North, the socio-political crisis in the North-West and South-West regions, the Covid-19 pandemic, the influx of refugees from Nigeria and the Central African Republic and an eminent food security crisis. To provide an emergency response and ensure a longer-term economic and community resilience of vulnerable communities, internally displaced persons and refugees facing these various crises, the Cameroon Emergency Food Security Response Project (EFSRP) was designed. It aims to strengthen household food and nutrition security and improve the productive capacity and climate resilience of small-scale producers in crisis-affected areas.

The EFSRP will be executed in five regions of Cameroon namely East, Far North, Adamawa, North-West and South-West. It is composed of four components:

Component 1: Support for food and nutrition stabilization of the rapid response for early recovery and resilience building (US\$35million).

1. Sub-component 1.1: Provision of food and nutrition assistance (\$15 million)
2. Sub-component 1.2: Labor-Intensive Public Works for Resilience (\$20 million).

Component 2: Strengthening the productive capacities of smallholders through crop and livestock support for climate and nutrition resilience (\$40 million).

3. Sub-component 2.1: Food production and processing support for farmers and agri-food processors (\$20 million).
4. Sub-component 2.2: Support to ranchers and fishers, and related treatment (\$20 million).

Component 3: Support for community preparedness and early warning systems (\$15 million).

Component 4: Project management, monitoring and evaluation (US\$10 million).

The Stakeholder Engagement Plan (SEP) was carried out in accordance with the requirements of the Framework Law on Environmental Management No. 96/12 of 5 August 1996 through its Article 72 and the directives of Decree no. 2013/0171/PM of 14/02/2013 laying out the modalities for carrying out Environmental and Social Impact Assessments (ESIAs) through its Article 20. The SEP is also carried out following the Environmental and Social Standard (ESS) No. 10 of the new Environmental and Social Framework (ESF) of the World Bank. ESS10 underlines the importance of open and transparent collaboration between the borrower and stakeholders throughout the life cycle of the project.

Stakeholder consultations in the five regions (East, Far North, Adamawa, North-West and South-West) concerned by the project were carried out respectively on 6, 12, 13, 19 and 20 of January 2022. A total of about 500 people including administrative staff (governor, mayor, sub-prefect, regional delegates, etc.), heads of refugee and internally displaced persons (UNHCR, RH4S), civil society (ASOV), NGOs (WFP, FAO, GAERE), indigenous peoples, etc. in each region

participated in these consultations and typical lists of about vulnerable people (displaced persons, persons with disabilities and indigenous or marginalized peoples) were collected. A little more than 500 copies of the project description were printed and distributed to stakeholders during the consultation process. Complaint registration forms (Annex 2) were also presented to the stakeholders in the project information document pack addition to the presentation of the different stages of the GRM. The consultations revealed a total satisfaction of the stakeholders with the arrival of the project but also with the unprecedented nature of the stakeholder’s engagement. It also resulted in significant contributions from stakeholders to improve the preparation and implementation of the project. These contributions have been grouped into eight themes (Table 1).

Tableau 1. Themes derived from discussions with stakeholders.

Group 1	Comments directly related to EFSRP content	Group 2	Comments indirectly related to the content of EFSRP
1	Affirmation /buy-in from EFSRP stakeholders	1	Management of agropastoral (farmers - grazers) conflicts
2	Project execution	2	Support for decentralized local communities
3	Project coordination		
4	Sustainability of the project		
5	Fears (concerns and challenges) to the project		
6	Suggestion to the project		

The project was well received by stakeholders across the 5 regions and acclaimed as a timely intervention which if well executed will improve the living conditions of vulnerable people and will help to booster or strengthen the productive capacity of the beneficiaries in a sustained manner. The early involvement of stakeholders and the extensive nature of the public consultation where the project components were outlined, the stakeholder engagement process and grievance redress mechanism explained at the onset was equally applauded. The understanding that feedback or suggestions from the stakeholders were going to help in refining the project activities gave a real sense of participation / ownership of the project by stakeholders which render the consultation process quite engaging.

The project activities met with the needs of majority of the stakeholders with calls to not only focus on IDPs, Refugees and Vulnerable people when it comes to nutritional help but also to focus on the host communities who have had to make sacrifices in accommodating the newcomers.

In the Adamawa and Northwest Regions, beekeeping was highlighted as a lucrative activity that improves the livelihood of local farmers and though honey is not one of the foods that is considered when evaluating food security, the project should consider action in this domain as honey produced in these regions and supplied to other parts of the country represents a significant element of daily diets. It provides a healthier option to processed sugar in breakfast. The university of Ngaoundere (National School of Agro-Industrial Sciences) in the Adamawa was highlighted as an institution to be strengthened and capacity enhanced to improve on its local food processing unit.

The cultivation of green vegetables in the Northwest region and tomatoes in the Southwest region were equally identified as adding significant value to the livelihoods of farmers in these regions and the perishable nature of these vegetables entail significant post-harvest losses. The incorporation of processing units for vegetables and tomatoes were highlighted as activities that will positively contribute to food security and balance nutrition as well as bring in financial gains to local farmers who have largely constituted themselves into cooperatives and could benefit for the improvement of the vegetables value chain.

The stakeholders raised the issue of bottle neck and central coordination of projects of this nature from Yaounde and suggested that the coordination of the project should be conducted at the level of the regions concerned with regional experts who are aware of the specificity of the region included in the regional coordination units. For sustainability, principal /key local farmers who know the reality on the ground should be identified within the various cooperatives and trained such that they can pass down the training to farmers in the respective cooperatives.

Stakeholders equally requested that the World Bank should undertake close follow up of the project to prevent elite capture and ensure that the project objectives are met as well as ensure that the activities implemented are sustainable. The specificities of each region should be taken into consideration when planning and prioritizing activities.

Most of the stakeholders recognized that implementing the project in the present context will be challenging given the security situation prevailing in some of the areas that represent important production basins. Access to reach local farmers in such areas must be evaluated and local institutions with local actors as well as CSOs should be involved to guarantee that the project extends to beneficiary communities in hard-to-reach places. The extensive network of food distribution by WFP and its partners was recognized but fear of duplication of the same beneficiaries were highlighted.

The purchase of food stuff locally for distribution to the needy was identified as a great gesture but the challenge of having local producers with foodstuff that pass the quality test required by WFP and are certified was equally evoked. WFP was advised to provide the technical requirements and norms for certification as well as help train local farmers in ways of producing and certifying their crops. Other challenges highlighted included energy shortages (eg processing and preservation of milk) and energy necessary for transformation of agricultural produce.

The encroachment of farmlands by grazing has led to the farmers retreating towards watersheds which impact water sources and causes drying up of streams and rivers. The carving, protection and planting of trees to protect watersheds was identified as a means for this project to implement climate adaptation in the Northwest Region and the creation of water reservoirs within river systems that dry up seasonally for irrigation purposes in the far north region was also identified as climate adaptation approach to be included in the project activities.

Stakeholders raised the agropastoral (farmers-grazers) conflict as a major deterrent to productivity in all the regions and requested the Food Emergency Crises Response project include an aspect of reinforcing building the capacity of local / community platforms that are

involved with agro-pastoral conflict resolutions or advising on local security measures that address kidnappings.

The kidnapping of grazers for ransoms in the Adamawa has reduced the area available for grazing further compounding this farmers-grazers conflicts given the competition for the available space.

In general, this SEP will be disclosed on the websites of the World Bank and the Government of Cameroon through the websites of the sector ministries concerned. In addition, information prior to and during the implementation of the project will be made available through comprehensive non-technical reports and meetings in French (Far North, Adamawa and East regions) and English (Northwest and Southwest regions) in the rural communities where the project activities will be implemented. Specifically, MINADER will be responsible for launching the project and disclosing this SEP and the Grievance Redress Mechanism (GRM). This disclosure will allow key stakeholders, including the community, to be informed of the channels through which their complaints can be accessed and processed.

Consultations with communities will be based on the principle of inclusion, i.e. the participation of all segments of communities, including people with disabilities and other vulnerable people. In cases where vulnerability status may result in people being reluctant or physically unable to participate in large-scale community meetings, the project will hold separate discussions in small groups in an easily accessible location, allowing the project to contact groups that wish to do so under normal circumstances. For a better treatment and consideration of comments, the PCU Environmental and Social Safeguards Specialists are responsible for the regular review and consideration of comments from Project stakeholders.

The Grievance Redress Mechanism in this SEP will be managed in each region by Local Complaints Management Committees (CLGP) and Complaints Management Committees set up in the decentralized local units concerned (municipalities and regions respectively) by the project. This GRM aims to resolve disputes / complaints amicably through investigations, explanation and mediation. Recourse to legal action is of the last resort upon failure of the extrajudicial process. Its operation is based on several stages:

- registration of complaints,
- processing of complaints,
- Response to complaints,
- recourse,
- Closing and archiving of complaints'
- Monitoring-Evaluation.

The GRM will be monitored and evaluated based on the proposed solutions to the problems dealt with in order to ensure its proper implementation.

Monitoring of stakeholder engagement activities will be done by the project monitoring and evaluation team. The SEP will be periodically reviewed and updated as necessary during the implementation of the project to ensure that the information presented here is consistent and up-to-date, and that the mobilization methods implemented remain appropriate and effective in relation to the context of the project and the specific phases of its development.

1. Introduction

1.1. Contexte du pays

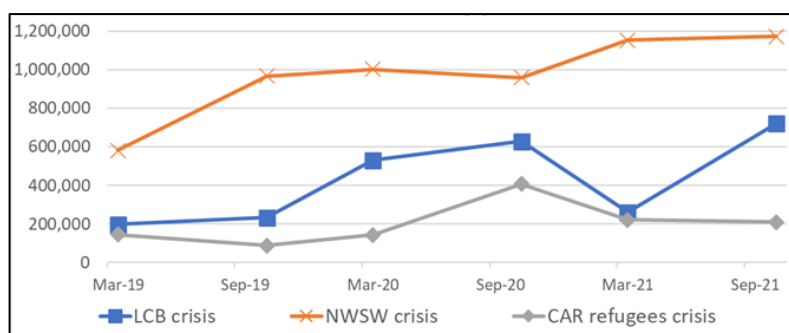
Le Cameroun est un pays à revenu intermédiaire doté d'un important potentiel de croissance économique, grâce à sa situation géographique, à son vaste territoire et à ses innombrables ressources naturelles ; pourtant, il n'a pas su tirer parti de ce potentiel. Parmi les graves problèmes de développement qui limitent le potentiel de croissance du pays figurent le risque élevé de surendettement, la mise en œuvre non achevée des réformes budgétaires, les problèmes liés au changement climatique, les attaques de Boko Haram à l'Extrême-Nord et une crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Aussi, La pandémie de COVID-19 a eu de graves répercussions sur l'économie camerounaise.

Au Cameroun, la pauvreté est élevée et concentrée dans les zones rurales ; elle s'est également aggravée en raison de la pandémie. Environ 400 000 personnes supplémentaires au Cameroun ont basculé dans l'extrême pauvreté entre 2019 et 2020, et 166 000 de plus en 2021, réduisant le pouvoir d'achat et augmentant l'insécurité alimentaire. La pauvreté est également fortement régionalisée. Elle est corrélée aux régions de l'Extrême-Nord touchées par les conflits et aux régions anglophones touchées par les insurrections sécessionnistes, ainsi qu'à l'afflux de réfugiés en provenance de la République centrafricaine (RCA) et du Nigeria voisins. Dans d'autres régions, la pauvreté a diminué ou est restée stagnante.

Il est essentiel d'apporter une réponse d'urgence et de garantir une résilience économique et communautaire à plus long terme aux communautés vulnérables, aux personnes déplacées internes et aux réfugiés confrontés à diverses crises (conflit contre Boko Haram, conflit dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NWSW) entre les groupes armés non étatiques et l'armée camerounaise et la crise des réfugiés de la RCA). Aussi, l'augmentation de l'occurrence des événements météorologiques extrêmes dus au changement climatique rend encore plus impératif le besoin de solutions d'adaptation et d'atténuation.

1.2. Situations de besoin urgent d'assistance

Le Cameroun est confronté à une crise de sécurité alimentaire qui se poursuit et s'aggrave. Entre mars et juillet 2021, le nombre de personnes vivant dans des départements classifiés IPC3+ a augmenté de 1,1 million, passant de 5,3 millions à 6,4 millions. Environ 24,4 % de la population vit actuellement dans des départements IPC3+. En ce qui concerne ces personnes vulnérables, les estimations les plus récentes de Cadre Harmonisé pour octobre 2021 montrent qu'environ 2,3 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë (Figure 1). La plupart de ces personnes se trouvent dans les régions affectées par les trois principales crises, à savoir la crise du LCB dans la région de l'Extrême-Nord, la crise du NWSW et la crise des réfugiés de la RCA qui touche les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est. Le niveau de non-abordabilité d'un régime alimentaire nutritif est le plus élevé dans l'Extrême-Nord (70 %), l'Est (70 %) et l'Adamaoua (61 %), et le plus faible dans la région du Littoral (21 %).



Source : Cadre Harmonisé et PAM

Figure 1. Cadre Harmonisé : Evolution de la population dans la phase 3 - 5 d'insécurité alimentaire aiguë par zone de crise (2019 – 2021).

Selon FEWS NET et Cadre Harmonisé, les projections de crise d'insécurité alimentaire sont principalement dues aux mauvaises perspectives de récolte et d'élevage et à la faible disponibilité de céréales à court terme. Ces dernières années, les inondations sont devenues plus fréquentes et plus intenses à l'Extrême Nord, ce qui a eu un impact négatif sur les moyens de subsistance et a augmenté l'insécurité alimentaire. Depuis l'apparition du COVID-19, les impacts sur le commerce dus à la fermeture des frontières ont joué un rôle déterminant dans la limitation de la sécurité alimentaire. Ainsi, les prix élevés des denrées alimentaires, les pertes de récoltes, l'insuffisance des revenus, le sous-développement des infrastructures, les conflits et les déplacements, ainsi que les chocs climatiques, sont autant de facteurs qui contribuent à rendre difficile l'accès à une alimentation saine, sûre et de qualité, riche en micronutriments, et à exacerber la malnutrition.

1.3. Contexte sectoriel et institutionnel

L'agriculture joue un rôle important dans l'économie du Cameroun et a le potentiel de contribuer beaucoup plus à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. L'agriculture - cultures, pêche, élevage et sylviculture - contribue pour 15 % au PIB et emploie près de 43 % de la population active. La croissance annuelle moyenne de l'agriculture au cours de la décennie 2010-2019 a été de 4,7 %, avec une chute à 0,1 % en 2020 à cause du COVID-19, et une reprise prévue à 4,1 % en 2021. Néanmoins, le système de production agricole est sous-développé et peut être mieux orienté pour accroître la production et la productivité des cultures et du bétail afin d'augmenter l'offre intérieure et la compétitivité sur les marchés internationaux.

Le Cameroun est composé de cinq zones agroécologiques ayant chacune un système de production agricole différent, permettant de soutenir de nombreuses cultures. La production céréalière au Cameroun, qui est fortement liée à la sécurité alimentaire, n'a pas suivi le rythme de la demande du pays et les rendements sont stagnants ou en baisse. Aussi, les infrastructures de stockage des céréales au niveau communautaire font également défaut, ce qui entraîne d'importantes pertes post-récolte et la contamination des grains. La richesse de la base productive et la diversité agroécologique du pays font de l'élevage et des industries animales l'un des fondements du développement du Cameroun. Cependant, l'industrie de transformation des produits de l'élevage est encore sous-développée. Les infrastructures et les équipements utilisés sont à petite échelle et ne fournissent que des produits de première transformation.

Face à la situation, Il est essentiel d'apporter une réponse d'urgence et de garantir une résilience économique et communautaire à plus long terme aux communautés vulnérables, aux personnes déplacées internes et aux réfugiés confrontés à diverses crises à travers le Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA).

2. Description du projet

2.1. Objectif de développement du projet

L'objectif de développement du projet est de renforcer i) la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et ii) d'améliorer la productivité et la résilience climatique des producteurs et de leurs communautés dans les zones affectées par la crise.

2.2. Composantes du projet

Le PULCCA est axé sur les quatre (04) composantes suivantes :

Composante 1 : Soutien à la stabilisation alimentaire et nutritionnelle de la réponse rapide en vue d'un relèvement rapide et d'un renforcement de la résilience (35 millions de dollars US).

Cette composante ciblera les zones qui ne sont pas encore desservies (en raison de la difficulté à les atteindre) ou mal desservies par d'autres projets et partenaires, et les zones qui connaissent une forte insécurité alimentaire.

Cela comprendra (i) une assistance alimentaire ciblée (nutritive et de base) pour soutenir les manques à court terme en période de soudure/affectée par les intempéries pour les ménages agricoles, les réfugiés, les personnes déplacées en interne et d'autres populations vulnérables ; (ii) des programmes de travaux publics qui répondent aux besoins immédiats tout en renforçant la résilience communautaire, économique et climatique.

➤ **Sous-composante 1.1: Mise à disposition d'une assistance alimentaire et nutritionnelle (15 millions de dollars)**

Pour l'assistance alimentaire et nutritionnelle, les activités à entreprendre seront axées sur le déploiement rapide d'une assistance alimentaire et nutritionnelle intégrée aux populations vulnérables dans les zones touchées par la crise. L'assistance sera fournie sous forme de transferts alimentaires inconditionnels en nature qui pourraient inclure un paquet de céréales, de légumineuses, d'huiles et de graisses, d'aliments mélangés et mixés. L'assistance visera à répondre aux besoins d'urgence dans des zones ciblées pour les personnes souffrant d'insécurité alimentaire, notamment les populations locales, les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Une attention particulière sera accordée à la satisfaction des besoins en matière d'insécurité alimentaire pendant la période de soudure.

L'alimentation scolaire d'urgence d'origine locale (HGSP) permettra de soutenir l'augmentation de l'alimentation scolaire d'urgence des certaine écoles et enfants. Grâce au HGSP, les programmes d'alimentation scolaire seront jumelés avec des petits exploitants agricoles afin de fournir des aliments locaux sûrs, diversifiés et nutritifs. Les agriculteurs recevront des intrants et une assistance technique par le biais de la composante 2, pour

renforcer la résilience climatique et la productivité, et auront une source de demande prévisible de la part des écoles, conduisant à la résilience des revenus. En retour, les écoles auront un approvisionnement stable en nourriture. L'approvisionnement en nourriture proviendra à la fois des cultures et du bétail. L'appui à la mise en relation des écoles avec les petites exploitations laitières - c'est-à-dire la fourniture d'œufs, de lait, de volaille - pour l'alimentation scolaire est un élément important du programme d'alimentation. Cette initiative soutiendra le développement du capital humain des enfants à long terme ; les enfants sont plus susceptibles de rester à l'école et d'obtenir de meilleurs résultats. L'HGSF soutient également l'égalité des sexes, car les familles sont plus susceptibles d'envoyer les filles à l'école grâce à ce programme. L'initiative fournira également aux écoles des conseils pour préparer des aliments nutritifs avec des groupes d'aliments disponibles localement. Au niveau communautaire, HGSF promeut l'éducation nutritionnelle et de meilleures habitudes alimentaires, et encourage la diversification de la production. L'implication de la communauté renforce la durabilité du programme. L'accent sera mis sur la mise en relation des femmes productrices (principalement responsables de la production de cultures vivrières) avec les écoles.

Cette sous-composante introduira une innovation numérique pilote pour faire correspondre l'offre et la demande en matière d'alimentation scolaire. Les investissements "pilotes" proposés sont : (i) inventaire numérique pour fournir des informations sur les demandes d'intrants scolaires aux agriculteurs locaux soutenus par des abonnements à l'Internet/large bande et une alphabétisation numérique ; (ii) services de vulgarisation électronique basés sur les TIC pour fournir des conseils sur la diversification des cultures et une assistance technique pour promouvoir la production de légumes, de lait, d'œufs, etc. pour approvisionner les écoles ; (iii) fourniture de matériel d'orientation pour les agriculteurs sur les meilleures pratiques post-récolte pour une manipulation sûre des aliments (y compris le séchage, la réfrigération, le stockage) afin de réduire les pertes alimentaires et d'améliorer la qualité ; (iv) fourniture de matériel d'orientation et de planification pour les écoles dans la préparation d'aliments nutritifs de haute qualité (avec des informations sur les quantités d'aliments nécessaires).

Soutien à la prévention de la malnutrition aiguë. Un soutien supplémentaire sera apporté sous forme d'aliments thérapeutiques et de médicaments pour lutter contre la dénutrition des jeunes enfants dans les zones critiques. La malnutrition sera traitée au moyen du traitement de la Malnutrition Aiguë Modérée (MAM) et de la Malnutrition Aiguë Sévère (SAM). Cela pourrait consister, entre autres, à fournir de la farine mélangée enrichie au lieu de céréales simples. Ce soutien sera destiné aux enfants âgés de 6 à 59 mois et aux femmes et jeunes filles enceintes et allaitantes. L'assistance alimentaire nutritionnelle sera liée à l'évaluation, au conseil et au soutien nutritionnels pour former un paquet nutritionnel intégré.

➤ **Sous-composante 1.2 : Travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre pour la résilience (20 millions de dollars).**

Cette sous-composante se concentrera sur le financement de programmes communautaires de type "argent contre travail" pour construire des actifs communautaires soutenant la collecte de l'eau, l'amélioration des sols, la rétention de l'humidité, le reboisement, la protection des bassins versants, la préparation aux inondations et d'autres avantages liés à la résilience climatique. Les investissements seront déterminés par la demande, sur la base d'un

système de planification communautaire, et pourraient inclure la construction de petites infrastructures telles que des entrepôts ou des installations de stockage, la réhabilitation de routes de desserte ou de pistes rurales pour l'agriculture ou l'élevage, la construction de moulins à abris. Les investissements en faveur de la conservation des sols et de l'adaptation au climat pourraient inclure la plantation d'arbres au niveau communautaire (zones boisées de plans de moringa, reforestation), le creusement de fosses à compost, la construction de digues de protection, l'amélioration de la gestion de l'eau et de la résilience par le biais de canaux d'irrigation, de micro-barrages et de bassins d'eau, de retenues d'eau étagées, de puits à ciel ouvert, de vannes de contrôle de l'eau. Les investissements seront basés sur la Planification Participative Communautaire (CBPP) au niveau local en coordination avec les gouvernements locaux pour assurer la durabilité.

La résilience économique et les besoins immédiats seront couverts par les emplois et les revenus fournis aux communautés. La résilience communautaire et climatique sera encouragée par des investissements axés sur la résilience face aux événements climatiques tels que les sécheresses et les inondations, et sur la gestion des ressources naturelles au niveau communautaire (pour l'eau, le sol, etc.).

Composante 2 : Renforcement des capacités de production des petits exploitants par le biais d'un soutien aux cultures et à l'élevage pour la résilience climatique et nutritionnelle (40 millions de dollars).

Les investissements seront axés sur le traitement des facteurs sous-jacents à moyen terme de l'insécurité dans les zones touchées par la crise au niveau des agriculteurs.

➤ **Sous-composante 2.1 : Soutien à la production et à la transformation des aliments pour les agriculteurs et les transformateurs agroalimentaires (20 millions de dollars).**

L'objectif de cette composante est de soutenir une réponse accélérée de l'offre axée sur la préservation et la restauration de la capacité de production des XXX bénéficiaires éligibles de l'agriculture et de la transformation agroalimentaire, dont 60 pour cent sont des femmes, afin de leur permettre de s'engager efficacement dans la production continue et élargie des principaux aliments de base à moyen terme (12-36 mois). Le projet financera des interventions qui favorisent l'agriculture intelligente face au climat (CSA) et les pratiques d'agriculture sensible à la nutrition (NSA) pour renforcer la résilience, y compris : (i) des semences améliorées résistantes à la sécheresse et biofortifiées, des jardins bio-intensifs, des petits travaux de conservation de l'eau comme l'irrigation au goutte-à-goutte à petite échelle, des réservoirs pour la collecte des eaux de pluie ; (ii) des équipements agricoles et de la main d'œuvre supplémentaires ; (iii) des petits équipements et machines de gestion post-récolte, notamment des chambres froides (refroidisseurs, etc.), des moulins, des séchoirs. L'équipe étudiera la possibilité d'inclure des équipements solaires à petite échelle. Cette sous-composante comprendra une assistance technique aux petits exploitants agricoles, y compris pour la gestion post-récolte et les possibilités de créer des chaînes de valeur ou des liens avec le marché.

Une partie importante de l'investissement dans cette sous-composante portera sur le soutien aux femmes dans les systèmes de jardinage à domicile et pour la production alimentaire, une vocation essentielle des femmes, pour répondre aux besoins de leurs propres ménages et du

programme HGSF inclus dans l'investissement pilote de la composante 1. Ces investissements se focaliseront sur les cultures vivrières, y compris les fruits et les légumes.

Les bénéficiaires cibles seront identifiés par le biais de la planification participative basée sur la communauté (CBPP) avec l'implication des leaders locaux et des efforts de mobilisation sociale. Un accent particulier sera mis sur l'identification des groupes et réseaux de femmes. Les bénéficiaires seront sélectionnés sur la base d'un ensemble de critères objectifs déterminés par les communautés en collaboration avec les agents d'exécution du projet, avec des exigences obligatoires pour l'inclusion des femmes, des jeunes et d'autres populations vulnérables. Le ciblage comprendra (i) les ménages en situation d'insécurité alimentaire mais capables de produire eux-mêmes lorsqu'ils sont ciblés par des technologies de productivité agricole ; et (ii) les individus ou groupes de producteurs qui ne sont pas en situation d'insécurité alimentaire mais qui ont la capacité reconnue d'augmenter la productivité et la production de cultures vivrières spécifiques qui peuvent être fournies aux programmes HBSCF ou vendues sur le marché. Le ciblage favorisera les ménages dirigés par des femmes en puisant dans les groupes de marché de femmes existants et les femmes leaders locales qui peuvent les identifier. Le montant de l'aide aux intrants sera calibré en fonction de ces situations spécifiques, en tenant compte de la nécessité d'une distribution équitable des bénéfices et en évitant la capture par les élites.

➤ **Sous-composante 2.2 : Soutien aux éleveurs et aux pêcheurs, et traitement connexe (20 millions de dollars).**

L'objectif de cette composante est d'apporter un soutien au développement des sous-secteurs de l'aquaculture et de l'aviculture par des pratiques durables et résilientes au climat, afin d'assurer la diversification et le renforcement des résultats nutritionnels de la population. Les investissements consisteront à fournir à la fois le matériel pour l'installation des fermes et une assistance technique pour soutenir l'élevage de vaches, de porcs, de poulets et de petits ruminants ainsi que la pêche artisanale. Un soutien sera apporté à 15 000 bénéficiaires de l'élevage et de la pêche artisanale.

Les ressources serviront à soutenir les activités pastorales, notamment (i) les intrants tels que les aliments pour animaux et les petites infrastructures pour la gestion des animaux ; (ii) la fourniture de vaches et de petits animaux (comme les porcelets et les poussins d'un jour) ; (iii) les services de soutien à la santé animale, y compris la vaccination, la vermifugation et la gestion des maladies. Dans le cas du bétail, l'aide passera également par la création d'un réseau de collecte du lait. Le réseau recevra des investissements dans la collecte, le stockage et la distribution (transport) du lait en dehors de l'exploitation, y compris les bidons, les citernes et les motos, et l'établissement de chaînes du froid.

Dans le domaine de l'aquaculture, un soutien sera apporté (i) aux équipements de production tels que les bacs extérieurs, les cages flottantes et le petit matériel ; (ii) à la réhabilitation des petits étangs piscicoles ; (iii) aux intrants de production tels que les alevins, les aliments pour poissons flottants. L'aquaculture sera concentrée autour du lac Bambalang dans le Nord-Ouest et du réservoir d'eau Maga dans l'Extrême-Nord. L'appui à la pêche artisanale maritime et intérieure sera assuré par le soutien (i) des matériaux et équipements de pêche (canoës, filets, hameçons, gilets de sauvetage) ; (ii) des femmes poissonnières et transformatrices avec de petits équipements de transformation et de commercialisation du poisson. La pêche artisanale sera concentrée à la frontière dans la région du Sud-Ouest, et à l'intérieur des terres

autour des lacs Bambalang dans la région du Nord-Ouest, du lac Tchad, du réservoir d'eau de Maga et du fleuve Logone.

Pour toutes les activités, les investissements seront accompagnés d'un renforcement des capacités en matière de bonnes pratiques de pêche, de pêche durable, de techniques de transformation et de conservation du poisson, de techniques d'élevage et de production aquacole.

Les investissements dans cette sous-composante seront liés en partie au programme HGSP pour assurer la nutrition des écoliers. Cependant, au-delà du programme HGSP, l'investissement soutiendra l'amélioration de la nutrition des ménages et la production pour la vente sur les marchés locaux.

Composante 3 : Soutien à la préparation des communautés et aux systèmes d'alerte précoce (15 millions de dollars).

La réponse se concentrera sur : (i) le renforcement institutionnel sur le suivi de l'impact en temps réel pour une action précoce, y compris le renforcement des capacités des institutions gouvernementales (ii) le renforcement des mécanismes de détection des risques pour assurer une préparation efficace et une réponse opportune ; (iii) le soutien et outils permettant aux agriculteurs de recevoir des alertes précoces et des informations connexes en vue de mitiger les risques. Cette composante comprendra également les coûts de coordination et de gestion du projet.

Composante 4 : Gestion, suivi et évaluation du projet (10 millions de dollars US).

L'objectif de cette composante est d'aider le PIU à faciliter la mise en œuvre efficace des activités du projet et le suivi des résultats. La composante financera les activités liées à la coordination et à la gestion du projet, y compris l'élaboration de plans de travail et de budgets annuels, la gestion financière (GF) et la passation de marchés, la conformité aux mesures de sauvegarde, le suivi et l'évaluation (S&E) du projet, l'engagement des citoyens ainsi qu'un Mécanisme de Gestion Des Plaintes (MGP).

2.3. Zone d'intervention du projet

Les zones d'intervention ciblées du projet sont les zones regroupant des communautés à fort potentiel de production et les zones occupées par les personnes vulnérables présentes dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, de l'Adamaoua et de l'Est. Il y aura cependant la flexibilité de changer les zones cibles en réponse aux besoins émergents et de passer également d'un ciblage géographique à un ciblage basé sur la vulnérabilité. Le projet visera à atteindre autant de communautés, de ménages et d'individus vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire que possible. Le Projet concerne cinq régions du Cameroun particulièrement touchées par la crise alimentaire comme le montre la carte d'analyse du cadre harmonisé de la situation alimentaire et nutritionnelle.

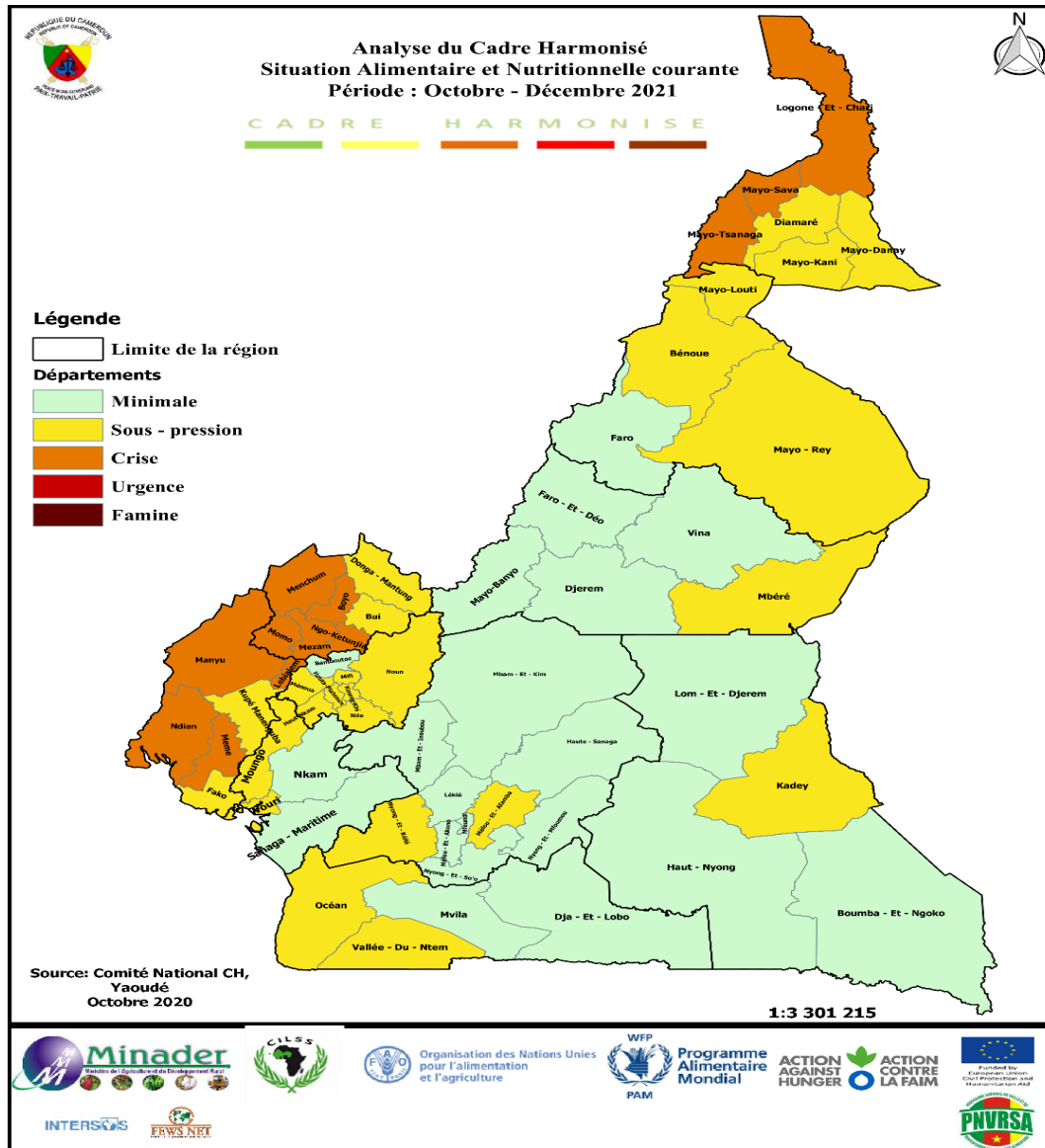


Figure 2. Zone d'intervention du projet.

3. Cadre législatif et réglementaire pour les consultations publiques

3.1. Exigences législatives et réglementaires nationales

Au Cameroun, les populations ont le droit de participer à la discussion des questions liées aux projets qui peuvent avoir un impact néfaste sur leur environnement. Un examen indépendant est également autorisé par les organisations publiques et d'autres groupes publics qui choisissent d'exercer ce droit. Le cadre juridique de la consultation et de l'implication des parties prenantes tout le long du processus de préparation, de la mise en œuvre et du suivi des projets au Cameroun est régi par la Loi-cadre de gestion de l'environnement n° 96/12 du 5 août 1996 à travers son article 72. Aussi, le PMPP qui repose sur la consultation des parties prenantes doit respecter les directives du décret 2013/0171/PM du 14/02/2013 fixant les modalités de réalisations des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) au-travers de son article 20 stipulant que :

(1) La réalisation d'une EIES ou de l'évaluation environnementale stratégique doit être faite avec la participation des populations concernées à travers des consultations et audiences publiques, afin de recueillir les avis des populations sur le projet.

(2) La consultation publique consiste en des réunions pendant l'étude, dans les localités concernées par le projet.

(3) l'audience publique est destinée à faire la publicité de l'étude à enregistrer les oppositions éventuelles et à permettre aux populations de se prononcer sur les conclusions de l'étude.

3.2. Exigences du cadre environnementale et sociale de la Banque Mondiale

Le Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque Mondiale fournit des références généralement acceptées pour l'engagement des parties prenantes. Neuf sur les 10 NES sont pertinentes pour le projet. Les Normes Environnementale et Sociale (NES) n°01 et (NES) n°10 du CES souligne l'importance d'une collaboration ouverte et transparente entre l'emprunteur et les parties prenantes tout au long du cycle de vie du projet. La NES n°10 établit une approche systématique de l'engagement des parties prenantes qui aide potentiellement l'emprunteur à identifier les parties prenantes et à établir et maintenir une relation constructive avec elles, ainsi qu'à divulguer des informations sur les risques et impacts environnementaux et sociaux aux parties prenantes dans un délai opportun, de manière compréhensible, accessible et appropriée. Il recommande que les engagements des parties prenantes commencent le plus tôt possible dans le processus de développement du projet et se poursuivent tout au long du cycle de vie du projet. Cela permet de prendre en compte les points de vue des parties prenantes dans la conception du projet et ses performances environnementales et sociales. L'Emprunteur doit également mettre en œuvre un mécanisme de gestion des plaintes pour recevoir et faciliter la résolution des préoccupations et des réclamations.

4. Résumé des activités antérieures de mobilisation des parties prenantes

La mobilisation des parties prenantes dans le cadre du Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire a commencé depuis les consultations des acteurs institutionnels (MINEPAT, MINADER, MINEPIA), et des responsables/représentants des projets et programmes gouvernementaux et non gouvernementaux (PRODEL, PIDMA, PULCI, PAM, FAO, etc.).

Le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) précise les modalités de planification et d'exécution du processus de consultation et de la participation des parties prenantes concernées par le Projet. A cette étape de la préparation du projet certaines activités de consultation et de participation des parties prenantes sont déjà engagées et vont se poursuivre pendant la mise en œuvre dudit projet.

L'élaboration du présent PMPP est un processus participatif intersectoriel. Ainsi, pour s'assurer de la mise en œuvre effective du Projet, il est important que son élaboration soit conduite à travers un processus de consultations des différentes parties prenantes qui seront impliquées dans sa mise en œuvre. A ce titre, plusieurs réunions et échanges ont eu lieu entre l'équipe de préparation du Projet et les autres parties prenantes au Projet notamment :

- La concertation du 06 au 10 décembre 2021 à Yaoundé, entre les institutions et structures dans l'objectif d'affiner la conception du projet et de faire un état des lieux des réalisations actuelles à l'actif des projets et programmes exerçant dans le domaine de la sécurité alimentaire : PAM, FAO, PIDMA, PRODEL, et des enjeux/défis à relever et de capitaliser les bonnes pratiques et identifier les difficultés/risques à éviter dans la mise en œuvre future du projet ;
- Plusieurs autres réunions de concertations restreintes ont également eu lieu entre les projets PIDMA, PRODEL, PULCI et le MINEPAT.
- Consultations via des appels téléphoniques avec d'autres parties prenantes intéressées par le projet tels que les services centraux du MINAS, MINEPDED, MINEDUB, MINSANTE compte tenu de la limitation du temps, imposée par le caractère urgent du projet.

Les différentes préoccupations relevant de ces échanges étaient :

- L'identification des interventions prioritaires à mettre en œuvre ;
- La détermination des zones d'intervention du Projet ;
- L'évaluation de la gestion environnementale et sociale du projet ;
- Détermination des dispositions spéciales dans le processus de maturation du projet.

5. Identification et analyse des parties prenantes

Il s'agit de procéder à l'identification et à l'analyse des groupes des parties prenantes en vue de connaître leurs caractéristiques et déterminer leurs besoins. La liste des parties prenantes est une liste «évolutive» qui sera mise à jour régulièrement tout au long de la vie du projet, le cas échéant.

Les parties prenantes du Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire regroupent les individus ou entités, les acteurs ou groupes d'acteurs : (i) affectés ou susceptibles d'être affectés directement ou indirectement, de façon positive ou négative, par le projet ; ou (ii) pouvant avoir un intérêt spécifique à un niveau quelconque de la mise en œuvre du projet, et/ou pouvant influencer les résultats du projet d'une manière ou d'une autre. Elles sont réparties en trois groupes.

5.1. Parties touchées

Ce groupe comprend les individus et autres entités des cinq (05) régions du projet qui sont directement touchés/affectés par le projet et/ou identifiées comme étant plus susceptibles de subir un changement lié au projet, et qui doivent être étroitement impliqués dans le processus de consultation et le processus décisionnel liés au projet, dans l'identification des impacts et leur signification, ainsi que dans la prise de décision sur des mesures de gestion et d'atténuation des risques. Il s'agit des personnes en situation d'insécurité alimentaire, des petits exploitants agricoles, des éleveurs, pêcheurs et pisciculteurs, des réfugiés, des personnes déplacées, des rapatriés, des handicapés, les internats, des groupes de la société civile (ASOV, NAFABACOS) incluant les membres de la communauté y compris les associations de femmes et de jeunes et des organisations représentant les groupes vulnérables.

5.2. Parties intéressées

Ce sont des individus et autres entités qui peuvent ne pas subir d'impacts directs liés au projet, mais qui considèrent ou perçoivent leurs intérêts réellement ou potentiellement touchés par le projet et/ou qui pourrait influencer le projet et le processus de son exécution d'une manière ou d'une autre. Il s'agit ici des administrations et institutions telles que le Ministère de l'agriculture et de développement rural (MINADER), le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), le Ministère des Affaires Sociales (MINAS), Ministère de Santé (MINSANTE), le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), le Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB), les communes, la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts (CAPEF) et la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) ; des projets tels que le Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), le Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles (PIDMA) et le Programme National de Développement Participatif (PNDP) et des partenaires de coopération qui font dans l'humanitaire tels que le PAM, la FAO, Action Contre la Faim, etc.

5.3. Groupes vulnérables

Il s'agit principalement des individus ou groupes d'individus qui peuvent être impactés ou lésés d'une manière disproportionnée par le projet, en comparaison à d'autres groupes en raison de leur statut vulnérable, et qui peuvent avoir besoin d'efforts et de méthodes de mobilisation particuliers pour garantir leur représentation égale dans la consultation et le processus décisionnel liés au projet. Ce sont les femmes, les enfants, les personnes âgées, les populations autochtones, les ménages dirigés par des femmes ou mères seules avec enfants mineurs, les personnes appartenant à des minorités ethniques ou religieuses, y compris des minorités vivant au sein d'une communauté plus large. Ces groupes de personnes sont souvent les plus vulnérables en raison de leur accès limité à l'information dû à des barrières physiques, sociales, culturelles et structurelles au sein des communautés. Ces catégories de personnes seront particulièrement ciblées ; elles recevront des informations adéquates pour comprendre la nature des activités du projet et les impacts positifs et négatifs potentiels du projet afin de garantir leur participation aux bénéfices du projet, d'éviter les impacts disproportionnés et renforcer leurs adhésions au projet. Ils recevront également des informations sur la manière d'accéder au mécanisme de gestion des plaintes du projet lorsque le besoin s'en fait sentir. Des consultations régulières seront organisées avec ces parties prenantes sur l'accessibilité des activités du projet ainsi que sur le mécanisme de recours.

5.4. Synthèse des parties prenantes identifiées pour le projet

Le projet PULCCA sera exécuté dans cinq régions du Cameroun et chacune d'elles possède des spécificités en termes de parties prenantes. Les différentes parties prenantes identifiées lors du processus de mobilisation dans le cadre de ce projet sont répertoriées dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Liste des parties prenantes identifiées dans les régions concernées.

Parties prenantes		Régions (Est, Adamaoua, Extrême-Nord, Nord-Ouest et Sud-Ouest)			
Parties intéressées	Administration	- Gouverneur ; - Préfet ; - Maire de la ville ;	- Président du conseil régional ; - Appareil sécuritaire		
	Délégation régionale	- MINEPAT - MINADER - MINEPIA - MINEPDED	- MINSANTE - MINRESI - MINAS - MINDDEVEL	- MINMESSA - MINEDUB - MINESEC - MINPROFF	
	Institut	IRAD	ONACC		
	Médias publiques	CRTV	SOPECAM		
	Médias privés	CAM-10 TV Canal 2	Afrique Media DBS-TV	DAHI- FM	Mutation Le Quotidien
	Organismes/ structures/ Projets	PRODEL ACEFA	HCR PAM		FAO
	Organismes/ structures/ Institutions régionales/ société civile/ leaders communautaires et traditionnels	MIDIMA (Extrême-Nord) ENSAI (Adamaoua)	MIDENO (Nord-Ouest) SOWEDA (Sud-Ouest)		
Parties touchées	Agriculteurs	Associations des agriculteurs (Voir annexe 1)			
	Eleveurs	Associations des pisciculteurs et éleveurs (Voir annexe 1)			
	Personnes déplacées	Liste des parties prenantes consultées (Voir annexe 1)			
	Réfugiés	Liste des parties prenantes consultées (Voir annexe 1)			
	Jeunes filles mères, femmes enceintes, enfants de 0 à 56 mois	A identifier			
	Les jeunes sans emplois	A identifier			
Personnes vulnérables	Populations autochtones, les communautés Mbororo (Peuhl	La population Pygmées (autochtones) se trouve dans le Région de L'Est et la communauté minorité de Mbororo se trouve dans tous les régions ou le projet sera implémenter.			
	Jeunes, femmes, enfants et personnes du troisième âge	Associations des jeunes et femmes (Voir annexe 1)			
	Handicapés	Associations des handicapés (Voir annexe 1)			

Comme spécificité, il a été relevé la présence de MIDIMA comme une structure d'aménagement et de développement dans la région de l'Extrême-Nord et MIDENO comme structure pour le développement agricole dans la région du Nord-Ouest ainsi que le SOWEDA, structure de développement agricole dans la région du Sud-Ouest. Aussi, dans la région de l'Adamaoua, il existe une association des apiculteurs et un institut de recherche (ENSAI) spécialisée dans les sciences agroindustrielles.

5.5. Synthèse des besoins des parties prenantes

Réaliser la cartographie des parties prenantes signifie bien évaluer les acteurs concernés par le projet en termes d'intérêt et d'influence. Ainsi, le tableau ci-dessous présente la synthèse des besoins des différentes parties prenantes.

Tableau 2. Résumé des besoins des parties prenantes pour les activités du PMPP.

Régions	Groupe de parties prenantes	Principales caractéristiques	Besoins linguistiques	Moyens de notification privilégiés
Est	- Administration ; - Délégation régionale ; - Organismes/ structures/ Institutions / société civile/ leaders communautaires et traditionnels ;	Mélange d'alphabétisés, de semi-analphabètes et avec une communauté de personnes ayant des intérêts divers	- Français et anglais - Langue vernaculaire (BAKA) - Autres langues avec les groupes minoritaires	Transmission des informations à travers les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook), les stations de télévision et radio, les presses, les brochures, dépliants, affiches
Adamaoua	- Producteurs ; - Réfugiés ;		- Français et anglais - Langue vernaculaire (Fulfulde) - Autres langues avec les groupes minoritaires	
Extrême-Nord	- Personnes ; déplacées ; - Jeunes filles mères, femmes enceintes, enfants de 0 à 56 mois ;		- Français et anglais - Langue vernaculaire (Fulfulde) - Autres langues avec les groupes minoritaires	
Nord-Ouest	- Les jeunes sans emplois ; - Jeunes, femmes et enfants ;		- Français et anglais - Pidgin - Autres langues avec les groupes minoritaires	
Sud-Ouest	- Peuples autochtones ; - Handicapés ; - Médias.		- Français et anglais - Pidgin - Autres langues avec les groupes minoritaires	

5.6. Synthèse des consultations des parties prenantes au projet

Le processus de consultation des parties prenantes du PULCCA a été coordonné depuis le niveau central par le ministre de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire à travers un courrier à l'endroit des gouverneurs des différentes zones d'intervention du projet. Au niveau régional, les collectivités Territoriales Décentralisées (gouverneurs et maires) ont mobilisé leurs administrés concernés par le projet afin de permettre son bon déroulement.

Les consultations des parties prenantes dans les cinq régions (Est, Extrême-Nord, Adamaoua, Nord-Ouest et Sud-Ouest) concernées par le projet ont eu lieu respectivement les 6, 12, 13, 19 et 20 du mois de janvier 2022. Des consultations préalables ont été effectuées auprès de coopératives (Bamenda III Coop, Bamenda III Fish Farmers Coop, HOFHEC-Cameroun) et populations locales dans le Nord-Ouest le 30 décembre 2021. Toutes les zones spécifiques

couvertes par le projet ne sont pas encore connues au stade actuel. La liste des parties prenantes sera complétée au fur et à mesure de l'avancée du projet. Lors de ces différentes consultations, les parties prenantes ont été sensibilisées sur les principales composantes du projet et leur implication dans la phase de préparation et de mise en œuvre du projet en vue de susciter leurs adhésions au projet, en tant que parties concernées ou touchées par le projet. Ces consultations ont également permis, dans une approche inclusive, de faire un état des lieux des réalisations actuelles et des enjeux/défis à relever, de capitaliser les bonnes pratiques et d'identifier les difficultés/risques à éviter dans ces zones en crise.

Pendant les échanges, plusieurs questions et craintes ont fait l'objet de préoccupations des intervenants. Aussi, leurs suggestions n'ont pas été en reste. Les réactions des parties prenantes ont été classées en huit thèmes communs (tableau 3) sous deux groupes :

Groupe 1 : commentaires directement liés au contenu du PULCCA, et

Groupe 2 : commentaires indirectement liés au contenu du PULCCA.

Tableau 3. Thèmes ressortis des réactions des parties prenantes.

Groupe 1	Commentaires directement liés au contenu du PULCCA	Groupe 2	Commentaires indirectement liés au contenu du PULCCA
1	Affirmation / adhésion des parties prenantes du PULCCA	1	Gestion des conflits agrosylvopastoraux
2	Exécution du projet	2	Appui au collectivités territoriales décentralisées
3	Coordination du projet		
4	Pérennisation du projet		
5	Craintes (enjeux et défis) au projet		
6	Suggestion au projet		

5.6.1. Région de l'Est

En plus de l'administration de la région de l'Est, le représentant du groupement des handicapés et le président de la Plateforme Nationale des Organisations Professionnelles Agro-sylvo-pastorales et halieutique du Cameroun (PLANOPAC) entre autres ont répondu présents à la rencontre. Il en est ressorti de cette consultation publique les questions/préoccupations, craintes et suggestions résumées dans les thèmes ci-dessous. Aussi, une consultation spécifiqueselon les règles et les approches de participation actives et inclusive a été réalisée auprès des communautés Bororos et pygmées avec l'aide d'un traducteur afin d'obtenir leur réactions, attentes, avis et/ou consentement préalable.

Groupe 1 : Commentaires directement liés au contenu du PULCCA

Affirmation / adhésion des parties prenantes du PULCCA : Les parties prenantes dans l'ensemble étaient très favorables au projet vu les différents défis dont elles font face. Il y a également eu des éloges pour le caractère inclusif du processus de Mobilisation des Parties Prenantes (MPP), de nombreuses parties prenantes étant ravies d'avoir eu l'occasion d'offrir officiellement leurs commentaires directement au PULCCA.

Thème 1 : Affirmation / adhésion des parties prenantes du PULCCA

“J’apprécie le projet et surtout l’initiative de faire assoir tous les concernés et de recueillir tous les avis afin de tirer un ou deux points pouvant davantage renforcés le projet.”

GODWIN Stéphane - Représentant D.R. MINSANTE

Exécution du projet : plusieurs parties prenantes ont exprimé leurs avis en ce qui concerne l'exécution du projet. Ces avis reposaient essentiellement sur le type de système d'approvisionnement en éléments (semences améliorées, alevins, aliments fortifiés, etc.) qui sera mis en place, les stratégies optées pour la réalisation des différentes composantes et les moyens d'amélioration du projet.

Thème 2 : Exécution du projet

“Quelle sera la stratégie pour l'approvisionnement en semences améliorées ? Les structures locales spécialisées dans le domaine seront-elles les distributeurs ?”

POUOMOGNE Yolande - IRAD

“Concernant les projets à HIMO, il est à noter que l'utilisation des engins est nécessaire pour la réhabilitation et la création de certaines pistes agricoles.”

MBOBLE DOB – Président PLANOPAC

“Quelle est la durée (temps d'exécution) du projet ?”

MYERIBO SINBE – Représentant D.R. MINTSS

“Concernant la création d'un réseau de collecte de lait, est-ce qu'il y'aura un travail en amont pour qu'il y'ait disponibilité du fourrage avant de passer à la collecte du lait en question ?”

CHEMERE Pierre – Journaliste SOPECAM

“L'approvisionnement des agriculteurs devra prendre en compte des équipements tels que les tracteurs car l'utilisation des outils rudimentaires ne permet pas d'être concurrent sur le marché.”

MBOBLE DOB – Président PLANOPAC

La distribution des aliments ne devrait pas se limiter aux réfugiés et personnes déplacées car les ressources disponibles sont partagées entre par les populations hôtes et ces personnes vulnérables.”

Thème 3 : Coordination du projet

“Comment le projet financé sera suivi sur le terrain pour garantir son efficacité ?”

MBOBLE DOB – Président PLANOPAC

“Pour le projet, il y'aura une unité de coordination générale et des comités de gestion au niveau régional pour le suivi. Des rapports trimestriels et de mi-parcours seront soumis à la banque pour appréciation du déroulement du projet. Aussi, un audit sera réalisé à la fin du projet.”

Pérennisation du projet : dans une approche de durabilité, les participants ont exprimé leurs souhaits pour la fructification de ce projet (contrairement à certains) en s'attardant sur des mécanismes devant permettre de l'atteindre.

Thème 4 : Pérennisation du projet

“Quels sont les mécanismes mis en place pour permettre la pérennisation du projet ?”

“Il faudra impliquer les personnes travaillant déjà sur les différentes articulations/aspects (acteurs de terrain), suivi d'une formation appropriée et approfondie afin d'assurer la pérennité du projet.”

GODWIN Stéphane - Représentant D.R. MINSANTE

“Le processus de création des chaînes de valeurs et le renforcement des capacités institutionnelles pris en compte dans ce projet vont contribuer à la pérennisation du projet.”

Craintes au projet : ces craintes résultent des fautes rencontrées lors de l'exécution des projets similaires. Ainsi, les intervenants ont mentionné leurs peurs pour qu'elles soient prises en compte dès la préparation du projet ; ceci dans le but de favoriser la satisfaction des bénéficiaires à son terme.

Thème 5 : Craintes au projet

“Réaliser les études sans mettre en œuvre les recommandations ou conclusions de ces consultations.”

Salomon - D.R. MINADER

“Non-implication des principaux acteurs par manque de stratégie d'implication des parties prenantes à travailler en synergie”.

Suggestion au projet : sur la base de leurs connaissances et expériences, les parties prenantes ont proposées des suggestions enrichissantes dans le but d'assurer le succès du projet.

Thème 6 : Suggestion au projet

“Intégrer Lom-Pangar dans le projet comme bassin d'exécution des activités de pêche artisanale.”

Salomon - D.R. MINADER

“La réussite du projet (alerte précoce) nécessitera une bonne collecte des données de base et de leur traitement”.

CHEMERE Pierre – Journaliste SOPECAM

“Intégrer le MINRESI comme parties prenantes du Projet car la recherche des solutions

Groupe 2 : Commentaires indirectement liés au contenu du PULCCA

Appui aux collectivités territoriales décentralisées : cet appui repose sur l'apport d'un soutien aux collectivités locales afin de participer favorablement et efficacement à la mise en œuvre et au suivi du projet. Dans des projets similaires (exécutés ou en cours) financés par la BM, cet aspect est appui est effectif.

Thème 2 : Appui aux collectivités locales décentralisées

“L'expérience avec les projets de la BM aux petits exploitants, s'accompagne toujours avec un soutien des comités de concertation. Sera-t-il aussi le cas dans le cadre de ce projet ?”

Salomon D. P. MINADEP



Figure 3. Photos de consultation publique à Bertoua (Région de l'Est).

5.6.2. Région de l'Extrême-Nord

Ont pris part à la consultation publique de la région de l'Extrême-Nord les représentants des associations des handicapés (SCOOPS des Producteurs de Lait de Domayo Maroua des Handicapes), des pisciculteurs (SCOOPS agros pisciculteur du Sahel) et des éleveurs, le représentant des structures (SODECOTON, MIDIMA), le point focal de la fondation ERuDeF et l'administration régionale entre autres. Ces différentes parties prenantes de la région de l'Extrême-Nord ont contribué significativement au projet en exprimant leurs besoins spécifiques. Les questions/préoccupations, craintes et suggestions recueillies sont résumées dans les thèmes suivants. Une visite dans le camp de l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) à Minawao a été effectuée afin de consulter les dirigeants et toucher du doigt les réalités des réfugiés nigériens. Environ 68.000 réfugiés y sont hébergés avec de nouvelles vagues d'arrivés recueillies dans le camp de transit. Comme activité principale, ces réfugiés exercent dans les pratiques agricoles.

Groupe 1 : Commentaires directement liés au contenu du PULCCA

Affirmation / adhésion des parties prenantes du PULCCA : tout comme dans la région de l'Est, et vu leurs conditions sécuritaires défavorables, les parties prenantes dans l'ensemble ont adhéré au projet. Il y'a également eu des éloges pour le caractère inclusif du processus de MPP dû au privilège d'avoir eu une session de travail préliminaire avec le consultant de la Banque Mondiale afin d'offrir officiellement et directement leurs commentaires au PULCCA.

Thème 1 : Affirmation / adhésion des parties prenantes du PULCCA

“La région de l'Extrême-Nord trouve le projet bienvenu pour résoudre ces crises qui touchent tous les secteurs économiques.”

SALI Bolvain - Maire de la ville

“Je veux saluer cet effort de consultation de la banque mondiale avec le gouvernement qui vise à renforcer les capacités des producteurs et mettre au centre les bénéficiaires. Ce projet vient à point nommé vu le contexte de l'Extrême-Nord.”

Christian Emmanuel - Chef bureau PAM

“Nous apprécions cette approche de la Banque Mondiale, de venir à la base afin que nous

Exécution du projet : plusieurs parties prenantes ont exprimé leur avis en ce qui concerne certains défis liés à l'exécution du projet. Ils reposaient essentiellement sur les stratégies à adopter pour son opérationnalisation.

Thème 2 : Exécution du projet

“Comment assurer l'appropriation du projet par les bénéficiaires (petits producteurs) ?”

Christian Emmanuel - Chef bureau PAM

“Quels sont des critères d'implication des ONG et GIC dans le projet ?”

“Concernant le ciblage des personnes bénéficiaires du projet, il ne faudrait pas considérer juste les réfugiés et les personnes déplacées, mais aussi la population hôte.”

NYAGO DINGBAS – DRADER-ER

“La population hôte fait également partie des bénéficiaires de ce projet au travers de la composante 2 et de la sous composante 1.2. L’assistance alimentaire insérée dans la composante 1.1 concerne les déplacés internes et les réfugiés mais aussi les personnes vulnérables de la population hôte.”

Pérennisation du projet : dans une approche de durabilité, les participants ont proposé des actions devant permettre la fructification de ce projet.

Thème 4 : Pérennisation du projet

“Il faudrait également pour les pisciculteurs, introduire des formations sur l’utilisation des nouvelles techniques innovantes afin qu’au terme du projet, ils soient capables de produire davantage.”

RIFM ONGIA III IEN - CSRPAIN MINEDIA

Craintes vis-à-vis du projet : ces craintes résultent de l’échec de plusieurs projets similaires en raison de la mauvaise gouvernance. Les participants ont ressorti leurs inquiétudes afin de ne pas se retrouver défavoriser lors de l’accomplissement du projet.

Thème 5 : Craintes au projet

“Mon angoisse concerne la mise en œuvre du projet. Es ce que les gestionnaires de ce projet seront les expatriés ? Le cas échéant, une énorme partie de ce budget leur sera allouée d’où l’inefficacité probable du projet auprès des bénéficiaires.”

BELLO GARI – EH CPFAM

“Le PULCCA est un projet gouvernemental qui sera géré par les experts nationaux et locaux.”

Suggestion au projet : sur la base de leurs connaissances et expériences, les parties prenantes ont proposées des suggestions enrichissantes dans le but d’assurer le succès du projet.

Thème 6 : Suggestion au projet

“Concernant la réhabilitation des routes dessertes, l’utilisation de l’approche HIMO ne sera pas suffisante car les efforts consentis dans ce sens restent jusqu’ici inefficaces à cause des ouvrages d’art présents sur ces pistes. Ainsi, l’utilisation des engins devrait être envisagée.”

ZOUZEUBE – SODECOTON

“Pour l’amélioration de la production du poisson dans le lac Maga, il faudrait en plus du curage du lac, l’ensemencer en alevins durant la période de repos biologique”.

BIEM ONGLA JULIEN - CSRPAIN MINEPIA

“Concernant l’approvisionnement des agriculteurs en intrants, il serait préférable de les rassembler en coopérative afin de faciliter la répartition.”



Figure 4. Photos de consultation publique à Maroua (Région de l’Extrême-Nord).

5.6.3. Région de l’Adamaoua

Il est ressorti de la consultation publique de la région de l’Adamaoua, réalisée entre l’administration régionale, les instituts (IRAD, ENSAI), les organismes (FAO, PAM), le FEICOM,

les agriculteurs et les leaders traditionnels entre autres des contributions marquantes dans le but d'améliorer le projet. Les questions/préoccupations, craintes et suggestions sont résumées dans les thèmes ci-dessous.

Groupe 1 : Commentaires directement liés au contenu du PULCCA

Affirmation / adhésion des parties prenantes du PULCCA : toutes les parties prenantes ont adhéré au projet en signifiant son caractère propice vu la situation de crise alimentaire. Elles soutiennent également le gouvernement à multiplier des actions similaires dans le but de recueillir leurs besoins réels afin d'améliorer le projet dès sa conception.

Thème 1 : Affirmation / adhésion des parties prenantes du PULCCA

“Le projet est le bienvenu dans la région et j’encourage les participants à revisiter toutes les composantes afin d’identifier toutes les parties prenantes et d’apporter des recommandations utiles pour sa réussite.”

KILDADI TAGUIEKE Boukar – Gouverneur

“Merci de nous avoir permis de participer à cette séance et également pour l’opportunité de partager les activités d’un projet aussi important à plusieurs titres dès sa préparation. Il vient à point nommé.”

Exécution du projet : les avis concernant l’exécution du projet étaient multiples. Ils reposaient essentiellement sur les mécanismes de sa mise en œuvre.

Thème 2 : Exécution du projet

“Considérer les acteurs de terrains (agriculteur, éleveurs, etc..) afin d’éviter les conflits agrosylvopastoraux.”

MEUDAIBE Gaspard – Représentant D.R. MINEPAT

“Confrontés au problème de séchage et de transformation, l’approvisionnement des producteurs en séchoir pour pallier le gaspillage alimentaire due aux pertes post récoltes est nécessaire.”

KOBOLAR Constance - chef du bureau PAM

“Quelle est la place du genre dans ce projet ?”

KAM Daniel – PRODEL

“L’aspect genre sera pris en compte dans ce projet comme dans tous les projets financés par la

Coordination du projet : ce point renseigne sur les procédés de gestion du projet. Les participants ont ressorti leurs inquiétudes afin de mieux s’approprier du projet.

Thème 3 : Coordination du projet

“Quel est le mécanisme qui a été mise sur pied pour la contribution des collectivités locales décentralisées ?”

“Comment se fera le partage de financement entre les cinq régions ?” **KAM Daniel – PRODEL**

“La répartition du financement coordonnée par l’UGP sera fonction des priorités et des activités incluses dans le plan de budget annuel.”

NGWA Louis - Consultant

Pérennisation du projet : dans une approche de durabilité, les participants ont proposé des actions devant permettre la fructification de ce projet.

Thème 4 : Pérennisation du projet

“Il faut encourager les communautés à créer des actifs afin d’améliorer leurs conditions de vie et développer la résilience face aux multiples problèmes rencontrés.’

KAMANI Lionnel – PPO PAM

Suggestion au projet : sur la base de leurs connaissances et expériences, les parties prenantes ont proposées des suggestions enrichissantes dans le but d’assurer le succès du projet.

Thème 6 : Suggestion au projet

“Concernant le contexte et justification de ce projet, les éléments qu’il faudrait ajouter pour la région est le phénomène d’enlèvements des éleveurs avec demande de rançon. Ces enlèvements ont eu un impact sur l’élevage car beaucoup d’éleveurs ont abandonné leur pâturage pour se réfugier en ville et ceci aggrave considérablement l’insécurité alimentaire dans la région.”

WABOU Bruno – Vice-président Conseil régional

“Concernant la création d’un réseau de collecte de lait, il faudrait au préalable améliorer les conditions d’hygiène de collecte et de conservation, les moyens de collecte et de transport ; ainsi que moderniser les points de collecte des réseaux existants.” **SAIDOU SIDIRI – D.R. MINEPDED**

“Il serait souhaitable avant l’approvisionnement des producteurs, de les structurer en coopératives, GIC ou en association dans chaque commune afin de constituer un Réseau de l’Economie Social (RES). Ce qui permettra d’aboutir à des RES départementaux et régionaux.”

OUMATE Fadimatou - D.R. MINPMESSA

“Tenir compte des apiculteurs parmi les producteurs serait appréciable vu la potentialité de la région en production du miel.” **WABOU Bruno – Vice-président Conseil régional**

“Intégrer l’ENSAI comme partie prenante du Projet car ayant de l’expérience dans la transformation agroalimentaire qui permettra de renforcer le réseau de la chaîne de valeur.”

KAMANI Lionnel – PPO PAM

Groupe 2 : Commentaires indirectement liés au contenu du PULCCA

Gestion des conflits agrosylvopastoraux : la cohabitation entre éleveurs et agriculteurs dans l’espace occasionne des conflits de plus en plus récurrents dus à la présence limitée des ressources naturelles. Ainsi, ce projet devra considérer cette notion afin de faciliter sa mise en œuvre.

Thème 1 : Gestion des conflits agrosylvopastoraux

“Il existe dans la région des conflits agrosylvopastoraux ; ainsi il faudra privilégier les projets/ activités permettant une bonne gestion des ressources naturelles.” **WABOU Bruno – Vice-président Conseil régional**



Figure 5. Photos de consultation publique à Ngaoundéré (Région de l’Adamaoua).

5.6.4. Région du Nord-Ouest

Les parties prenantes (administration régionale, structures (MIDENO), associations d'éleveurs, de pisciculteurs (Bamenda III Fish Farmers Cooperative) et d'agriculteurs et les leaders traditionnels entre autres) de la région du Nord-Ouest ont contribué de manière significative pour la réussite de la mise en œuvre du projet en exposant leur point de vue, préoccupations, craintes et suggestions. Ces différents apports sont résumés dans les thèmes suivants. Les consultations ont été organisées dans différentes collectivités territoriales décentralisées (région, Mairie de Bamenda 1 et 3).

Groupe 1 : Commentaires directement liés au contenu du PULCCA

Affirmation / adhésion des parties prenantes du PULCCA :

Toutes les parties prenantes se sont montrées enthousiastes vis à vis du projet. Elles ont affirmé que le "PULCCA" est pertinent et qu'il constitue une intervention opportune compte tenu des crises sociopolitiques actuelles et la situation alimentaire dans la région. Toutefois, elles ont relevé la nécessité du renforcement des capacités de la région en matière de paix afin de bien réaliser le projet.

Thème 1 : Affirmation / adhésion des parties prenantes du PULCCA

"Tout projet visant à aider les agriculteurs via l'augmentation de leur production est le bienvenu." **FUCHI Thomas - D.R. MINADER**

"Merci pour le projet car il arrive à point nommé en raison des nombreux cas de malnutrition observés." **Dr CHESOH Kingsley - D.R. MINSANTE**

"Je suis très reconnaissant pour cette opportunité car je manque de moyens pour atteindre mes objectifs et un projet comme celui-ci m'aidera à stimuler ma productivité."

TAKWI - Pisciculteur

Exécution du projet : les parties prenantes ont soulevé de nombreuses observations concernant la mise en œuvre du projet.

Thème 2 : Exécution du projet

"Les cas de COVID-19 sont en augmentation dans la région, y'aura-t-il un budget alloué pour cela ? Si ce n'est pas le cas, cela pourrait affecter négativement la mise en œuvre du projet."

Dr CHESOH Kingsley - D.R. MINSANTE

"La phase 2 du projet Covid-19 est en cours de financement par la BM, donc les interventions en ce qui concerne le Covid-19 seront gérées dans un autre portefeuille."

NGWA Louis - Consultant

“Concernant l’approvisionnement en alevins, est-ce que le projet compte renforcer les capacités de production des structures existantes ou va-t-il promouvoir la création ou l’importation de nouvelle structure ?” **SENTIE Jack – D.R. MINDEVEL**

“Le projet vise à appuyer les structures existantes vu son caractère ‘urgent’ ; ainsi, la création n’interviendra qu’en cas de nécessité absolue.”

NGWA Louis - Consultant

“Quel mécanisme a été mis en place pour s’assurer que le projet ne soit pas destiné aux mêmes bénéficiaires ?”

NDEH Emmanuel - PTP MIDENO

Le but du projet est de combler les gaps qui existent et atteindre le plus grand nombre de bénéficiaires. L’UCP s’assurera donc qu’il n’y ait pas doublement d’effort ou les autres partenaires internationaux interviennent déjà.”

NGWA Louis - Consultant

Coordination du projet : ce point renseigne sur les procédés de gestion du projet. Les participants ont ressorti leurs inquiétudes afin de mieux s’approprier du projet.

Thème 3 : Coordination du projet

“Le projet doit être géré au niveau de la région pour assurer la proximité avec les bénéficiaires.”

NIPOH Ibrahim – Coop up station

“Chaque coopérative bénéficiaire devrait avoir un représentant très motivé qui assurera le suivi, tiendra des registres et fera un rapport sur les progrès réalisés pendant la mise en œuvre du projet.” **NGWASIRI - Eleveur**

“Comment le budget sera-t-il réparti entre les différentes zones d’intervention du projet ?”

ILOME KOMBE – D.R. FEICOM

“La BM devrait faire un suivi régulier afin de vérifier si les objectifs sont atteints et qu’il n’y a pas de capture du projet par les élites.” **NDI Christopher – Président BFF Coop**

Pérennisation du projet : Les parties prenantes ont recommandé une liste d’actions à prendre en comptes pour une gestion et une durabilité réussie du projet.

Thème 4 : Pérennisation du projet

“La durabilité de ce projet repose sur la formation prononcée et le suivi régulier des bénéficiaires du projet”. **TAKWI - Pisciculteur**

“Le reboisement de bassins versants pourra contribuer significativement à l’atténuation des changements climatiques.”

M. NDOHWIE - Eleveur

Craintes au projet : les parties prenantes ont évoqué l'échec de plusieurs projets similaires en raison de la mauvaise gouvernance et des détournements de fonds et souhaiterais que ce projet tant apprécié n'en soit un de plus. Aussi, la situation sécuritaire qui prévaut dans la région a été relevée comme obstacle majeure dans l'exécution du projet.

Thème 5 : Craintes au projet

“Non-implication des principaux acteurs et mauvaise gouvernance donc non profitable pour les personnes touchées par le projet.” **TANTOH TAKWE John – Bee keeping pig farming**

Suggestion au projet : sur la base de leurs connaissances et expériences, les parties prenantes ont proposées des suggestions enrichissantes dans le but d’assurer le succès du projet

Thème 6 : Suggestion au projet

“Les agriculteurs doivent être regroupés en coopératives et associations et les principaux agriculteurs de ces coopératives pourraient devenir les points focaux qui seront formés afin de former les autres membres de la communauté.” **NIPOH Ibrahim – Coop up station**

“S’assurer que les agriculteurs et les éleveurs respectent les limites de l'utilisation des terres.”

MUE Denis - D.R. MINEPDED

“Eduquer les agriculteurs pour qu’ils s’impliquent dans les coopératives car cela leur donne un plus grand pouvoir de négociation et d'ajustement des prix.”

FUCHI Thomas - D.R. MINADER



Figure 6. Photos de consultation publique à Bamenda (Région du Nord-Ouest).

5.6.5. Région du Sud-Ouest

Ont pris part à la consultation publique de la région du Sud-Ouest l'administration régionale, les représentants des organismes (PAM), les représentants des structures (SOWEDA), des ONG (GAERE-NGO, CUAPWD) et des associations des vulnérables (ASOV) entre autres. Il est ressorti de cette consultation des contributions caractéristiques en lien avec les spécificités de la région ; ceci dans le but de garantir la réussite de la mise en œuvre du projet. De cet échange découle les questions/préoccupations, craintes et suggestions résumées dans les thèmes suivants.

Groupe 1 : Commentaires directement liés au contenu du PULCCA

Affirmation / adhésion des parties prenantes du PULCCA : le PULCCA a été vivement salué par les parties prenantes qui ont apprécié et exprimé leur soutien au projet. Ils ont également félicité la Banque Mondiale pour l'inclusivité du processus du MPP et ont été heureux d'avoir l'opportunité d'offrir formellement un avis / une contribution au projet à un stade aussi précoce. Tout comme dans la région du Nord-Ouest, elles ont relevé la pertinence vis-à-vis du projet de la situation sécuritaire qui prévaut dans cette région.

Thème 1 : Affirmation / adhésion des parties prenantes du PULCCA

“Merci pour cette consultation des parties prenantes qui vise à considérer leurs apports pour l’amélioration de la préparation et de la mise en œuvre du projet.” **FON YUOCHI Quinta - ASOV**

Exécution du projet : plusieurs parties prenantes ont exprimé leur avis en ce qui concerne certains défis liés à l'exécution du projet. Ils reposaient essentiellement sur les stratégies à adopter pour l’opérationnalisation du projet.

Thème 2 : Exécution du projet

“L'élevage bovin et la production laitière sont des activités importantes rencontrées dans la région et qui devraient être prise en compte dans le projet.”

Dr EGBE Lucy - D.R. MINEPIA

“L'appui aux éleveurs décrit en composante 2.2 concerne les éleveurs de toutes les zones d'exécution du projet.” **NGWA Louis - Consultant**

“Les pesticides et engrais chimiques a approvisionné devraient être de qualité conforme à la loi environnementale du Cameroun.” **NTAPI Jackson - D.R. MINADER**

“L'approvisionnement des producteurs en séchoir pour pallier les pertes post récoltes est nécessaire.” **FON YUOCHI Quinta - ASOV**

“Quel sera le mode de sélection des bénéficiaires de ce projet ? Et quelle est la durée d'exécution de ce projet ?” **AGBOR Valery – Président CUAPWD**

Pérennisation du projet : dans une approche de durabilité, les participants ont exprimé leurs souhaits pour la fructification de ce projet (contrairement à certains) en s’attardant sur des mécanismes devant permettre de l’atteindre.

Thème 4 : Pérennisation du projet

“Afin de démontrer la qualité des aliments produits et de les rendre compétitifs sur le marché, il est nécessaire d’accompagner les producteurs dans le processus de certification de leurs produits alimentaires.” **BENYINGME Richard – Assistant PAM**

“Y aura-t-il un renforcement des capacités des personnes déplacées après leur avoir fourni une aide alimentaire ?” **NGO BELL Monique – Chef services affaires générales RDSA**

Crainces au projet : ces craintes résultent de la situation sécuritaire qui prévaut dans la région et des fautes rencontrées lors de l'exécution des projets similaires. Ainsi, les intervenants ont mentionné leurs peurs pour qu'elles soient prises en compte dès la préparation du projet ; ceci dans le but de favoriser la satisfaction des bénéficiaires à son terme.

Thème 5 : Craintes au projet

“Comme le PAM, nous craignons que ce projet ne s’approvisionne pas en aliments auprès des producteurs locaux pour la distribution.”

NTAPI Jackson - D.R. MINADER

“L’intégration d’une composante visant le renforcement des forces de maintien de l’ordre devrait permettre la bonne exécution du projet au vu de la situation sécuritaire existante dans la région.”

NGEMBANE EKOLE Daniel – IG/Gouverneur

Suggestion au projet : sur la base de leurs connaissances et expériences, les parties prenantes ont proposées des suggestions enrichissantes dans le but d’assurer le succès du projet.

Thème 6 : Suggestion au projet

“Nous demandons à PULCCA d'investir dans des unités de transformation pour la chaîne de valeur du bétail, comme le conditionnement de la volaille.”

Dr EGBE Lucy - D.R. MINEPIA

“Une clause devrait être mise en place pour que l'assistance alimentaire qui sera fournie dans notre région soit constituée de produits locaux car nous devons encourager les agriculteurs présents à produire plus.” **NTAPI Jackson - D.R. MINADER**

“La culture des tomates est une spécificité importante dans le sud-ouest et devrait être prise en compte dans le projet.” **AKAWOH MINERWA – Premier adjoint au Maire de la ville**





Figure 7. Photos de consultation publique à Buéa (Région du Sud-Ouest).

6. Programme de mobilisation des parties prenantes

6.1. Objectifs et calendrier du programme de mobilisation des parties prenantes

Au cours de la phase de préparation du présent PMPP, le MINEPAT à travers l'Unité de Coordination du Projet (UCP) "PULCI" a identifié et consulté les parties prenantes et poursuivra son engagement tout au long de la mise en œuvre du Projet, notamment lors des enquêtes et de la collecte de données de base. Ce processus sera mis en œuvre durant toutes les phases du projet, en commençant par les étapes de planification, de mobilisation et de mise en œuvre, jusqu'à ce que le projet soit finalement clôturé. Les décisions concernant les réunions publiques, les lieux et le calendrier des réunions seront tenues informés à toutes les parties prenantes une fois que la nature et la fréquence des consultations seront approuvées selon les composantes et les activités du projet.

Le calendrier envisagé pour la mise en œuvre des activités spécifiques liées au PMPP est présenté ci-dessous.

Etapes du projet	Parties prenantes ciblées	Liste d'Informations à divulguer	Méthodes et	calendrier
Préparation	<ul style="list-style-type: none"> - Administration - Délégation régionale - Organismes - Structures - Institutions 	<ul style="list-style-type: none"> - Description du Projet - PMPP 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions en présentiel et vidéoconférence et correspondance par courriel ; - Réunions de consultation virtuelles 	- Avant l'évaluation du projet
Préparation et mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Administration - Délégation régionale - Organismes/ structures/ Institutions / société civile/ 	<ul style="list-style-type: none"> - Description du Projet - PMPP - CGES - MGP 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiqués de presse - Brochures d'information - Annonces par radio, télévision, journal et annonces sur les 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier d'information de mise en œuvre du projet - Tout au long de la mise en

Etapes du projet	Parties prenantes ciblées	Liste d'Informations à divulguer	Méthodes et	calendrier
	leaders communautaires et traditionnels / - Producteurs - Réfugiés - Personnes déplacées, - Jeunes filles mères, femmes enceintes, enfants de 0 à 56 mois - Les jeunes sans emplois - Jeunes, femmes et enfants - Handicapés - Médias		médias sociaux - Focus groups avec les parties affectées et les groupes vulnérables - Réunions de consultation de la communauté (là où c'est possible) - Ligne directe gratuite de contact pour la diffusion des informations et la prise en compte des plaintes	œuvre du projet selon la nécessité
Clôture	<i>Grand public Travailleurs du projet</i>	- Rapports d'avancement et d'évaluations	- Communiqués de presse - Brochures d'information	-

6.2. Stratégie proposée pour la diffusion des informations

De manière générale, le PMPP sera divulgué sur les sites web de la Banque et du Gouvernement camerounais à travers les sites web des ministères concernés. En outre, des informations préalables et pendant la mise en œuvre du projet seront mises à disposition par le biais de rapports complets non techniques et de réunions avec traduction dans les langues locales dans les communautés rurales où les activités du projet seront mises en œuvre. Dans ces zones rurales, les informations seront également transmises par les stations de radio nationales et communautaires locales dans les langues nationales (française et / ou anglaise) et locales. Concernant les réunions, elles seront faites dans le strict respect des mesures barrières (port de masques, lavage des mains à l'aide du gel hydroalcoolique et distanciation sociale entre les participants).

Dans le cadre spécifique, le MINADER sera responsable du lancement du projet et de la divulgation du présent PMPP et du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP). La divulgation permettra aux principales parties prenantes y compris la communauté d'être informées des canaux permettant de faire connaître leurs plaintes. Durant toutes les phases du PMPP, les informations seront transmises par les stations de télévision, radio, presses, réseaux sociaux, dans les langues nationales et locales. Les réunions prendront la forme de discussions de groupes de réflexion et tous les points de vue et les réactions seront enregistrés. Les autorités administratives et locales jouent un rôle clé dans la mobilisation des parties prenantes et les

communautés. Il sera donc important de tenir des réunions avec lesdites autorités (durant les situations calmes) une fois que des problèmes apparaîtront dans les zones d'intervention du projet. En cas d'insécurité, les réunions physiques n'auront pas lieu. Les réunions se feront à distance avec les représentants des communautés aux moyens des téléphones ou par procuration à travers les ONG, Associations etc.

En plus de ces moyens ci-haut identifiés, en plus du site Internet du gouvernement a créé (et/ou existant) et régulièrement mis à jour, des informations seront aussi diffusées via les réseaux sociaux tels que WhatsApp, Facebook, etc. En complément aux informations transmises par les stations de télévision et radio, les brochures, dépliants, affiches, en français et / ou en anglais et en langues locales seront distribués aux parties prenantes moins instruites pour faciliter la diffusion des informations sur les activités du projet. Les réunions seront annoncées à travers les lettres officielles ou communiqués radios envoyés aux parties prenantes au moins 72 heures avant, pour permettre leur intégration dans les agendas. Ces différents dispositifs permettront de fournir les informations actualisées aux parties prenantes.

Cette stratégie sera mise à jour au fur et à mesure de l'avancement de la mise en œuvre du projet. Elle sera consacrée pour décrire les informations qui seront communiquées, définir les formats et les modes de communication. Le tableau ci-dessous donne la synthèse de la stratégie de diffusion des informations.

Tableau 4. Synthèse de la stratégie de diffusion des informations.

Phase du Projet	Liste des informations à communiquer	Méthodes proposées	Période	Parties prenantes ciblées	Responsable
Préparation du Projet	<ul style="list-style-type: none"> - Contenu du Projet ; - Participation à la préparation des instruments de sauvegarde ; - Facilitation des consultations ; - Mécanisme de gestion des plaintes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel ; - Téléphone ; - Diffusion des documents du Projet ; - Vidéo-conférence. 	Pendant la préparation du Projet.	<ul style="list-style-type: none"> - Gouverneur ; - Maire ; - Délégués ; - Régionaux ; - Société civile ; - ONG. 	<ul style="list-style-type: none"> - MINEPAT ; - UCP.
Préparation des instruments de sauvegardes et leur validation au niveau national	<ul style="list-style-type: none"> - Documents du projet ; - Mécanisme de gestion des plaintes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel ; - Téléphone ; - Diffusion des documents du Projet ; - Vidéo-conférence ; - Ateliers ; - Réunions publiques. 	Pendant la préparation du Projet.	<ul style="list-style-type: none"> - Gouverneur ; - Maire ; - Délégués régionaux ; - Société civile ; - ONG ; - Bénéficiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - MINEPAT ; - MINEPDED ; - UCP.
Intégration des mesures de sauvegardes environnementales et sociales dans le dossier d'appel d'offres (DAO) des sous-projets et les contrats	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de sauvegardes élaborés ; - Clauses des sauvegardes environnementales et sociales ; - Procédures de Gestion de Main d'œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel ; - Téléphone ; - Réunion avec les sous-traitants. 	Avant la publication des DAO et le démarrage des travaux.	Sous-traitant potentiel.	<ul style="list-style-type: none"> - Spécialistes en sauvegardes ; - Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) ; - Spécialiste en Gestion Financière (SGF).
Exécution/mise en œuvre des sauvegardes	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de suivi de sauvegardes ; - Rapport d'inspection et de contrôle ; - Procès-verbal des visites conjointes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission des rapports ; - Publication des rapports sur le site internet du gouvernement. 	Pendant la mise en œuvre du projet.	Sous-traitant potentiel	<ul style="list-style-type: none"> - UCP ; - MINEPDED.

Phase du Projet	Liste des informations à communiquer	Méthodes proposées	Période	Parties prenantes ciblées	Responsable
Surveillance interne de la mise en œuvre des sauvegardes et diffusion du rapport	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports internes de surveillance - Rapport du mécanisme de gestion des plaintes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission des rapports ; - Publication des rapports sur le site internet du gouvernement. 	Pendant la mise en œuvre du projet.	Sous-traitant potentiel	<ul style="list-style-type: none"> - UCP ; - MINEPDED.
Suivi externe de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales	Rapport de surveillance externe.	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission des rapports ; - Publication des rapports sur le site internet du gouvernement. 	Pendant la mise en œuvre du projet.	<ul style="list-style-type: none"> - Sous-traitant potentiel - UCP 	<ul style="list-style-type: none"> - UCP ; - MINEPDED.
Renforcement des capacités des acteurs dans la mise en œuvre des mesures de sauvegardes et la gestion des déchets non-dangereux et dangereux	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'évaluation de besoins de formation ; - Critères de sélection des candidats ; - Rapport de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Annonce des thèmes de formation dans les radios communautaires ; - Dépôt des documents dans les communes concernées ; - Affichage des thèmes, de la liste des participants, des critères de participation et des programmes de formation. 	Pendant la mise en œuvre du projet.	Partenaires techniques Producteurs (agriculteurs)	<ul style="list-style-type: none"> - UCP ; - MINEPDED.
Mise en œuvre des composantes du projet	- Déroulement des activités dans chaque composante	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion publique ; - Affiches ; - Diffusion documents ; - Radios, téléphones 	Pendant la mise en œuvre du projet.	<ul style="list-style-type: none"> - Producteurs ; - Personnes déplacées - Réfugiés - PA ; - Personnes vulnérables 	- UCP.
Suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs de suivi ; - Méthodes/techniques de 	<ul style="list-style-type: none"> - Courriel ; - Téléphone ; 	Pendant la mise en œuvre	Bénéficiaires	Comité de Pilotage

Phase du Projet	Liste des informations à communiquer	Méthodes proposées	Période	Parties prenantes ciblées	Responsable
	renseignement des indicateurs ; - Rôles des acteurs dans la collecte des données ; - Période de collecte des données.	- Réunion sur site ; - Visioconférence ; - Diffusion documents ; - Formation. - Visite de terrains	et à la clôture du Projet.	Partenaires techniques Entreprises	(MINEPAT, MINADER, MINEPIA) ; - UCP.

6.3. Stratégie proposée pour l'engagement des parties prenantes

Le projet a l'intention d'utiliser diverses méthodes pour dialoguer avec les parties prenantes. Les parties prenantes seront tenues informées au fur et à mesure de l'avancement du projet, y compris les rapports sur les performances environnementales et sociales du projet et la mise en œuvre du PMPP et du Mécanisme de Gestion des Plaintes.

Le projet sera mis en œuvre dans cinq régions secouées par l'insécurité au Cameroun (Boko Haram dans l'Extrême-Nord, les Séparatistes dans les régions NO&SO, les enlèvements dans l'Adamaoua et groupes armés venant de RCA dans la région de l'Est). Un arsenal de stratégies de consultation incluant mais sans s'y limiter à l'utilisation de réunions en face à face, les médias sociaux, le site Web, les dépliants, les médias télévisé et radiophonique nationales, régionales et locales, l'utilisation de points focaux au sein de la communauté et d'autres moyens qui amélioreront la communication avec les intervenants sans compromettre la sécurité de l'équipe de projet et de la communauté. En cas de changement climatique de sécurité, tous les changements majeurs liés au projet et à son calendrier vont être reflétés dans la PMPP révisé étant donné qu'il s'agit d'un document nécessitant une mise à jours réguliers.

Le projet disposera un Evaluation de risques de sécuritaire (ERS) et d'un plan de gestion de sécuritaire (PGS) et ces instruments évalueront les risques pour la sécurité et proposeront des mesures d'atténuation, y compris des mesures couvrant l'engagement des parties prenantes. Le ERS/PGS évaluera la nécessité d'utiliser des escortes de sécurité armée, des groupes d'autodéfense privés, des groupes d'autodéfense et d'autres formes de dissuasion locale pendant le travail dans les zones à haut risque des différentes régions.

6.4. Stratégie proposée pour la consultation des parties prenantes

En fonction du groupe de parties prenantes cible à consulter et de la nature des activités durant la mise en œuvre du projet, différents moyens de consultations seront adaptés. Il s'agira entre autres de l'utilisation des formulaires de sondage, la réalisation des entretiens avec les différents acteurs et organisations concernés, l'utilisation des télévisions et radios, des ateliers ou groupes de discussion (focus group) sur des sujets précis. Ainsi, des réunions publiques et communautaires, des discussions de petits groupes, des entretiens individuels et des ateliers d'information et de sensibilisation seront régulièrement organisés pour recueillir les avis et préoccupations des parties prenantes, notamment celles potentiellement affectées par les activités du projet. Ces activités pourront dans certains cas être appuyées par les agents des services techniques déconcentrés, les services techniques communaux, les ONG/Associations locales, etc. des zones cibles. Les autorités coutumières et religieuses seront impliquées dans les activités d'information et de sensibilisation des populations locales.

Spécifiquement dans les communautés des populations autochtones (PA), les consultations seront effectuées conformément aux exigences de la NES 7 (consultations cibles impliquant les chefs traditionnels ou leurs représentants, les personnes ressources, ou les points focaux préalablement identifiés). S'il advenait que la mise en œuvre du Projet pourrait avoir un impact significatif sur les normes/pratiques sociales des peuples autochtones concernés, le consentement préalable, libre et éclairé des PA pourrait être exigé. Dans ce cas le projet

entreprendra des consultations approfondies selon les règles et les approches de participation actives et inclusive des PA afin d'obtenir leur réactions, attentes, avis et/ou consentement préalable donné librement en connaissance de cause. Les consultations des femmes et des filles sur diverses thématiques notamment celles liées à l'atténuation des risques de violence basée sur le genre / SEA / SH seront menées dans des lieux sûrs et propices et avec des animatrices.

Dans le cadre de la situation de COVID 19 dans le pays et en tenant compte de la note d'orientation de la Banque mondiale, le projet favorisera les consultations virtuelles via les médias sociaux et les autres plateformes de diffusion appropriées. Les lignes directrices pour la réalisation des consultations prendront en considération les éléments suivants :

- Éviter les rassemblements publics, y compris les auditions publiques, les ateliers et les réunions communautaires ;
- Si des petites réunions sont autorisées, des consultations en petits groupes de discussion seront menées. Si cela n'est pas autorisé, tous les efforts raisonnables seront pris pour organiser des réunions par le biais de canaux en ligne, y compris webex, zoom, Skype, etc. ;
- Diversifier les moyens de communication et s'appuyer davantage sur les médias sociaux et les canaux en ligne. Lorsque cela est possible et approprié, créer des plateformes en ligne et des groupes de discussion dédiés appropriés à cet effet, en fonction du type et de la catégorie de parties prenantes ;
- Utiliser des canaux de communication traditionnels (TV, journaux, radio, lignes téléphoniques dédiées et courrier) lorsque les parties prenantes n'ont pas accès aux canaux en ligne ou ne les utilisent pas fréquemment. Les canaux traditionnels peuvent également être très efficaces pour transmettre des informations pertinentes aux parties prenantes et leur permettre de fournir leurs commentaires et suggestions ;
- Lorsqu'un engagement direct avec les personnes ou les bénéficiaires affectés par le projet est nécessaire, le projet identifiera les canaux les plus pertinents et appropriés.

Tableau 5. Stratégies pour les consultations dans le cadre du projet.

Phase du projet/sous-projet/activité	Sujets de consultations	Méthodes utilisées	Parties prenantes cibles
Préparation du Projet	Montage du projet et ses différentes articulations (besoins du projet, activités prévues, principes E&S, gestion des risques environnementaux et sociaux, mécanismes de gestion des plaintes)	- Ateliers/Réunion ; - Visioconférence ; - Distribution des documents ; - Publication ; - Consultations.	- Gouverneur ; - Maire ; - Délégués ; - Régionaux ; - Société civile ; - ONG
Préparation des documents de sauvegardes	- Informer l'ensemble des parties prenantes sur les tenants et les aboutissants du Projet ; - Recueillir et analyser les avis et préoccupations des parties prenantes touchées et le groupe vulnérable ;	- Réunions ; - Courriel ; - Visioconférence ; - Réseaux sociaux ; - Distribution des documents - Consultations à	- Gouverneur ; - Maire ; - Délégués ; - Régionaux ; - Société civile ; - ONG ; - Leaders

Phase du projet/sous-projet/activité	Sujets de consultations	Méthodes utilisées	Parties prenantes cibles
	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les résultats de la participation publique, afin de les intégrer dans le processus de conception, de décision, de mise en œuvre et du suivi du Projet ; - Réduire les divergences lors de la mise en œuvre et du suivi des activités afin d'éviter des situations de conflits. 	<ul style="list-style-type: none"> travers des entretiens interactifs catégorisés ; - Publication. 	<ul style="list-style-type: none"> communautaires et traditionnels ; - Producteurs ; - Personnes déplacées - Réfugiés - PA ; - Personnes vulnérables.
Phase de mise en œuvre du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Portée du projet et activités en cours suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales contenues dans : <ul style="list-style-type: none"> • CGES ; • PMPP ; • CPR ; • MGP. - Relever les préoccupations qui sortent de la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions ; - Publication ; - Site internet ; - Communication (radio – télévision – réseaux sociaux) ; Entretiens. 	<ul style="list-style-type: none"> - Gouverneur ; - Maire ; - Délégués ; - Régionaux ; - Société civile ; - ONG ; - Leaders communautaires et traditionnels ; - Producteurs ; - Personnes déplacées - Réfugiés - PA ; - Personnes vulnérables.
	Suivi du projet et rapport de conformité de sauvegardes	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution des documents ; - Diffusion des rapports. 	<ul style="list-style-type: none"> - CPU ; - MINADER ; - MINEPIA ; - MINEPAT
	Audit environnemental et social	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des rapports 	-
	Mises à jour des informations sur les activités du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Site internet ; - Visioconférence ; - Réunions ; Distribution des rapports. 	-

6.5. Stratégies pour la prise en compte des points de vue des groupes vulnérables

Les consultations avec les communautés reposeront sur le principe d'inclusion, à savoir la participation de tous les segments des communautés, y compris les personnes à mobilité réduite et les autres personnes vulnérables. Dans les cas où le statut de vulnérabilité peut entraîner la réticence ou l'incapacité physique des personnes à participer à des réunions communautaires à grande échelle, le projet organisera des discussions séparées en petits

groupes dans un lieu facilement accessible, ce qui permet au projet de contacter les groupes qui le souhaitent dans des circonstances normales. Pour faciliter les contacts avec ces groupes vulnérables, certaines des options permettant de les atteindre sont suggérées et leur identification sera sensible au genre :

- Identifier les leaders/ représentants des groupes vulnérables et marginalisés pour obtenir leur participation et contribution ;
- Impliquer les leaders de la communauté, leaders d’opinion, les sociétés civiles et les ONG ;
- Organiser des entretiens individuels et des groupes de discussion avec les personnes vulnérables dans les zones d’implantation du projet ;
- Faciliter l’accès de ces personnes au Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) mis en place par le Projet.

Cette démarche sera utilisée tout au long de la mise en œuvre du projet.

6.6. Calendrier

Le calendrier annonce un processus dynamique durant toutes les phases du Projet. Il sera mis à jour au fur et à mesure de l’avancement de la mise en place du Projet. Il répertorie les phases du Projet et les décisions majeures et est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6. Calendrier.

Étapes	Activités	Période
Note conceptuelle du projet (PCN)	Missions de préparation du Projet	<ul style="list-style-type: none"> • Décembre 2021
Document d’évaluation du Projet (PAD)	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de contact, consultations des parties prenantes • Recrutement des consultants pour l’élaboration des documents CES (PGES Générique, ERS et PGS, et PA-AES/HS • Elaboration du PMPP et PEES 	<ul style="list-style-type: none"> • Décembre- 2021 • Janvier- 2022 • Février - Mars 2022 • Janvier 2022
Phase de pré-évaluation du projet	<p>Elaboration des documents de sauvegardes du Projet : PGS, Plan d’action présentant les mesures de réduction des risques d’EAS/HS</p> <p>Elaboration des documents de sauvegardes du Projet : PGESG (Plan de Gestion Environnementale et Sociale Générique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mars- 2022 • Mai – Juin 2022

Étapes	Activités	Période
Phase d'évaluation du projet	Approbation et publication des documents de sauvegardes	<ul style="list-style-type: none"> Avril 2022
Approbation du Projet par la Banque mondiale		<ul style="list-style-type: none"> Juin 2022

6.7. Examen des commentaires

Pour un meilleur traitement et une bonne prise en compte des commentaires, les Spécialistes en sauvegarde environnementale et sociale de l'UCP sont chargés de l'examen régulier et de la prise en compte des commentaires provenant des parties prenantes au Projet.

Les commentaires (écrits et oraux) seront enregistrés dans un registre ouvert à cette fin et traités. Les suggestions, réclamations et autres contributions des parties prenantes sont compilées dans un formulaire de retour d'information qui sera rempli durant les rencontres de consultation. En outre, les parties prenantes ont la possibilité d'envoyer leur feedback par courriel ou courrier physique ou par téléphone, via les réseaux sociaux ou le site web. Il est important que dans tout dialogue développé avec les parties prenantes, il y ait un retour d'information y compris dans les langues locales. Dans ce sens, après chaque consultation, des réponses aux questions, des commentaires (écrit ou oral) et des suggestions seront établies pour servir entre autres à préparer la méthode de communication pour le retour d'information aux parties prenantes (rencontre de groupe, affiche publique, communication écrite ou verbale au représentant des parties prenantes, communication médiatique, etc.). Ces communications de retour sont planifiées de commun accord avec l'UCP.

Les retours d'informations compilés sont partagés avec le Coordonnateur du Projet pour une prise en charge, au besoin. Au cas échéant, la décision sera notifiée formellement à l'intéressé par courrier. Les termes de la lettre devront être adaptés au destinataire pour tenir compte de la culture et du niveau d'éducation. Cette réponse pourra inclure : (i) un résumé de la compréhension du commentaire soumis ; (ii) la solution retenue ; (iii) les explications sur la ou les solution (s) proposée (s) ; (iv) la procédure de mise en œuvre de la solution retenue y compris les délais.

6.8. Phases de mise en œuvre du Projet

Au fur et à mesure que le Projet sera mis en œuvre, un compte-rendu des activités effectuées et celles programmées sera donné aux parties prenantes. Ainsi, elles seront tenues au courant de l'évolution de l'exécution du Projet selon le principe de redevabilité. Ces points seront faits à travers des documents de synthèse des rapports trimestriels, semestriels et annuels d'activités.

7. Stratégie de gestion des risques environnementaux et sociaux

Les principaux risques environnementaux et sociaux (E&S) de ce projet concernent la capacité de l'emprunteur à bien identifier et à gérer correctement les risques et les impacts E&S associés à toutes les activités qui seront mises en œuvre dans le cadre du programme dans les différentes régions, Les partenaires technique et entreprises ainsi que les bénéficiaires de PULCCA lors de la mise en œuvre devra gérer les risques E & S associés à leurs activités. Les partenaires, entreprise et bénéficiaires pourrait entreprendre des activités qui pourraient avoir des conséquences néfastes sur l'environnement et les communautés. Des risques E&S

peuvent survenir lorsque les entrepreneurs PULCCA et les bénéficiaires du projet mènent des activités qui sont, ou pourraient être, liées à l'épuisement des ressources naturel (dégradation des forêts et des terres, dégradation des sols, etc.), à la pollution de l'air, du bruit et de l'eau, aux émissions de Gaz à Effet de Serre et au changement climatique, à la gestion des déchets, à la santé et à la sécurité au travail, à la santé et à la sécurité communautaires, aux conditions de travail et des travailleurs aux peuples autochtones et aux ressources culturelles. Le PULCCA déclenchant les NES1, NES2, NES3, NES4, NES5, NES6, NES7, NES8 et NES 10 est classer comme un projet a risque environnemental et social de niveau significatif.

Voir le tableau 7 pour plus de détails sur les risques et les impacts de l'agriculture et de la chaîne de valeur agricole, qui sont les principaux secteurs que PULCCA cherche à soutenir. La mise en œuvre du PGESG permettra de s'assurer que l'UCP, les partenaires de mise en œuvre et les autres intervenants sont conscients des risques liés aux E et S et des impacts négatifs potentiels qui pourraient être associés aux activités du projet. L'unité de mise en œuvre du projet (UCP) doit coordonner avec d'autres institution dans les ministères sectoriels pour fournir un suivi à la mise en œuvre du projet, y compris, mais sans s'y limiter à MINFOF, MINEPDED, MINAS et MINTSS.

Tableau 7. Description des impacts/ risques sociaux et environnementaux.

Composantes / sous composantes		Activités	Risques environnementaux et sociaux
1	1.1	Approvisionnement en produits alimentaires et en médicaments	<ul style="list-style-type: none"> - Cette activité peut engendrer : - L'achat des produits à date de péremption proche, ce qui peut causer des problèmes de santé aux bénéficiaires ; - Une mauvaise gestion des chaines d'approvisionnement ; - Risque de mauvaise gouvernance ; - Risque de mauvaise gestion de l'approvisionnement (délais non respectés) ; - Risque d'achat des produits à des prix exorbitant ; - Risque de sante et de sécurité des employés des fournisseurs ; - Risque d'emploi des enfants par les fournisseurs ; - Risque des conflits avec les fournisseurs locaux due aux faites que seuls les produits certifiés seront achetés pour les personnes vulnérables.
		Transport des produits alimentaires et des médicaments	<ul style="list-style-type: none"> - Risque des dommages des produits due au mauvais état de route ; - Risque d'accident de circulation ; - Risque des attaques pas des gangs et milices.
		Distribution des produits alimentaires et des médicaments	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de conflits sociaux dans le cas de répartition non-contrôlée.
		Approvisionnement des écoles en produits alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Risque d'approvisionner des produits à ceux qui n'ont pas vraiment besoin de ces types d'assistance.
		Assistance en éducation nutritionnelle (écoles, femmes et jeunes filles enceintes et allaitantes)	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de mal compréhension des consignes par les peuples autochtones en cas où une communication appropriée n'est pas utilisée.

Composantes / sous composantes		Activités	Risques environnementaux et sociaux
	1.2	Travaux à HIMO	<ul style="list-style-type: none"> - Risques de santé et sécurité industrielle due à l'absent ou mauvaise utilisation des EPI ; - Risque de pollution de eaux ; - Risque de pollution des sols ; - Risque de nuisances sonores ; - Risque d'impact due aux mauvaises gestions des déchets ; - Risque d'impacts sur les ressources naturelles et la biodiversité ; - Risques de conflits sociaux en cas de non-utilisation de la main d'œuvre locale lors de travaux HIMO ; - Risque d'employer des mineurs ; - Dégradation du milieu par le dépôt des produits de réhabilitation des routes et de construction des autres sites nécessaire pour le traitement des produits post récolte.
2	2.1	Approvisionnement des agriculteurs en semences améliorées, équipements et intrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de mauvaise manipulation des semence et intrant agricole entrainant un impact négatif sur le sol, l'eau et l'air ; - Risques de contaminations due aux mauvaises gestions des récipients ou emballage des pesticides ; - Risques d'accroissement de production dans les bas fond et au niveau des sources d'eau causant un impact sous la pérennité de ces milieux.
	2.2	Appui aux éleveurs	<ul style="list-style-type: none"> - Risque des conflits agrosylvopastoraux ; - Risque de mauvaise gestion des équipements de pêche ; - Risque des captures d'aide destinée aux aquaculteurs locaux pas les élites de la place car plusieurs élites sont impliquées dans l'aquaculture.
3		Renforcement des mécanismes de détection des risques	- Risque de faillite du mécanisme de détection précoce.
		Renforcement institutionnel	- Risque de mauvaise gouvernance des institutions impliquées.
4		Implémentation du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de contamination de la COVID-19 en cas de non-respect des gestes barrières de prévention ; - Risques de créer et/ou d'exacerber les Violences Basées sur le Genre (VBG) : Abus et Exploitation sexuels (dont les rapports sexuels monnayés), harcèlement sexuel, viols, mariages précoces, grossesses non désirées dans la zone d'intervention du projet à la suite du brassage des populations et à l'afflux de la main d'œuvre allochtone ; - Risque de propagation des IST et VIH/SIDA en cas de non-respect des méthodes pratiques de prévention au moment des travaux ; - Risques d'accident lors des déplacements durant le suivi du projet ; - Risques et dangers sur le lieu de travail (électrocution et incendie des installations pendant les travaux liés à l'énergie électrique ; produits chimiques, bruits, etc.) ;

Composantes / sous composantes		Activités	Risques environnementaux et sociaux
			- Risques d'exclusion des groupes sociaux marginalisés (femmes) et vulnérables (y compris les pauvres, les peuples autochtones (pygmées), les minorités (Bororos) et les personnes déplacées et/ou réfugiés) .
		Sécurité	- Risques d'insécurité et d'attaques contre les travailleurs du projet et les bénéficiaires ; - Risque de sabotage du projet dans les zones à conflits actifs.

8. Ressources et responsabilités pour mettre en œuvre les activités de mobilisation des parties prenantes

8.1. Ressources

Le MINEPAT aura entre autres en charge, la mise en œuvre des activités de mobilisation des parties prenantes et assurera la coordination avec d'autres entités liées. En vue de l'élaboration rapide de ce PMPP dont la réalisation conditionne la poursuite du processus de maturation du PULCCA, la BM a mis à la disposition du MINEPAT un consultant pour son élaboration. Ainsi, le processus a été financé par la BM. Le budget détaillé des activités du PMPP sera arrêté une fois l'UCP installée et le PMPP sera actualisé en conséquence.

8.2. Fonctions et responsabilités

Les responsables chargés des questions environnementales et sociales (expert en sauvegarde environnementale, expert en sauvegarde sociale, expert en communication sociale) ont la responsabilité de la mise en œuvre du PMPP. Toutefois, ils seront assistés en tant que de besoin par d'autres responsables compétents de l'UCP.

Le coordinateur du projet est l'animateur principal chargé d'assurer la mise en œuvre du PMPP, conformément au plan d'engagement du projet. Le recrutement du personnel devra suivre toutes les règles en vigueur dans le pays et les règles et procédures de passation des marchés telles que édictées par la Banque.

9. Mécanismes de Gestion des Plaintes (MGP) du PULCCA

Un mécanisme de gestion des réclamations et de doléances est établi pour gérer les préoccupations durant la mise en œuvre du Projet. La procédure suivante sera mise à jour durant la mise en œuvre du projet (au plus tard un mois après la mise en vigueur du projet) afin de préciser les acteurs et leurs rôles et responsabilités ainsi que les échéances des actions prévues.

9.1. Les objectifs du MGP

Le MGP permet d'éveiller la conscience du public sur le projet, de détourner les cas de fraudes et de corruption et augmenter la responsabilisation de la population, de s'informer et résoudre en temps réel les problèmes évoqués par des plaignants, de fournir au personnel du projet des suggestions et réactions sur l'exécution du projet, d'augmenter le niveau d'implication des parties prenantes dans le projet, de conforter la sensibilisation des

bénéficiaires sur le code de bonne conduite et de donner les bonnes informations sur la mise en œuvre du projet.

9.2. Sensibilisation et information sur le Mécanisme de Gestion des Plaintes

Les parties prenantes, seront informées de l'existence de Mécanisme de gestion des réclamations qui prendra en compte tous les cas possibles de réclamations et doléances liées à la préparation du projet.

Les informations seront communiquées d'une manière claire, compréhensible pour les tiers ciblés, et utilisant des réunions d'information à cet effet. Les modes de transmission et d'enregistrement des réclamations seront bien précis et mis en exergue dans les communications et sensibilisations avec les parties.

La gestion des plaintes à caractère EAS/HS prendra compte d'un certain nombre de principes clés, notamment, mais sans s'y limiter : la confidentialité, la sécurité, l'impartialité, l'objectivité, la rigueur, la rapidité et l'exactitude ainsi que la sauvegarde des droits à une procédure régulière de l'auteur présumé (le sujet). En ce qui concerne le principe de confidentialité, la divulgation de l'identité des témoins, des victimes/survivantes, l'auteur présumé de la plainte, et de toute autre personne impliquée dans l'enquête, n'est pas autorisée. Afin de garantir la sécurité de la survivante en cas d'incident EAS/HS, tout rapport ne doit contenir aucune information permettant d'identifier la survivante, seuls les éléments suivants doivent être rapportés : Le type de cas, la zone et la date de l'incident, le lien entre la survivante et l'auteur présumé (si connu), l'âge et le sexe du/de la survivant(e), s'il y a eu ou non référencement vers un prestataire de services et autre action menée. Le projet s'appuiera sur le mécanisme de référencement du MINPROFF pour la première ligne de réponse en cas d'incident EAS/HS et informera la Banque dans les 24 heures après réception de la plainte.

9.3. Organisation

La gestion des plaintes sera coordonnée par le biais de l'UGP ou d'un expert en MGP et les plaintes seront traitées par les différents comités suivants le niveau de compétences requis.

Il sera mis en place un Comité Local de Gestion des Plaintes (CLGP) par arrêté communal dans les communes concernées par le projet.

Le CLGP aura pour missions de collecter et traiter toutes les plaintes relatives à la préparation et la mise en œuvre du projet. Les tâches spécifiques et la durée de la mission du CLGP seront définies dans les arrêtés de leur mise.

Le CLGP sera composé de :

- Un (01) représentant de la Mairie concernée ;
- Un (01) représentant du service local de l'environnement ;
- Un (01) représentant du service local de service social ;
- Le Chef de quartier/village concerné ou son représentant ;
- Une (01) représentante de groupement des femmes ;
- Un (01) représentant des personnes affectées/communautés/Populations Autochtones.

Au niveau Régional, un Comité de Gestion des Plaintes sera mis en place dans le chef-lieu de change régions par Arrêté du Ministre d'agriculture et développement rural et sera composé de :

- Le Maire de la Mairie de Maroua, Ngaoundéré, Bertoua, Bamenda et Buea ou son représentant ;
- Un (01) représentant (Délégué Régional) du MINADER ;
- Un (01) représentant (Délégué Régional) du MINEPIA ;
- Un (01) représentant (Délégué Régional) du MINEPAT
- Un (01) représentante de Coordination Régional du PULCCA ;
- Un (01) représentant de la société civile.

Les noms des membres du Comité et leurs contacts seront communiqués aux communautés et affichés de façon visible et accessible à tous à la Mairie ou dans les lieux publics.

Au niveau de coordination nationale du projet un spécialiste de gestion des plaintes sera recruté et appuyer pas des spécialistes environnementale et Sociales. Le spécialiste de MGP assurera que toutes les plaintes sont traitées de façon satisfaisante auprès des comités régionaux : comités régionaux et enregistrer dans un registre actif.

9.3.1. Fonctionnement

Le mécanisme permettra aux victimes de VBG/EAS/HS de déposer leurs plaintes en toute sécurité et en toute confidentialité. Un processus spécifique pour la gestion des plaintes VBG/EAS/HS sera élaboré et inséré dans le processus général du MGP. Néanmoins, les orientations pour la gestion des plaintes VBG/EAS/HS sont les suivants ;

Pour répondre aux incidents potentiels de VBG/EAS/HS, un système de référencement issu d'une cartographie de service d'aide sera élaboré. En cas d'incident, les survivant(e)s seront référés aux services d'aide appropriés. Une liste des prestataires de services en matière de VBG/EAS/HS sera tenue à disposition par le projet, notamment les points focaux VBG/EAS/HS associé au MGP.

Tout incident VBG/EAS/HS sera signalé au MGP, suivant les modalités appropriées et en préservant la confidentialité des informations relatives à la survivante. Plus précisément, le MGP n'enregistrera que les informations suivantes relatives à la plainte :

- La nature de la plainte (ce que le plaignant dit dans ses propres mots sans questionnement direct) ;
- Si, à leur connaissance, l'auteur de la violence était associé au projet ; et,
- Si possible, l'âge et le sexe de la victime.

Le MGP notifiera aussi immédiatement le PULCCA et à la Banque Mondiale toute plainte de VBG/EAS/HS. La Banque sera informée par le projet de tout incident VBG/EAS/HS/VCE dans les 48 heures après en avoir pris connaissance.

Tous les cas de VBG/EAS/HS portés à l'attention du mécanisme de gestion des risques seront documentés, mais resteront confidentiels afin de préserver la confidentialité de la survivante. Dans ce cas, le MGP sert principalement à :

- Référer les plaignants/survivantes aux services d'aide (service psychosocial, judiciaire, santé, MINAS et MINPROFF, etc.) ;
- Enregistrer la résolution de la plainte.

Le présent MGP fait appel au traitement de litiges à l'amiable c'est-à-dire à travers l'explication et la médiation. Le recours à la justice est du dernier ressort lorsque le processus extrajudiciaire a échoué. Ce MGP comprend les étapes suivantes :

Etape 1 : Canaux d'enregistrement des plaintes

Les plaintes sont enregistrées et consignées dans un registre ouvert auprès du CLGP ou du CGP par un agent désigné à cet effet. La personne qui ne sait pas écrire est aidée par l'agent désigné par le CLGP à remplir la fiche d'enregistrement des plaintes (Annexe 2) et consigne la déclaration du plaignant dans le registre sur une page dédiée à chaque plaignant. La page de la plainte d'un requérant ne doit pas être visible à d'autres. Les plaintes anonymes sont éligibles. En plus de ce canal de réception, les contacts téléphoniques (pour appels, SMS et WhatsApp) de l'agent désigné, le site web du projet ou du MINADER seront mis à disposition pour la réception des plaintes.

Etape 2 : Tri et Traitement des plaintes

Les plaintes en fonction de leur nature sont traitées puis notifiées au plaignant sans répression, sans menace et sans intimidation. Le CLGP/ CGP se réunit et statue dans un délai d'une semaine, à compter de la date de réception de la plainte, et rend sa décision sur les litiges. Le CLGP est habilité à procéder à des visites de constatation des faits faisant l'objet d'une plainte. Le modèle de fiche de résolution des plaintes est proposé en annexe 2.

Etape 3 : Accusé de réception et suivi

Quel que soit le canal utilisé (voix orale, courrier, téléphone, SMS, Numéro vert, présentation physique, etc.) pour le dépôt d'une plainte, une communication d'accusé de réception avec la/le requérant doit être effectuée dans un délai maximal de 48 heures. Un responsable dédié à cet effet doit être identifié. Cet accusé de réception consiste à :

- Confirmer au requérant la réception et l'enregistrement de manière appropriée de sa plainte ;
- Préciser la procédure qui devra s'appliquer à la plainte/doléance, et rassurer le/la plaignant(e) sur la durée du traitement, et qu'il/elle sera informé régulièrement sur l'état d'avancement.

Etape 4 : Vérification, investigation et action

Les vérifications, investigation et actions sur les plaintes consistent à analyser de façon approfondie celles-ci. Ainsi, elles consistent à :

- Descendre sur le site de la plainte pour observer la situation sur le terrain et rencontrer le(s) plaignant(s).
- Discuter avec le(s) plaignant(s) pour recueillir ses(leurs) propositions de solutions, discuter avec lui (eux) sur les différentes modalités de résolution de la plainte, lui(leur) faire des propositions concrètes et recueillir ses(leurs) préférences ;
- Retenir une solution équilibrée afin de résoudre la plainte avec le(les) plaignant(s) ;
- Transmettre la solution retenue au Responsable hiérarchique (UCP, MSP) pour validation (rapport d'enquête) ;

Etape 5 : Suivi et évaluation

Une évaluation de la satisfaction des populations sur la mise en œuvre du MGP sera réalisée chaque trimestre par le PULCCA en impliquant les mouvements associatifs (Groupements, ONG, associations de la jeunesse et des femmes, etc.) actifs dans la zone d'intervention du projet afin d'apprécier son fonctionnement et si possible proposer des mesures correctives. Cette évaluation sera faite par enquête auprès des bénéficiaires du projet et surtout ceux ayant utilisé les services du MGP (1 à 3% des bénéficiaires selon un échantillonnage aléatoire) par direction régionale.

Les enquêtes seront réalisées par les experts du PULCCA (Communication, Suivi-Evaluation et Sauvegardes). Pendant les missions de suivi du PULCCA, les experts devront s'assurer que les plaintes sont bien archivées. Les résultats de ces enquêtes seront publiés et partagés par les acteurs et diffusés sur les radios locales. Les statistiques sur le nombre et le type de plaintes reçues, les mesures prises et les résultats obtenus telles que présentées par la grille de suivi de la documentation (Annexe 4), devront être publiées dans les médias de la place (radios locales).

A la clôture du mandat des CLGP et CGP, toutes les documentations devront être acheminées par courrier et mises en archive (supports physiques et numériques) du PULCCA.

Etape 6 : Retour d'information - Fournir une réponse

A la suite de l'enquête et de l'analyse approfondie, une proposition provisoire raisonnable et Il existe trois niveaux de résolution des plaintes :

Le CLGP/ CGP devra discuter de la proposition provisoire avec le plaignant qui aura l'opportunité (i) d'accepter la proposition, (ii) de présenter une proposition alternative pouvant faire l'objet de discussion ou (iii) de la rejeter et d'envisager un autre processus de résolution des différends. L'accord final devra être précis, assorti de délais et d'un plan de suivi et agréé par les parties en conflit.

Il est formellement interdit d'imposer le verdict de manière unilatérale. La réponse à la plainte doit être notifiée au plaignant sans répression, sans menace et sans intimidation.

Le présent MGP prévoit des dispositions au cas où les plaintes ne sont pas résolues pour des raisons diverses. Les procédures ci-dessous s'appliquent à des cas exceptionnels et ne doivent pas être utilisées fréquemment. Plusieurs options de recours sont possibles :

- Porter le problème devant le Comité de Pilotage du PULCCA pour étudier s'il convient ou non de prendre des mesures additionnelles raisonnables (possibilité d'organiser des sessions exceptionnelles) ;
- Porter le problème au Ministère de tutelle pour voir s'il convient ou non de prendre des mesures additionnelles raisonnables ;
- Proposer le recours à un médiateur indépendant agréé par le Comité de Pilotage et le plaignant afin qu'il facilite la poursuite du dialogue ;

- Impliquer une partie externe et indépendante digne de confiance, pour qu'elle évalue la plainte et propose une solution objective.

Le recours à la justice est une option qui n'est recommandée qu'en cas d'échec de la résolution au niveau du PULCCA.

Une fois qu'une résolution de la plainte aura été convenue ou qu'une décision de clore le dossier aura été prise, l'étape finale consistera au règlement, au suivi, à l'archivage et à la conclusion de la plainte (Annexe 3).

Le CLGP/ CGP a la charge du règlement et du suivi de la plainte en s'assurant que la ou les solutions retenues soient appliquées. Il est également responsable de l'archivage des éléments des dossiers (formulaire de plainte, accusé de réception, rapports d'enquête, accord de règlement de plainte, fiche de règlement de plaintes, etc.). Ces documents devront être tenus confidentiels. La clôture du dossier surviendra après la vérification de la mise en œuvre d'une résolution acceptable par tous. Il pourra être demandé aux parties de fournir un retour d'information sur leur degré de satisfaction à l'égard du processus de traitement de la plainte et du résultat. Même en l'absence d'un accord, il sera important de clore le dossier, de documenter les résultats et de demander aux parties d'évaluer le processus et sa conclusion.

9.3.2. Suivi et l'évaluation du mécanisme de gestion des plaintes

Le suivi et l'évaluation du MGP vise à analyser l'état de la mise en œuvre des conclusions des différentes étapes de résolution des plaintes. Cependant, ils devraient conduire à promouvoir une résolution efficace des plaintes dans les meilleurs délais, mais aussi et surtout, l'implication du CLGP et d'autres acteurs du projet. Cela par la collecte et l'analyse systématique de toutes les informations liées aux différents procès-verbaux de constats, des réunions de conciliation, de négociation, dans le but de vérifier la conformité de la mise en œuvre des solutions proposées.

Afin de déterminer le bon fonctionnement du MGP, il est toujours bien de le soumettre à un examen périodique. Cet examen devrait permettre de s'assurer de la bonne mise en œuvre du mécanisme sur la base des solutions proposées devant les problèmes traités.

Une évaluation de la satisfaction des populations sur la mise en œuvre du MGP sera réalisée chaque trimestre en impliquant les organisations communautaires de base afin d'apprécier son fonctionnement et si possible proposé des mesures correctives.

Cette évaluation sera faite par enquête auprès des bénéficiaires et les résultats seront publiés et diffusés dans les médias de la place et les radios locales

10. Suivi et établissement des rapports du PMPP

10.1. Suivi des activités

Le suivi des activités de mobilisation des parties prenantes sera fait par le responsable de suivi-évaluation du projet (l'UCP). Le PMPP sera périodiquement révisé et mis à jour si nécessaire au cours de la mise en œuvre du projet afin de garantir que les informations présentées ici sont cohérentes et les plus récentes, et que les méthodes de mobilisation mises en œuvre restent appropriées et efficaces par rapport au contexte du projet et des phases spécifiques de son développement. Tout changement majeur intervenant dans les activités

du projet et à son calendrier sera dûment reflété dans le PMPP. En plus des PV des réunions, le responsable du suivi évaluation assurera le partage et la diffusion des PV et des rapports des réunions et actes d'atelier aux différentes parties prenantes.

10.2. Rapports aux groupes de parties prenantes

Les résultats des activités de mobilisation des parties prenantes seront communiqués tant aux différents acteurs concernés qu'aux groupes élargis de parties prenantes à travers les voies électroniques (groupe WhatsApp, courriel par exemple) ou à travers des réunions d'informations, selon une séquence mensuelle dans les différents groupes identifiés par l'équipe du projet.

Les informations sur les activités d'engagement du public entreprises par le projet au cours de l'année peuvent être transmises aux parties prenantes de deux manières possibles :

- Publication d'un rapport annuel sur l'interaction du projet avec les parties prenantes ;
- Un certain nombre d'indicateurs clés de performance développés et suivis régulièrement par le projet.

De plus amples détails seront présentés dans le PMPP mis à jour, qui sera préparé dans les deux mois suivant l'effectivité du projet, en mettant l'accent sur l'établissement de la stratégie de communication des risques et d'engagement communautaire.

11. Conclusion

Le PMPP constitue l'un des outils indispensables du volet social de la mise en œuvre du Projet. Selon les dispositions du nouveau cadre environnemental et social de la Banque mondiale, le PMPP fait partie intégrale des documents contractuels à élaborer avant l'approbation de tout projet. Le présent document est élaboré dans le cadre de la soumission des instruments conditionnels pour l'approbation de tout projet. Le document a été élaboré suivant une approche participative globale. Il va évoluer au fur et à mesure de la préparation et la mise en œuvre du Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire pour prendre en compte les besoins de mobilisation et de participation des parties prenantes dont les actions vont apporter une plus-value à l'atteinte des objectifs du projet. La mobilisation des fonds nécessaires à sa mise en œuvre y compris le MGP adoptera la même souplesse et le budget sera arrêté une fois l'UCP installée.

Annexes

Annexe 1. Liste de présence des différentes consultations publiques.

A 1. Région de l'Est.



Liste de présence de (Attendance sheet of): LA REGION DE L'EST Date: 06/01/2023

Plan de Mobilisation des Parties Prenantes du/ Stakeholders Engagement Plan of
Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire au Cameroun (PULCCA)/ Cameroon
Emergency Food Crisis Response Project (EFCRP)
Lieu (venue): SALLE DE CONFERENCE DU GOUVERNEUR

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
1	ZOGO NGOR R.	CHIEF D'ARRONDISSEMENT / REP. GOMI	698148270	[Signature]
2	ANOUNA Jules D.	AS Préfecture Bta	696522869	[Signature]
3	MONGUY B. MICHAEL	SG/CR-EST	698981909	[Signature]
4	LT ABBA ABDOUL	COM SMI8	674544271	[Signature]
5	LT MINIKO Paul	RI Collège	678585911	[Signature]
6	SITI BONGHA Kwila A	R. COMBAT 102	652168627	[Signature]
7	OBETAYE MEH	RA PL. D. GORE/EST	696736101	[Signature]
8	OR ESSOBA NGANO	SOST/EST	699750488	[Signature]
9	LT SAMENI MELONG	SEMIL	691-57-2126	[Signature]
10	PEMAN JUSTE FERRIER	REP. Maire de la ville	658 50 74 78	[Signature]
11	NGONO PIVENO Epse	Secr. Service Technique Social	69968.2786	[Signature]
	LOMO YVONNE Blédiane	Rep. BA ANICSA/EST		[Signature]
12	ESSAMA Denis	Chef. Service Commun. Section Cabinet Estuaire	698250516	[Signature]

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
13	Aleng Mfonngo Aude Marie	Cadre d'appui BRADERV Est. SA/ESA	699155123	[Signature]
14	Pouomagne Guiama Yolande Ose Moko	Chercheur / IRAD / Chef. Section Production, Animale et Halieutique	697380890 yolandepouomagne@gmail.com	[Signature]
15	NOMO Augustin	Groupeement des personnes handicapées	699543215	[Signature]
16	EBOUMETO CHARLES FELIX	Cadre d'appui DRAS-EST	699305125 charles.felix22@yahoo.fr	[Signature]
17	Achu Robert	Journalist CRTV	676151636	[Signature]
18	AMANG Denis	Journaliste CRTV	696794909	[Signature]
19	STEPHANE Godwin	Nutrition DASP Représentant du Délégué Régional de la Santé Publique	626407975	[Signature]
20	Saamago Fouing Bernand	TPV CRTV	695530438	[Signature]
21	CHEMETE Pierre	Journaliste SOPECOM-EST	69157572	[Signature]
22	BIBA Hamadou P.	CS Bai FAO Berbouy	659211500	[Signature]
23	ABEL RAMBOI	chef de bureau / PNTI	692052628	[Signature]
24	ESSANG THAOBE NARISSE	Prin. focal ASES/EST	676350275 698306104	[Signature]
25	M'YERIBO SINBERO Epse BEIRA	IRI 3 - DR TSS (Est) Représentante du DR MINS	696050968	[Signature]
26	MBOBLE DOB	Président PLANOPAC-EST	699516425	[Signature]
27	Janinla Kukan Chin	DR/EP/IA-EST	677829801	[Signature]
28	YIBA Felo	DR/EP/EST	699776900	[Signature]
29	IBBOUA PASSER B	DR / PNTI/EST	69863657	[Signature]

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
30	Missé Aïny Christian	IRAD Bertoua	655690674	
31	OU MAROU	BoBoBo- Cultivateur	690805450	
32	ADAMOU Djaimou	Mboro- agriculteur		
33	IBRAHIMA-HAMAR	Mboro agriculteur	699395976	
34	MAMOU DOU-ADAMOU	Mboro - agriculteur	697324424	
35	ARBO- AHMADOU	AFJ agriculteur	672679344	
36	SAL'ABDOU	Mboro agriculteur	671995156	
37	MOHAMMADOU-Gajo	Mboro- agriculteur	679929983	
38	ALIOUM-YAYA	Mboro - agriculteur		
39	HAROUNA-HAMAROU	Mboro - agriculteur	671533424	
40	YOU GONDA	Mboro - agriculteur		
41	HAMAROU-ALHAGI	Mboro- agriculteur	699351511	
42	DA'ROU-ADAMOU	Mboro- agriculteur	690208642	
43	YACUBA - ALHAGI	Mboro - agriculteur	656471130	
44	NDAMGA-YAYA-ADAMOU	Mboro - agriculteur	676999961	
45	HAMADJEDA-HAMIDOU	AFG BoBoBo- Cultivateur	680319144	
46	DA'ROU-ADAMOU-ESIA	AFG BoBoBo- Cultivateur	673967400	

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
47	BACPAI-Djibilla	AFG BoBoBo- Cultivateur	673841011	
48	OUSEINI-Djibilla	BoBoBo- Cultivateur		
49	MAMOU DOU-YAYA	BoBoBo- Cultivateur	682941755	
50	MOURABA AYOUBA	Point focal Prodel	691651205	
51	FEUNANG NGANEGNI LETHICIA FLAVINE	ENVIRONNEMENTALISTE	670242842	
52				
53				
54				
55				
56				
57				
58				
59				
60				
61				
62				
63				

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
13	SOUAIBOU SAH	ELus CAPEF EK	67431054 697466739	
14	NYAGO DINGBA	DRADER-EN Chef Service Enfant Hand	694927033 675695354	
15	MANDO	DR-MINEPDED/EN S. sensibilisation	675354443 696443728	
16	GOI-GOI Pierre	CYBRAS Rep. DRAS-EN.	695660029	
17	LYALE TAPITA H. EPOE ZIZAMLE	DDAS - Oyamari	699279832	
18	SIDI YANKABE	Secours aux pisciculteurs du Sahel	695579204	
19	ZOUZEUBE HORAS	SODECOTON	699110290	
20	ABOUBAKAR ALIM	CISAGI DE/ MIN/ DEVELOP/ EN	699560444	
21	ARAFAT ABATCHA BABA	ANADD / RH	691027029	
22	HAMIDOU ALH BONGE	SCOPE BAGAN. Amekou	697741212	
23	BITCHARA EMATH.		696825347	
24	ADOU M. DJDDA		699281625	
25	DR NJIMINE SAMSON	Focal point Erudéf	677699854 695597018	
26	BELLO GABEY	Plateforme Regionale EN CPEAM	695530261	
27	GONZONA CHARLES LUIE	Groupe de travail sur la décentralisation	693456494	
28	OUSSOUHAYOU	Choi K... Bo...	69668888	
29	GONI ARBAS	Rep ACEFA	691141600	

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
30	FOKA Prosper N.	Ingenieur I APEU-CAMEROON	695288844	
31	HASSAWA Belle	Reproducible de ELEVA	695288213	
32	MARYAMOU et SAIDOU MENGER		6995438	
33	ABOU ABOUKRAMAN	OPH	69982600	
34	HEUSSENA JEAN	Consultant National FAO	699779965	
35	Mouhammadou Batim	PAM/ppo	697580863	
36	SALAMATION	présidente mptf	695246525	
37	MOUBANE Pascal	Rep. DR MINIMEESA/EN	656820856	
38	FAIKI Antoine	SGS/PULci	695291979	
39	Dr. Asongwe Cyrille	RH45/Adviser	677752935	
40	NGUY SYLVAINUS	RH45/S.G.		
41	DJAHABOU	PCA propkrona	696192336	
42	Pr Maeh...	DATA-MINDH	69987977	
43	FEUNANG NGANTIEGNI LETHICIA FLAYINE	ENVIRONNEMENTALISTE	690242842	
44				
45				
46				

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
47	Ehane Paswick	GM1025	681373661	
48	AIC DNANA NDUDA	GB - MINAWAO	69970432	
49	DAIROU HASSANI	Décheur/animateur	697999889	
50	SOMDABLA ADABAWASS	animateur RADIO:ESPOIR	698554834	
51	JAMBSANG MARGUENI EPSE PSONGLOE	RHHS / Président	677069558	
52	Amina Sybilla	Animatrice Radio Jamaïque FM	690880090	
53	HAMMOU BEINI	SG. Caspower	658882695	
54	Juël Naman	Journaliste/Reporteur	69932794	
55	Jacques KALABASSA	MUTATIONS	697781201	
56	DJAMILA MAZISSOU	membre	655478993	
57	AMINOU ALIOM	CANAL 2	699861207	
58	SIDI-CHERIF	NGTV	699205708	
59	HAMMOU KAM	INFO TV	693956767	
60	ABOUL ALIM	DBS TV	697688863	
61	HINSA WAIBI NIKOUKOU	LE Quotidien	696382978	
62	OU MAROU	DAH TV	694701124	
63	BACHIROU	GALAXI TV	695682161	

MEDIAS

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
64	ABOUBAKAR SAÏD	REPORTER ^{SAHEL}	691922325	
65	ISSOUFOU GAMBANI	Reporter	696-61-63-73	
66	DJEKOLDI GILBERT	Journaliste CAM 10 TV	693998883	
67	Abdoul Alim	DBS TV Reporter	697688865	
68	Amina Sybilla	Animatrice Radio Jamaïque FM	690880090	
69	BACHIROU BOUBAKARI	Journaliste Galaxie TV	695682161	
70	HAMMOU KADU	Reporter INFO TV	693956767	
71	NIABIE Ferdinand	Reporter HORIZONS N. MAG	696-63-61-77	
72	HINSA NIKOUKOU	Le quotidien	656205882	
73	MOUBARACK YAOURA	JOURNALISTE WAL TV	697096937	
74	Jacques KALABASSA	MUTATIONS	697781201	
75	Juël MAMANE	CANAL 2 Tribune	69932794	
76	SIDI-CHERIF	NGTV	699205708	
77	OU MAROU	DAH TV	694701124	
78	ROUBAKARY Am	AFRIQUE MEDIA	699265796	
79	MOUSSA	HAOUSSA 7	677900909	
80	DAHIBOU ABDOU	DAH FM	695888096	

A 3. Région de l'Adamaoua.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION ET DE L'INTEGRITE
REGIONALE
DIRECTION DE LA COOPERATION NORD-SUD ET DES ORGANISATIONS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT
GENERAL SECRETARY
GENERAL DEPARTMENT OF COOPERATION AND REGIONAL
INTEGRATION
NORTH-SOUTH AND MULTILATERAL COOPERATION DEPARTMENT

Liste de présence de (Attendance sheet of): DE LA REGION DE L'ADAMAOUA Date: 13/01/2023

Plan de Mobilisation des Parties Prenantes du/ Stakeholders Engagement Plan of

Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire au Cameroun (PULCCA)/ Cameroon
Emergency Food Crisis Response Project (EFCRP)

Lieu (venue): SALLE DE CONFERENCE DU GOUVERNEUR

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
1	KILANDI AGUIKE	Gouverneur	699703218	[Signature]
2	ABOURA BILOR E	SB/ISB	699703218	[Signature]
3	AUREN FACHENNE	Préfet/Pré	696071585	[Signature]
4	WANGOU BRUNO	Conseil Régional/Vice Pr	699731061	[Signature]
5	MAMA KENDJOUY	Maire de la Ville	699733607	[Signature]
6	SI DZAMILAVOU Epie Adomou	DR Santé Publique	655446362	[Signature]
7	NGWA LOUIS N.	STC WBG SANET	699503300	[Signature]
8	PEGOKO Isaac	DRTP/AD	699853608	[Signature]
9	AMINATION ASSIR	Rep./DRAS AD	699672375	[Signature]
10	NJIKAM AROUNTA	CG-FND/PAM/AD	699766466	[Signature]
11	NGONOU Joëlle	ITS/Rep/DRSS-AD	696483806	[Signature]
12	OUSMANOU	Rep. chef d'Agence Régionale Feicom/ADAMAOUA	656 06 26 04	[Signature]

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
13	WATERE EMMANUEL WERY	Chef Service Rep DR MINISTRE	690 17 40 72 tapina@vsnr.fr	[Signature]
14	SADOU SIDRAI	DR/RENEVED	675210398 sasma35@gmail.com	[Signature]
15	TEUBAFIBO GASTARS	Rep DR/MINEPAT/AD	6965711486 laudabegapad@vsnr.fr	[Signature]
16	KAM Daniel Roger	Specialiste Régional Gestion des Risques de Restes de Produits Cadeaux Zone 2 PPR/AD	696 836 161 danykambou@gmail.com	[Signature]
17	DROUSSENI OUSSEIMANOU	Rep. DREPIA/AD	676041195 drousseni@vsnr.com	[Signature]
18	Coussong Kabalar	HDFO PAM	696 6116 61 coussong.kabalar@vsnr.com	[Signature]
19	LIOUËL KAMANI	PPD PAM	680 600 146 liouel.kamani@vsnr.com	[Signature]
20	Mme OUMATE née FADILATOU	DR/MINPMEESA/AD	699841072 oumatefadilatou@gmail.com	[Signature]
21	B-Bai BURONDE N.	C/CAR/SORA	-	[Signature]
22	MHAMMADOU ASSO	CIDASSO/SDGRA	-	[Signature]
23	Mme MATIP	CSCPM/DREPNED/AD	696 33 74 63	[Signature]
24	SOULEIMANOU BOUBA	Rep DR/DR/AD	690364161	[Signature]
25	MHAMMAN GORDON	Stagiaire/ENAM	653 697002	[Signature]
26	MOMBEK Claude	C/CELCOM/Gouverneur	69448357	[Signature]
27	ANNA ZUWA B.	Journaliste & Quinifin	694056420	[Signature]
28	GLASSE NYANGOK	Journaliste à l'ADAMAOUA NEWS	69 889 2741	[Signature]
29	MERLIN BENDE	BNEWS1	698231697	[Signature]

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
30	Tompson Abdoulaye	Chargé	655944838	
31	Yadji Ka-guè	Notable		
32	Salimou Moumouni	Notable		
33	Yoga-Moussa	Notable	693158876	
34	Babla Tella	Notable		
35	Yakouba Fabrice	deplace Interne	69535460	
36	Y. Hama Biendou	Agriculteur	699966408	
37	Adama Maïna	Agriculteur		
38	Bouba Sadou	Agriculteur	68666426	
39	Hamadou Bole	Agriculteur	693354756	
40	Moussa Emmanuel	Agriculteur	693051123	
41	Boumarou Abdou	Agriculteur	679647915	
42	ABRAHAM FELIX	Agriculteur		
43	Oumarou Jédon	Agriculteur		
44	MOHAMADOU AWAL	JOURNALISTE/DRS-2	699069067	
45	NANA HAMIDI	JOURNALISTE	696038687	
46	DEWA ABDAL-ALIS	Journaliste	672904181	

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
47	ABBA ABAKAR	Journaliste, Radio Sanku Lingila	694655236	
48	FEUNANG NGANDESSU LETHICIA FLAVINE	ENVIRONNEMENTALISTE	670242842	
49				
50				
51				
52				
53				
54				
55				
56				
57				
58				
59				
60				
61				
62				
63				

A 4. Région du Nord-Ouest.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie
 MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
 L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION ET DE L'INTEGRITE
 REGIONALE
 DIRECTION DE LA COOPERATION NORD-SUD ET DES ORGANISATIONS



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland
 MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT
 GENERAL SECRETARY
 GENERAL DEPARTMENT OF COOPERATION AND REGIONAL
 INTEGRATION
 NORTH-SOUTH AND MULTILATERAL COOPERATION DEPARTMENT

Liste de présence de (Attendance sheet of): NORTH-WEST REGION Date: 19/01/2022

Plan de Mobilisation des Parties Prenantes du/ Stakeholders Engagement Plan of

Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire au Cameroun (PULCCA)/ Cameroon
 Emergency Food Crisis Response Project (EFCRP)

Lieu (venue): GOVERNOR'S MEETING HALL

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
1	VIANG MEKAM	S.G Gouverneur	674478756	[Signature]
2	Marceline Njoug	ESCAD/Governor's office	650054295	[Signature]
3	Bernard Njoh	FC/BCC	677601212	[Signature]
4	KILIM Henry Icha	DDR-NW	677419379	[Signature]
5	IRADINI FONDREUF	Rep RD MINTP-NW	675264872	[Signature]
6	Dr. Kingsley Cho	Sen RD-MINSANTE	674493327	[Signature]
7	Akwafu Anna T.	First Deputy Mayor	654791919	[Signature]
8	FOFIE Roberto C	PS/Governor's office	650034245	[Signature]
9	NDEH Emmanuel	D.P, MIDENED	677840250	[Signature]
10	FUCHI Thomas	RD MINADEP NW	677654242	[Signature]
11	JACIL Sentia NC	MINDEVEL	651999600	[Signature]
12	BAMU MAX.A.	Farmer	677318891	[Signature]

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
13	MUG DENIS	RD MINERPE	677523259	[Signature]
14	PAMELA BARI T.	RD MINTSS	657000820	[Signature]
15	NGI Thierry NGI	Support staff DAEPIA-NW	677337791	[Signature]
16	ILOME KAMBEA	RD/FEICOM	677384371	[Signature]
17	FEUNANG NGANMEHI LETHICIA FLAVINE	ENVIRONNEMENTALISTE	670242562	[Signature]
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
13	Grace Among	Secretary General NIAFABACOS	677743309	
14	Amboufei Diana E.	Ngie Gentile Klonen AKUMLAM	677658382	
15	HRAI. Dominic Njinyo	Staff Governor's office	677287068	
16	Nipoh Ibrahim G.	Edriss-NS EM PFAVTCIG Mile 4 Bamenda	675504508	
17	TAMANKING ALBERT	FARMER	691608996	
18	Adoune Clemence	Farmer	697981183	
19	Kamya Tamie Lyille	Student/ Farmer	670085258	
20	Deil Murny H	Farmer (dairy)	67532888	
21	Fabien Emmanuel	Farmer	680550178	
22	Mofackia Quila	Farmer	681794173	
23	Asangbang Elwu	Farmer	677300733	
24	Azah Ikumukoh Anach	Farmer	674245024	
25	Amendo Vanisa	Farmer	67081528	
26	Tanyi Beltha Namend	Farmer	675616658	
27	NICOL LOUISE S.	Mixte Farmer	650312202	
28	Atanga Judith	Farmer	674500731	
29	Foshe Sunita T.	Farmer	673131955	

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
30	NDAKISE Stephen	Farmer	677387327	
31	Ezekiel Ngwasiri	Farmer	670412277	
32	ASANGBE Samuel Takwi	Fish farming Farmer	677281840	
33	Nipoh Ibrahim	Edriss-NS Multisupport Milk Farm and Vocational Training Common Initiative Coop. upstair	675504508 67724997	
34	Nele Felix	Farmer	678794940	
35	Ngie Valastine Tanimon	Farmer (cow)	675007988	
36	YAKUBOU Umarou	FARMER (CATTLE)	650847312	
37	MAHMUDU HAMIDU	FARMER (CATTLE)	673277001	
38	Bernard Asaba	fish farmer	691881974	
39	TIH AKOSUNGA Augustine	Pigs/Poultry farmer	672990225 680723344	
40	Tantoh John Takwe	Bee keeping pig farming	677886078	
41	Mahoh Bridget Lem	Poultry	875736458	
42	Ngongfi Isaac	Farmer	678924258	
43	SUNDAY ARON	FARMER	677002588	
44	Mifer Irene	Farmer	677832699	
45	Tanyue Valantine	Farmer	676107722	
46	KENNEDY DINDO YOLANDA	Farmer	672415536	

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
47	Tanjung Mabel	Farmer	616374553	
48	PiParsekong Mercy	Farmer	678628202	
49	BIEMONWING Emmanuel	Farmer	690657173	
50	ASANGANA MARY	FARMER	675 45 96 20	
51	ANWANIG DEBORA NKENIG	FARMER	670239314	
52	PIBIPIBOWOH PANTAFOR ACINES	FARMER	681388332	
53	Fomlah Ngwingmon wing Mercy	Farmer	670348399	
54	Aishatu Muhamm- adou	Farmer	654427606	
55	Aishatu Sufaya Mamou	Farmer	677201527	
56	Zoh Daniel	Farmer	677561354	
57	NO NGVI MEKEMIA	Farmer	678622996	
58	Thomas Farmer	Farmer	676306193	
59	Nkambi Courage	Farmer	672873218	
60	Angang Irma Sin	Farmer	670814603	
61	Birou Linda	Farmer	670390077	
62	Manka Rita	Farmer	676144408	
63	Paul A. Abongwa	Farmer	679182089	

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
64	Chenka Ernestine	Farmer	676023226	
65	Lemfu Chony	Poultry Farmer	672649499	
66	Fozoh Nickson	Farmer	677592455	
67	Riba-ako Felisia	Farmer	672093444	
68	Wara Ghantal Ngwa	Farmer	652093444	
69	Grace Sindoh	Farmer	674619195	
70	TANFORUM EDWIN A.	Farmer	677976026	
71	NDONUE DIVINE	Farmer	676410207	
72	Finetha sirineu	Farmer	672381868	
73	CHRISTINA NANGWEN	Farmer	64309525 67571977	
74	JAMANING ESTHER	Farmer	683153500	
75	PAULINA NANGWENIFORM	Farmer	670954323	
76	Tala Budget	Farmer	679937154	
77	AMMIBANIL Collins	Farmer	681098831	
78	Atangui Promise F.	Farmer	670891439	
79	Ndame Blessing	Farmer	673531275	
80	Chi Nohert Tanforum	Farmer	677080072	
81	Ladi Puleya	Farmer	675265045	
82	Lontis Fozoh	Farmer	679883979	
83	Tani Asiata Yensi	Farmer	674026161	
84	JIBRAL SHAFARU	Farmer	674413867	
85	GLADYS FRI HISAFOR	Farmer	677246022	



Liste de presence de (Attendance sheet of): NORTH-WEST REGION Date: 30/12/2024

Plan de Mobilisation des Parties Prenantes du/ Stakeholders Engagement Plan of

Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA)/ Emergency Project to Tackle

Food Crisis (EPTFC)

Lieu (venue): BAMENDA 3 COUNCIL MEETING HALL

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Function/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
1	Cletus Ange Matome	J. G MIDENO	67776458	[Signature]
2	Ndeh Emmanuel	DTD, MIDENO	67784028	[Signature]
3	Ndula Lawrence	Credit Officer Litigation	677108032	[Signature]
4	Fongu Cletus T	member B'da 3	677665180	[Signature]
5	Furwie Stanley Ngufor	son of NKWEN Mixed Farming	678753576	[Signature]
6	Tanwo Terrence Ngufor	Poultry farmer	678728288	[Signature]
7	Tanwo Emmanuel Ngufor	Poultry farmer	675410918	[Signature]
8	Tracey Kiamdom	Animal Production	650132011	[Signature]
9	Nditingy Lita	Maize/beans farmer	677658195	[Signature]
10				

11	Christopher NDI	President Bamenda III Fish Farmers Coop.	677667030	[Signature]
12	Achunchu Moses	Member B'da III Fish farmers Co-orp.	653735553	[Signature]
13	NJIM DOMINIC FIAU	Member B'da III Fish farmers cooperative	677971850	[Signature]
14	TEJIO MICHEL	Member B'da III Fish farmers cooperative	650968518	[Signature]
15	Chafor Sylvester Ngye	Member B'da III Fish farmers cooperative	678885783	[Signature]
16	Mbu Ronald Chensang	Member cooperative	677873846	[Signature]
17	Ngye Jacqueline	Member of Cooperative (HOPTFC-CAMEROON)	679934681	[Signature]
18	Ngu Valentine Ndoh Ngye	Advisor, Bamenda III Fish Farmers Coop.	677658378	[Signature]
19	Ntong Gloria Nyang	member B'da III COOP.	67668444	Gloria
20	GAM Augustine	Tec Committee member	663046939	[Signature]
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				

A 5. Région du Sud-Ouest.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Pais Travail Patrie
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION ET DE L'INTEGRITE
REGIONALE
DIRECTION DE LA COOPERATION NORD-SUD ET DES ORGANISATIONS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace Work Fatherland
MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT
GENERAL SECRETARY
GENERAL DEPARTMENT OF COOPERATION AND REGIONAL
INTEGRATION
NORTH-SOUTH AND MULTILATERAL COOPERATION DEPARTMENT

Liste de présence de (Attendance sheet of): SOUTH-WEST RegDate: 20/01/2023

Plan de Mobilisation des Parties Prenantes du/ Stakeholders Engagement Plan of

Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire au Cameroun (PULCCA)/ Cameroon
Emergency Food Crisis Response Project (EFCRP)

Lieu (venue): GOVERNOR'S MEETING HALL

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
1	NGEMBAINE EKOIE DANIEL	IG/ Governor's Office Buea	677840282	
2				
3				
4	AKAWOH MINERUA EPEE MOLINGE	BUEA COUNCIL 1st Deputy MAYOR	677242128	
5	JACKSON NTAPI	R-D/MINADER	698092668	
6	Dr. EUBE LUCY	R-D/MINEPIA	697089129	
7	MUKETE Joseph N	R-D/MINDDEVEL	675902890	
8	SET EKWABI SONGE	RD/MIN EPOED/SW	677745228	
9	NETIE L. GUE ELONGA	RD/LABOUR ISW	676073237	
10	TEBA Abel K	SDCP/SOWEDA-10GM	677727438	
11	NGONE NLOBEMESAPE	Regional chief DDR	677857224	
12	NGWA LOUIS N.	CONSULTANT	677500300	

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
13	Bake Iene Iobe	R-D MIN/PMEESA	699971585	
14	Fry Edwin che	Repre. FEICOM /AW	653350072	
15	HERMAN HOIGEN EKWALLA	See Rep. WECOMA	678855807	
16	RAWLINGS NBENE ESONG	Rep. ACEFA South West	691146434	
17	EPOSI ABOVE Gerildine epee Nyonga	Rep. PIDMA	678107626	
18	Bemyingma Richard L	Programme assistant WFP	69634092	
19	George Botla	Emergency Resp Specialist	692330167	
20	Tendongmah GIZEL	Volunteer /CUAPWD	676152362	
21	Ajbor Valery orock	President /CUAPWD	675306699	
22	MEZATROP GABRIEL	DDP/PATKO MINTP	695625221	
23	Moselle Fele Peter	Bocam GAFCoop Bob	675763603 677013256	
24	Azefer Nangah Asah	Programme Manager, TUITOSEA, BUEA	670340840	
25	NFUAWA WILL NEASZEA	CE3-DRESC /Governor's office	675974758	
26	FEUNANG NGANDEGNI LETHICIA FLAVINE	Environmentaliste	670242842	
27				
28				
29				

N°	Noms et prénoms (Names and surnames)	Fonction/ Institution (Function/ Institution)	Contacts (tel/mail)	Signature
30	Ngo Bell Huguine Brieste	Chef de Service Affaires Généralistes ADSA-SW.	678881384	
31	ESSOKA JSOKA Samuel.	Secretary General GAERE - NGO.	679501073	
32	Muwa IKome Hms	Small Scale farmer	679668013	
33	Mukwelle Synthia	Food & Industrial Engineer ROPH-SW (representative)	670191541	
34	Mafuni-Namange Claudine	Representative CDC	671438800	
35	KYONKA C. MBELLA	Director Greenworld cooperative	677447622	
36	Fon Juochi Quinta	Executive Director Association for the Socially Vulnerable (ASOV)	679815339/ 665020900	
37				
38				
39				
40				
41				
42				
43				
44				
45				
46				

A 6. Liste des personnes déplacées présentes à Bamenda III.

No	NAMES	GENDER	AGE	DISPLACED LOCALITY	CURRENT RESIDENT	NUMBER OF CHILDREN	CONTACT
1	Timbeng Hosea	Male	41	Belo	Nkwen (Mile3)	3	667766014
2	Ntung Charlot	Female	38	Bantene	Nkwen (Mile4)	3	677126690
3	Ayuk Lovina	Female	28	Ndu	Nkwen (Mile 3)	-	681719037
4	Anabobibi Janette	Female	31	Kumbo	Nkwen (Mile 4)	2	674956513
5	Muh James	Male	30	Nibum	Nkwen (Mile3)	3	671932351
6	Moussa Marcus	Male	53	Ndop	Nkwen (Mile 3)	4	661886939
7	Mngo Dsmond	Male	41	Widikum	Nkwen (Mie 4)	3	677408707
8	Ijang Rose Fonga	Female	51	Bambui	Nkwen (Mile4)	4	675762221
9	Ngeniform Elizabeth	Female	31	Widikum	Nkwen (Nahmoh)	5	677451869
10	Ngang Odette	Female	31	Widikum	Nkwen	1	651414889
11	Bebey Celine	Female	24	Banso	Nkwen	1	672311676
12	Edel Qween	Female	26	Banso	Nkwen	2	679706823
13	Nives Suliy	Female	30	Banso	Nkwen	2	683447866
14	Lum Benadette	Female	22	Kom	Nkwen	2	67667851***
15	Mbeh Evelyn	Female	42	Bambili	Nkwen	4	678167780
16	Akum Marie	Female	38	Batibo	NKwen (Mile 2)	5	674630911
17	Mbah Victorine	Female	80	Batibo	Nkwen (Mile 3)	-	670083748
18	Acha Anne	Female	60	Kwakwa	Nkwen (Mile 3)	-	677444781
19	Mba Lydia	Female	46	Kwakwa	NKwen(Mile 3)	8	670242297
20	Acha Peter	Male	50	Kwakwa	Nkwen (Mile 3)	6	665500847
21	Afieh Patricia	Female	70	Batibo	Nkwen (Mile3)	8	664805407
22	Fokang James	Male	25	Batibo	Nkwen (Mile3)	4	-
23	Tye Belinda	Female	55	Batibo	Nkwen (Mile3)	1	67488269***
24	Tenjeh Paulina	Female	21	Batibo	Nkwen (Mile3)	-	673209153
25	Abe Nadage	Female	45	Batibo	Nkwen (Mile 3)	-	667131706
26	Tibad Joseph	Male	65	Batibo	Nkwen (Mile 3)	1	667731631

No	NAMES	GENDER	AGE	DISPLACED LOCALITY	CURRENT RESIDENT	NUMBER OF CHILDREN	CONTACT
27	Moti Bridget	Female	50	Batibo	Nkwen (Mile 3)	-	675619796
28	Ngu Suzan	Female	60	Batibo	Nkwen (Mile 3)	1	676262104
30	Tifang Evelyen	Female	35	Batibo	Nkwen (Mile 3)	1	664658416
31	Tegri Irene	Female	42	Batibo	Nkwen (Mile 3)	-	663643327
32	Tetuh Mary	Female	67	Batibo	Nkwen (Mile 3)	1	670090111
33	Tata Carine	Female	33	Djotine	Nkwen (Mile 3)	-	675721668
34	Mabu Pamela	Female	43	Djotine	Nkwen (Mile 3)	-	674101167
35	Tinga Fidelis	Male	45	Belo	Nkwen (Mile 3)	1	676190061
36	Nyu Simon	Male	65	Belo	Nkwen (Mile 5)	1	670783422
37	Ayu Allusius	Male	34	Belo	Nkwen (Mile 5)	1	676271870
38	Tambe Frida	Female	68	Kendem	Ntamuche	1	673190100
39	Akumbom Vanessa	Female	20	Babanki	Nkwen (Mile 4)	-	670769787
40	Marceline Ntummyug	Female	35	Bafut	Nkwen (Mile 4)	-	679381248
41	Tambe Patricia	Female	48	Kendem	Ntamuche	-	676898026
42	Nji Linda ngum	Female	27	Ndop	Mulang	1	675312125
43	Amabo Ivo Suh	Male	31	Bafut	Nkwen (Mile 4)	1	679193445
44	Sirri Clemetine	Female	41	Bafut	Nkwen(Mile 4)	1	676192341
45	Tsogwa D Esther	Female	38	Bafut	Nkwen(Mile 3)	1	674550792
46	Atanche Anabel	Female	24	Bafut	Nkwen (Mile 4)	1	650594010
47	Funwie Christian	Male	30	Bafut	Nkwen (Mile 4)	1	677835143
48	Atanche Kenneth	Male	35	Mbeleve	Nkwen (Mile 4)	1	666327714
49	Manea Christiana	Female	53	Bafut	Nkwen (Mile 4)	1	680566116
50	Geh Prisca	Female	35	Bafut	Nkwen (Mile 4)	2	652384217
51	Nde Linda	Female	30	Bafut	Tanka	1	675846266
52	Njifor Daisy	Female	20	Balangi	Nkwen (Mile 3)	1	679691227
53	Nkelle Wilson	Male	36	Balangi	Nkwen (Mile 3)	0	676419002
54	Njifor Elenor	Female	26	Balangi	Nkwen (Mile 3)	1	676419002
55	Njifor Ruth	Female	12	Balangi	Nkwen (Mile 3)	1	676419002

No	NAMES	GENDER	AGE	DISPLACED LOCALITY	CURRENT RESIDENT	NUMBER OF CHILDREN	CONTACT
56	Baimbo Silvia	Female	20	Oku	Nkwen (Mile 3)	0	679368903
57	Nkwain Emmanuel	Male	58	Belo	Nkwen (Mile 3)	0	677765404
58	Nkwain Ethel	Female	26	Belo	Nkwen (Mile 3)	0	671376040
59	Fonkupu Relindis	Female	29	Banso	Nkwen (Mile 3)	1	673139064
60	Akiambom Pascaline	Female	36	Njinikom	Nkwen (Mile 3)	0	650050341
61	Akielibom Ignatious	Male	53	Njinikom	Nkwen (Mile 4)	1	677139064
62	Njingang Prudentia	Female	62	Bambui	Nkwen (Foncha Street)	0	693935853
63	Marcelle Stephnie	Female	30	Bambui	Nkwem (Mile 4)	-	-
64	Nunoh Vivian	Female	28	Bambui	Nkwen (Foncha Street)	1	-
65	Salome Carita	Female	12	Bambui	Nkwen (Foncha Street)	1	-
66	Anye mac-Bright	Male	7	Bambui	Nkwen (Foncha Street)	1	693935853
67	Bongtam Leonel	Male	6	Bambui	Nkwen (Foncha Street)	1	-
68	Alexis Junior	Male	4	Bambui	Nkwen (Foncha street)	1	-
69	Wibedbom Rovian	Male	2	Bambui	Nkwen (Foncha Street)	1	-
70	Ngwengeng Chinabel	Female	27	Bambui	Nkwen (Mile 3)	1	678283325
71	Zubunu Kezia-Joy	Female	1	Bambui	Nkwen (Mile 3)	-	-
72	Mendo Lilian	Female	34	Bambui	Nkwen (Mile 3)	-	-
73	Soh Solange	Female	20	Bambui	Nkwen (Mile 3)	-	680019740
74	Binwi Godwill	Male	1	Bambui	Nwen (Mile 3)	1	-
75	Tasi Honore Foche	Male	31	Mbengwi	Nkwen (Mile 4)	-	675009898
76	Ngum Gladness	Female	25	Oku	Nkwen (Mile 4)	3	653219322
77	Ngum Paniel	Male	7	Oku	Nkwen (Mile 4)	1	653219322
78	Ngum Ophilia	Female	15	Oku	Nkwen (Mile 4)	-	653219322
79	Ngum Nehemiah	Male	20	Oku	Nkwen (Mile 4)	-	653219322
80	Ngum Victory	Female	13	Oku	Nkwen (Mile4)	-	653219322
81	Ngum Melvin	Female	17	Oku	Nkwen (Mile 4)	1	653219322
82	Ngum Doris	Female	24	Oku	Nkwen (Mile 4)	3	651049080
83	Ngiseh Theresia	Female	67	Ndop	Nkwen (Mile 4)	1	-

No	NAMES	GENDER	AGE	DISPLACED LOCALITY	CURRENT RESIDENT	NUMBER OF CHILDREN	CONTACT
84	Gwenga Joseph	Male	46	Tingo	Nkwen (Mile4)	4	670243888
86	Lofti Mirabel	Female	29	Belo	Nkwen(Mile 4)	4	674296600
87	Yonghabi Charlotte	Female	39	Belo	Nkwen (Mile4)	3	673263231
88	Kuoh Jonathan	Male	38	Belo	Nkwen (Mile 4)	6	679689100
89	Nkean Mercy	Female	37	Belo	Nkwen (Mile 4)	6	674419346
90	Njang Gladys	Female	50	Belo	Nkwen (Mile 4)	3	675405104
91	Nkwan Cosilia	Female	32	Belo	Nkwen (Mile 4)	5	675983826
92	Nges Eden	Female	17	Belo	NKwen (Mile 4)	2	682677487
93	Low Vivian	Female	39	Belo	Nkwen (Mile 4)	-	671483289
94	Nkeyam Helen	Female	41	Belo	Nkwen (Mile 3)	2	650379280
95	Chia Concilia Tang	Female	29	Belo	Nkwen (Mile 4)	9	672771379
6	Nayah Delphine	Female	30	Muyaka	Sisia	10	674356156
97	Akungha Josephine	Female	70	Fundong	Sisia	2	-
98	Suh Marrie	Female	24	Fundong	Sisia	0	675672126
99	Ambe Ambe	Male	43	Bafut	Nkwen (Mile 4)	6	670076101
100	Diangha Comfort	Female	50	Belo	Nkwen (Mile 3)		675553493
101	Miimben Simbom	Female	15	Belo	Nkwen(Mile3)		675553493
102	Romeo Yibeh	Male	16	Belo	Nkwen (Mile3)		675553493
103	Ayaeh Cydra	Fmale	45	Belo	Nkwen (Mile3)		677856541
104	Claris Fien	Female	20	Belo	Nkwen (Mile 3)		677856541
105	Ayaeh Sandrine	Female	16	Belo	NKwen (Mile 3)		677856541
106	Bernard Tuinsi Ngoah	Male	52	Fundong	NKwen (Mile 3)		673580884
107	Manon Nai	Female	23	Muche	NKwen Mile 3)		674048717
108	Ngueh Ernest	Male	29	Fundong	Nkwen(Mile 3)		673971951
109	Masango Enone Keme W	Male	46	Ntamuche	Nkwen(Mile 3)		675307469
110	Ngekwe Augustina	Female	61	Mbonge	Nkwen (Mile 3)		651617563
111	Langwe Evandelis	Female	44	Mayuka	Nkwen (Mile 3)		670584347
112	Ndifor Susan	Female	38	Bafut	Mile 6 Mankon		676318623

No	NAMES	GENDER	AGE	DISPLACED LOCALITY	CURRENT RESIDENT	NUMBER OF CHILDREN	CONTACT
113	Bih Sylvia	Female	26	Kumbo	Ntarikon		672372726
114	Lum Loveline	Female	44	Fontem	Food Market		673264793
115	Kinyuy Goodness	Female	26	Bafut	Meta Quarter		650965326
116	Awah Linda	Female	40	Bafut	Ntarikon		674056111
117	Joan Vershiyi	Female	35	Banso	Mile 6 Mankon		653855222
118	Kilofonyuy Amira	Female	15	Bafut	Meta Quarter		665492952
119	Guy-Klein Palve	Male	21	Kumbo	Bambili		671123313
120	Kofon Epouse Kidze	Female		Kumbo	Nkambe		
121	Nkwani Lizert	Female	39	Kumbo	Nkambe		678178561
122	Joyceline Dulafa	Female	23	Nkambe	Nkambe		677543110
123	Ndikum Peter Saah	Male	12	Nso	Nkambe		677543110
124	Akianbom Godwill	Male	27	Nso	Nkambe		677543110
125	Tandafor Rosaline	Female	49	Nso	Nkambe		677543110
126	Tandafor Bih Yvette	Female	28	Nso	Nkambe		677543110
127	Ayaeh Rebecca	Female	45	Belo	Nkwen (Mile 3)		677856541
128	Ful Simeon Ngoh	Male	24	Boyo	Manda		677166695
129	Toh Belturi	Male	19	Fundong	Manda		651169069
130	Ngong Domelti Awo	Male	37	Fundong	Manda		652819030
131	Gwedji Gladys Njang	Female	56	Belo	Manda		675405104
132	Glory Nsang	Female		Belo	Manda		666990366
133	Nguing Emmanuel	Male	57	Belo	Bayelle		674292932
134	Yuh Paulette	Female	27	Baingo	Manda		652420706
135	Ndinkwisheu Isofa	Male	35	Ndop	Manda		679451971
136	Nchueni Lucy	Female	56	Ndop	Manda		677231490
137	Nonji Mildrate	Female	31	Mbengwi	Manda		677248971
138	Mankeu Margarate	Female	45	Ndu	Manda		653252586
139	Vivian Mbobu	Female		Ndu	Manda		672517836
140	Sosung Franckline	Male	41	Nkambe	Manda		680764513

No	NAMES	GENDER	AGE	DISPLACED LOCALITY	CURRENT RESIDENT	NUMBER OF CHILDREN	CONTACT
141	Tabei Melody	Female		Oku	Manda		683436215
142	Wanjam Beltha	Female	32	Njinikom	Manda		651072801
143	Calista Ateh	Female	31	Banso	Manda		653382877
144	Ngala Leonel	Male		Ndu	Manda		650088031
145	Tanyu Brenda	Female		Oku	Manda		678173685
146	Ngum Linda	Female	27	Bafut	Manda		670694310
147	Peace Harry	Male		Oku	Manda		674109543
148	Elvin Kubunde	Female		Oku	Manda		674109543
149	Dzelamonyuy Edelqeen	Female	24	Banso	Manda		677066250
150	Melvin Baiduin	Male	30	Oku	Menteh		699097360
151	Ngum Sersh	Male	27	Oku	Menteh		699097360
152	Kumbon Linda Tung	Female		Njinikom	Sisia		670537741
153	Fong Victoria	female		Njinikom	Sisia		675324408
154	Yafon Mirabel	Female		Banso			677167936
155	Kumbo Mispal Nain	Female		Kom			683170797
156	Sionia Yondo	Female		Banbaki			677507568
157	Nkwo Esther K	Female		Awing			677838820
158	Njudjie Pauline	Female		Ndu			675008660
159	Lawrence Wirgham	Female	70	Nso	Manda	4	671489968
170	Mary Yeh	Female	60			5	676244233
171	Fai Felix Tintah	Male		Mankon	Ntamuche	7	677358995
172	Babah Eunice	Female		Wum	Mile five	10	67772044
173	Timngum Joy	Female		Kom	Mile five	8	654807640
174	Fonka Elizabeth	Female		Banso	Mile five	13	675826389
175	Betila Legteng	Female		Banso	Mile five	6	67788807
176	Shey Verla	Male		Banso	Mile five	5	676757068
177	Fake Shallote	Female		Ndu	Namoh	7	650597337
178	Philomen Nju	Female		Ndu	Namoh	6	674419438

No	NAMES	GENDER	AGE	DISPLACED LOCALITY	CURRENT RESIDENT	NUMBER OF CHILDREN	CONTACT
179	Fonteh Elma Sam	Male		Kom	Mile five	5	668695861
180	Kiyung Sabastian	Male		Banso	Futru	8	679336730
181	Magdalene Zoojou	female		Ndu	Ntahbang	8	650202610
182	Benette Maniakwahwi	Male		Belo	Ntabessi	6	675875148
183	Tepuh Florence Lum	Male		Ndu	Ntahbang	8	670689747
184	Perpetual Bih Maboh	Male		Bafut	Ntahbang	9	675134540
185	Bahnjo Magdalene	Female		Banso	Mile three	11	653830333
186	Nfor Evidence	Female		Ndu	Alahlie	8	676258208
187	Fien Gladys	Female		Belo	Mile 6	7	673990156
188	Kiyam Lawrencia	Female		Funding	Mile 6	6	670085922
189	Mbingek Tanko	Male		Oku	Mile 4	7	652513504
190	Bonki Lucy	Female		Banso	Mile 4	5	670353598
191	Sahfan Stephen	male		kumbo	Mile 3	4	671298749
192	Mishie Blaise	Male		Nkambe	Mile 6	3	680212987
193	Suh Linda BIH	female		ndop	Mile 5	1	680558021
194	Josephine Ndzenyuy	female		ndop	Mile 5	3	680558021
195	Ndifon Yvonne Kemoh	f		Oko	Menteh	3	678396107
196	Fake edeline	f		Ndu	Alalieh	6	672636354
197	Wirba caroline berinyuy	f		Kimbo	Center bolt	6	672657366
198	Nyingchia zicta wetah	f		oko	Njengang	2	670410886
199	Zhuh Martin	M		Small babaki	Njengang	2	672375273
200	Konfor Patience	F		Ndu	namoh	5	674844739
201	Patience Nanoh	F		Belo	Njengang	5	664603204
202	Nye Melvis	F		Ndu	Alaliehh	2	650621328
203	Buhnuy serophe	F		Kumbo	Mile 6	3	676056765
204	Babila Cynthia	F		Bali	Mile 5	1	679557470
205	Hitrol Fonyuy	M		Kumbo	Ntamude	2	681700166
206	Vanessa shien	F		Big Babanki	Namoh	3	650540688

No	NAMES	GENDER	AGE	DISPLACED LOCALITY	CURRENT RESIDENT	NUMBER OF CHILDREN	CONTACT
207	Mbonge leonie	F		Bali	Ntamuche		680305848
208	Nancy Angoma	F		Kom	Mile 5		683164823
209	Jam Joceline Yafi	F		Belo	Mbefi		653066044
210	Takah Emmanuel	M		Ozeng	Besoh		679455754
211	Suiven Blessing	F		Baso	Alalieh		675005765
212	Musa Lizette	F		Ndu	Mile 4		674291006
213	Victorine Ndi	F		Mamfe	Namoh		674314858
214	Bouba Ibrahim			Banso	Mile		680878455
215	Vivian Ngum			Bafut	Mbeti		675937702
216	Magdeline Shimey Nawa			Ndop	Mile 2		670468618
217	Ma Mary			Ekondo titi	Mile 4		671146292
218	Solange Babu			Wum	Mile 3		673995838
219	Solange Njei tuboh			Nkambe	Mile 4		674723383
220	Seraphine Sheyngoh			Ndop	Mile 2		676453239
221	Vivian Mbobu			Ndu	Manda		672517836
222	Manji Medrale			Mbengui	Bamenda		653252586
223	Wongo margret			Piyin	Bamenda		677587403
224	Nzulia Hafou			Banso	Namoh		678529138
225	Peace Harry			Oku	Menteh		674109543
226	Nchuenwi Lucy			Ndop	Bamenda		677231416
227	Ntwan cosilia			Belo	Mile 4		674419346
228	Chai cosilia			Belo	Mile 4		672771379
229	Ngelah Patricia			Mbelewa	Mile 2		675399132
230	Habiba Hamadou			Santa	Ntahbang		673215946
231	Jenabu Jibrila			Ndu	Ntchbeng		683786459
232	Biba Umaru			Wum	Ntahbane		650423953
233	Yasmin Ali			Balinyonga	Ntahbane		653809429
234	Umaru Salamatou Salami			Boyo	Ntahbang		672795980

No	NAMES	GENDER	AGE	DISPLACED LOCALITY	CURRENT RESIDENT	NUMBER OF CHILDREN	CONTACT
235	Bakari Salamatu			Momo	Ntahbang		653840781
236	Godlove Azinwi			Banso	Ntahbang		674417017
237	Linda Fongang			Bafut	Ntahbang		651029362
238	Kengnwie Prince Elise			Batibo	Ntahbang		674090209
239	Mary Asumpta			Bali	Ntahbang		675457202
240	Fanka veronica			Kumbo	Bamenda III		675367297
241	Ngwa Isaac			Kumbo	Bamenda III		675171228
242	Alaadou Ouseni	M		Mbelewa	Bamenda III		672532591
243	Numfor Joyceline Asoh	F		Namoh	Bamenda III		683761546
244	Adamu Aileen Boh	M		Mbelewa	Bamenda III		671901654
245	Alaindo Bridget	F		Babanki	Ntahmuche		676830245
246	Fobasso Laurienne	F		Babanki	Below Foncha		677038429
247	Yufenyuy Esther	F		Kumbo	Bamenda III		670433788
248	Pezinde Zonesse Elvis	M		Awing	Bamenda III		
249	Bernadette Ngong	F		Son	Bamenda III		673240168
250	Kehla Anniverline	F		Kiyan	Bamenda III		653530706
251	Kunyuy Novula	F		Ndop	Bamenda III		680519432
252	Juliana Ngwaranko	F					
253	Ndifor Rose	F					674962089
254	Fawi Kake Charlotte	F					677202794
255	Aliembom Noline	F					679586872
256	Mentan Nuela Nene	M		Centerbolt			672052321
257	Yenban Patience	F					670497117
258	Jara Patou Jibbo	M					674752032
259	Kereh Kake Brenda	F					653829183
300	Tanyi Christy	M					671367477
301	Pangwoh Rita Perntiagha	F					
302	Magha Julian	F		Ndamukong			672637037

No	NAMES	GENDER	AGE	DISPLACED LOCALITY	CURRENT RESIDENT	NUMBER OF CHILDREN	CONTACT
303	Nyahah Blessing	F		Ndamukong			652704973
304	Chacha Anita	F		Ndamukong			652446355
305	Mbibi Clovis	M		Ndamukong			681761437
306	Yimbangya Chantal	F		Ndamukong			676249894
307	Mbibih Melvis Ngonjang	M		Ndamukong			681597709
308	Chia Cynthia	F		Ndamukong			65473794
309	Ngong Gracious	F		Ndamukong			674900001
310	Magha Emiriatte	F		Ndamukong			676944457
311	Kuh Rozel	M		Ndamukong			676944457
312	Ngong Geraldine	F		Ndamukong			677332215
313	Sahka Abertein	F		Ndamukong			678170894
314	Gantar Janette	F		Ndamukong			651335576
315	Kiyung Sabastian	M		Banso	Fuftu	8	679330730
316	Magdalene Zoojou	F		Ndu	Ntahbang	8	650202610
317	Benette Maniakwahiwi	F		Belo	Ntahbessi	6	675875148
318	Tepuh Flowence Lum	F		Ndu	Ntahbang	8	670689747
319	Perpetual Bih Maboh	M		Bafut	Ntahbang	9	675134540
320	Bahnjo Magdalene	F		Banso	Mile 3	11	653830333
321	Nfor Evidena	F		Ndu	Alahlie	8	676258208
322	Fien Gladys	F		Belo	Mile 6	7	673990156
323	Kiyan Lawrencina	F		Fundeny	Mile 6	6	670085922
324	Mbingek Tanko	M		Oku	Mile 4	7	652513504
325	Bonki lucy	F		Banso	Mile 4	5	670353598
326	Mfonche Juliana	F		Bafut	Mbelewa	4	650086965
327	Akwe Patience	F		Ndu	Ntahbang	8	650821415
328	Nkfurje Rachel	F		Ndu	Ntahmuche	5	676524049
329	Bahnjo Elisabeth	F		Banso	Mile 3	8	678340456
330	Mailane Dons Youngla	F		Banso	Mile 3	5	652144921

No	NAMES	GENDER	AGE	DISPLACED LOCALITY	CURRENT RESIDENT	NUMBER OF CHILDREN	CONTACT
331	Kinyuy Evelyn	F		Banso	Mile 2	9	677519940
332	Ngongho Titsit	M		Bamukumbe	Mile 5	11	678407820
333	Beri Esther	F		Nndu	Center bolt	6	678486494
334	Ngah Yvette	F		Kumbo	Mile 5 nkwen	6	653826986
335	Wirkom Irene	F		Banso	Mile 4	6	676071460
336	Babylas Mbuli			Ndu	Mile 3	8	651041652
337	Yemfou Seraphne	F		Mankon	Namoh	6	675333015
338	Pebueg Elizabeth	F		Kom	Upper Bayelle	8	674606043
339	Cyffra Bebouh	F		Ndu	Namoh	6	676397887
340	Nfor Nadage Ntobo	M		Ndu	Menteh	4	675572301
341	Odette Leinyuy	F		Banso	Mbess	8	670780725
342	Wirkom prudensa	F		Banso	Mbess	8	673879943
343	Njobe Meskine	F		Banso	Nkoh	7	678560686
344	Karah Baah	M		Ndu	Ntamuche	8	674870707
345	Munai Isabella	F		Ndu	Nkoh	24	676565134
346	Mbangeh Rashe	F		Ndop	Alahlie	11	676315992

A 7. Liste des personnes vulnérables et handicapées présentes à Bamenda III.

NO	NAME	AGE	SEX	TYPE OF DISABILITY	CONTACT	QUATER
1	AWAH YEMILI	16	F	MOBILITY	670376292	BANJA STREET
2	NJOGON HONORINE	12	F	MOBILITY	675228513	BANJA STREET
3	NEBA SUH	13	M	SPINAL CORD	670536224	NTASEN
4	TANKEU ROSTEN	15	M	MOBILITY	677942722	BANJA STREET
5	LANDO ELNINA	12	F	MOBILITY	674298949	BANJA STREET
6	JOHAN JUM	13	M	DUMP /MOBILITY	675376089	BANJA STREET
7	NGWA FAVOR	12	F	SPINAL CORD	678360848	BANJA STREET
8	NGEBI ANNE VERONIQUE	6	F	VISUAL	6776652011	TEKEN NKWEN
9	LIAM FUNWIE	1	M	VISUAL/ PHYSICAL	676667053	MILE 4
10	NDOWIE BLAISE	8	M	DEAF/DUMP	673970998	MBEFI
11	CHENWIE HANS	9	M	MENTAL	678658411	MBEFI
12	AKONI CLAUDINE	10	F	MENTAL	674605154	MBEFI
13	TANGIE DIANO	9	M	MOBILITY	674819226	MBEFI
14	BIH RANIBEL	15	F	MOBILITY	679355119	NDIAGANG
15	NZE THIERY B	15	F	MOBILITY/MEN TAL	67497691	MILE 2
16	KEBOYA HENRY	15	M	DEAF/DUMP	654787482	MILE 4
17	BLESSING	13	F	MENTAL	679366979	MILE 2
18	MEH NCHOPE SAMBA	12	M	SPINAL CORD	674010657	MILE 4
19	SHARON BIH	13	F	MOBILITY	678097210	MILE 3
20	ASEH DESMOND	15	M	BLIND	652751229	MILE 5
21	NGWA AKONWI	5	M	MOBILITY AND PHYSICAL	653251702	MBELEWA
22	MARCELLINE BINWE	12	F	MOBILITY	653251702	MBELEWA
23	LESLEY CHENWIE	14	M	MOBILITY	676208900	MBELEWA
24	BASSA JOSHUA	12	M	PHYNOSIS		MBELEWA
25	MUMA EMMANUEL	8	M	SICKLER	679685566	MBELEWA
26	NADINE NGEBEKAN	12	F	MOBILITY	672527035	NTELAH
27	EDWINA LUM	13	F	MOBILITY	675263642	NTELAH
28	NCHANG PRIDY	15	F	VISUAL/DEAF	676208900	MBELEWA
29	TRACY BIH	14	F	MOBILITY	677412033	MILE 3
30	DJEGUE MBANGUA	14	M	TRISOMY	67782717	FONCHA STREET
31	ACHERENOH NGENWIE	9	F	VISUAL	675942714	MBELEWA
32	MAH OMEGA	18	F		679718119	
33	NJINGLA MARIECLARE	18	F	MENTAL	675008660	
34	MANFO DENILSON	15	M	CRIPPLE	670226780	
35	MAMEKEM CHELDA	16	F	MENTAL	670226780	
36	FORFU DAVID	60	M	PARALYSIS	673205928	
37	FIDELIS NKWENTI	44	M	MENTAL	677524581	
38	ABIE EBENEZER		M		670237158	

NO	NAME	AGE	SEX	TYPE OF DISABILITY	CONTACT	QUATER
39	BIME LEONARD		M		670937444	
40	NDAM CELIA		F		654807547	
41	TCHOU CHARLOTTE		F		673398472	
42	PATIENCE LUM		F		675759263	
43	BRIAN ANUGU		M		653662260	
44	BLAISE UKANISA		M		677736300	
45	MBENG BRITTANY		F		654086056	
46	FIDELIS EMILA		M		653421457	
47	BIH JOAN		F		674984461	
48	FOZA CHARLSE		M		677971543	
49	FRU AKUM		M		675144392	
50	BLAISE TENENG		M		670526754	
51	SHELLA AKUMA		F		652277005	
52	KUM PROPOSER		M		683443193	
53	BLESS BLAISE		M		653826961	
54	JUVET MUYONG		F		672138053	
55	MARTHA MANJE		F		679843108	
56	NTOH SHARON		F		672342866	
57	BERI PATIENCE		F		678012912	
58	VIVIAN NGWA		F		652394775	
59	ANITA MANERE		F		671457638	
60	VUYUFAMBAM QUINEA		F		765588534	
61	NFORBALANG FRIDA	30	F	MOBILITY	676973993	MENTEH
62	NGEFO BERNADETTE	40	F	BLIND	676973993	MENTEH
63	BLESSING TCHUFFO	13	F	AUTISTICS	675115973	NTASEN
64	DONACIERE NEBA	18	M	BLIND	677899873	NTASEN
65	KELLY BRIGHT	14	F	BURNT ACCIDENT	674105830	NTASEN
66	TUSI GRACE		F		670040694	MILE 2
67	NCHUOJI ELVIS	25	M		685275053	
68	FOINJONG					
69	PRUDENCIA MASHETI	25	F		676662782	
70	ANUMBOH BERYL	27	F		677068878	
71	NJUNG SONITA	30	F		652579739	
72	MAKOU SOH STEPHANIE	26	F	DEAF	678377936	
73	MBONG KELVIN	45	M	SIGHTS	682998346	
74	NGEM BOUS					
75	FUSIMBOM THEADERE	5	M	CELEPROPOULS Y	679190681	
76	NDONWIE LESLEY	12	M	MOBILITY	671780935	MBELEWA
77	BAFFON PHYLISS	27	F	VISUAL	674622009	BDA II
78	BAFFONN STELLA	27	F	VISUAL	674622009	BDA II
79	NGUFOR SYLVIE	19	F	SENSORY		
80	RAIMA HASSAN	9		SENSORY	652186463	NTANBANG

NO	NAME	AGE	SEX	TYPE OF DISABILITY	CONTACT	QUATER
81	MOHAMADOU M.	3		SENSORY	652186463	NTANBANG
82	JOSHUA NAMSA	6	M	SYNOSSIS	673574980	NDZAH
83	NGELAH STANELLE	19	F	SIGHT/DEAF/HAND	674886552	NAWOH
84	SAMA COLLINS		M		679695034	LOWER FUTRU II
85	NDI ESTHER BELLE		F		674854109/651844296	LOWER FUTRU II
86	LOUIS NABAH		M		671907140	LOWER FUTRU II
87	FUNDONG SIERGE				675760866	LOWER FUTRU II
88	AMBIT FAITH		F		6777712490	LOWER FUTRU II
89	LARISSA BELLE		F		678912490	LOWER FUTRU II
90	NDONWI RENE		F		675729438	
100	YANICK AFONWIGONG		M		675892547	UPPER MAMBU II
101	CHE NGWA HANS		M		677032967	UPPER MAMBU II
102	OGOMA SANDRA ASOH		F		677642172	UPPER MAMBU II
103	MILANI FRINWIE		F		677644531	LOWER FUTRU II
104	ROLAND NFABIFOR			SENSORY	676167664	
105	SAMIRA NCHANG			SENSORY	67788066	
106	AWAWU AMAOBU			SENSORY		
107	TONJONG EVERBRIGHT NCHANGWIE			SENSORY	674491213	
108	KORERAH HAMADOU			MENTALLY	672927288	
109	BAKISA MAGIJI			MENTALLY	651387416	
110	JOSHUA NYAMSAHO			SENSORY	674109415	
111	NJI BLESS KAN			VISUAL	677745683	
112	AFANWI MARVELOUS SALA			CRIPPLE/MENTAL	681000138	
113	BRAINDA BATINYUY			CRIPPLE	673879943	
114	AWATOH EVIS ATANGA			SENSORY	677787464	
115	ALAY ATICE NGWANA			SENSORY	677434294	
116	DIANSHE SAMUEL			SENSORY	677040292	
117	MAIRAMOU ALI			NO HANDS	671679959	
118	MANSHANG NDZI			LEG OUT	671988528	
119	TAHAK CLINTON			SENSORY/MOBILITY	671284090	

NO	NAME	AGE	SEX	TYPE OF DISABILITY	CONTACT	QUATER
120	NDONGWIE THYSON			SENSORY/ GROWTH	654958485	
121	AISATOU YAYA			MOBILITY	678100682	
122	AWAH YEMELI			MOBILITY	670376292	
123	NJOGON HONORINE			MOBILITY	675228513	
124	TANKU ROSTEN				677942722	
125	LANDO ELINA				674298648	
126	JOHAN JUM			PHYSICAL/ DUMP	675376089	
127	NGWA FAVOUR			NECK/PHYSICAL	678360848	
128	LIAM FRINWIE			VISUAL	676667053	
129	NDONWIE BLESS			TALKING DISABILITY	673970998	
130	NDONWIE TYSON			MENTAL	67390998	
131	CHENWIE HANS		M	PHYSICAL	678653411	
132	AKONI CLOUDINE		F	TALKING	674605154	
133	TANGIE DIARO		M	LEANING	674819226	
134	BIH RANIBEL		F	MOBILITY	679355119	
135	NZE THIEMY BRIGHT		F		674976691	
136	ATOHMBOM YUH GEORGE		M		675538942	
137	NGEJANG ESTHER CHI		F			MBESOH
138	NDONWIE BLAISE TAMUTAN		M			MBESOH
139	ANJA BLANC		F			MBESOH
140	NDI MARY NGENJANG		F			MBESOH
141	NGELAH EMILIA AKO		F			MBESOH
142	NDOWIE TYSON		M			MBESOH
143	NGEBEKEM NADINE		F			NTELAH
144	CICILIA ZODUM		F			NTELAH
145	NJI ARMSTRONG		M			NTELAH
146	CJHE DIVINE		M			NTELAH
147	EVARISTUS AZONG ACHASIRRI		M			MBEFI
148	NGEWIE TITA GEORGETTE		M			MBEFI
149	PETER JOHN ASOMBANG		M			MBEFI
150	TANTEH NGU CLEMENT		M			MBEFI
151	JOSEPHA NGWIJONG NDEH		F			MBEFI
152	ATANGA WINIFRED SIRRI		F			MBEFI
153	FADIMATOU USMANU		F			MBEFI

NO	NAME	AGE	SEX	TYPE OF DISABILITY	CONTACT	QUATER
154	NGWAFANG CHRISTOPHER ASANGWA		M			MBEFI
155	SAMA TITA FRANKLINE		M			MBEFI
156	TEZOCK EVARISTUS	27	M	CRIPPLE	669088952	
157	KAMDEM JOSEPH	69	M	STROKE	696727071	
158	AMBE GEORGE CHE	47	M	SIGHT/ NERVES	670091462	
159	ESTHER NGENZENG	72	F	STROKE	673294657	
160	YUH MARCEL MERCIE	38	M	STROKE		
161	MONICA MUSHU	70	F	HIPS/ LEGS	674820604	
162	ANGELIKA YEE	89	F	NERVES	67321557	
163	NDI MBETEH	42	F	HBP/NERVES	67734117	
164	SOJAH ERNEST	6	M	ADV/ GLACOMA IN BOTH EYES	674492815	
165	POKAM AGATHA	42	F	NERVES/HIPS/ JOINS PAINS	696727071	
166	BOUBA CHIN	68	M	PROBLEMS WALKING/ SHAKING HANDS		
167	IDRISSOU MBINKAR	53	M	HIGHLY STRESSED UP/ MEMORY LOST/ BODY DEFORMATION	652383425	
168	CHIFU SHALOM-SHOOB BONGNYU	4	F	DOWN SYNDROM	651247554	
169	CHE BENARD	25	M	DUMP	674435699	
170	RINYU RAMSON	10	M	DEAF /BLIND	673094198	
171	TCHOFFO BELVIAN	18	F	BLIND	683786377	
172	TIAKU DUDEX	9	M	DEAF	677948948	
173	TANTOH JULIET KEFI	47	F	GOITE	677395714	
174	NKUMBOM DANIEL	6	M	DEAF	670856673	
175	NDIFINE ADELLA	36	F	BLIND	677138399	
176	NZINWI ANNET FU	36	F	BAD LEGS	654978093	
177	NCHANG JULI	64	F	BAD LEG	676548313	
178	YIKA GLORYBONGSUI	30	F	NO FINGERS	670391660	
179	NKOGMI VERA	33	F	BAD LEGS	677756194	
180	NJAH PIUS	60	F	IN ACTIVE HANDS /LEGS	677177705	
181	MAGDALENE KONTI	65	M	BAD LEGS	680193099	
182	TIKUM JULIUS	40	F	MENTAL DISORDER	677633158	
183	CHUINGSE KAKE	27		BAD LEGS	674276289	

NO	NAME	AGE	SEX	TYPE OF DISABILITY	CONTACT	QUATER
184	NAMOH	6		SHORT SIGHTED	677616031	

A 8. Liste des peuples indigènes présents a Bamenda III.

N°	Name	Function	Occupation	Telephone
1	Hawe Buba	Adviser N° 2	Farmer	677804244
2	Yemban Patience	President	Farmer	670497117
3	Oljah Musa	Member	Farmer	696186510
4	Maimunatu Iaji Umaru	Housewife	Farmer	671339120
5	Maimuna Buba	Adviser N° 1	Farmer	681536324
6	Pascaline Awah	Member	Farmer	
7	Ai-Hi Bakari	Member	Housewife	
8	Adama Abou	Member	Farmer	670645200
9	Ajija Adama	Member	Business woman	673553518
10	Adama Dawuh	Treasurer	Business woman	650540922
11	Buba adamou	Member	Business woman	670308981
12	Asma-U-Ali	Member	Farmer	
13	Horera Abou	Member	Farmer	679175091
14	Fadimatou yaya	Member	Farmer	677539543
15	Magdalene zoojou	Member	Farmer	
16	Kantumeh Mubah Yengi	Member	Farmer	
17	Binui Annette	Member	Farmer	
18	Tanya Emeline Giwe	Member	Farmer	
19	Evodia Magha	Member	Farmer	
20	Nji Cyprain Ngufor	Member	Farmer	
21	Adeja Musa	Adviser N° 3	Farmer/simstress	668300920
22	Maou Musa	Member	Business woman	675619876
23	Mairama Gambo epse Musa	Member	Farmer/simstress	672921253
24	Aishatu Hamadou	Member	Farmer	675589940
25	Rahmatoh Oudu	Member	Farmer	
26	Kwalar Blessing Nlinuse	Member	Farmer	
27	Nyeh Florence	Member	Farmer	
28	Gijap Irino Gwechang	Member	Farmer	675444433
29	Halima Mima	Member	Simstress	675206774
30	Yefon Maceline	Secretary	Business woman	
31	Fatimatou Hamidou	Member	Simstress	
32	Halima Yaya	Member	Farmer	
33	Jaff Glory Remka	Member	Simstress	673308426
34	Edi Maimuna	Secretary	Farmer	
35	Lema Genevieve	Member	Simstress	665256056
36	Aishatou Buba	Member	Student	672864539
37	Samira Ali	Member	Farmer	
38	Ivien	Member	Farmer	651427849
39	Hurera Adamou	Member	Housewife	674127909
40	Usena Adamou	Member	Simstress	
41	Fadimatou Lamu	Member	Simstress	

N°	Name	Function	Occupation	Telephone
42	Zainabu Yaya	Member	Farmer	
43	Salamatou Salie	Member	Farmer	
44	Lela Getrude	Member	Farmer	
45	Perpetua Bih	Member	Farmer	

A 9. Liste des personnes déplacées présentes à Bamenda I.

SN	NAMES	PLACE OF ORIGIN	CURRENT LOCATION	SEX	AGE	CONTACT
1.	ANYANGWE CLARISE NGENUE	MILE 8 MANKON	AYABA QUARTER	F	35	C/O MR. NGU EMMANUEL 677 45 98 28 673 49 52 38
2.	ANYANGWE VICTORY			F	06	
3.	ANYANGWE AKOH			M	04	
4.	ANYANGWE PEACE ASANGBEH			F	07	
5.	OYIBO BELINDA			F	26	
6.	ASENEH BLAISE ANEH	NGIE ANDEK SUB-DIVISION	HOTSPOT	M	19	C/O MR. AZAH BAMENDA 1 COUNCIL 674 84 50 24
7.	AGBOR PEUEINE			F	17	
8.	ENJOHFONBOD			M	23	
9.	NDIFOR JULIUS N	ANDEK	NSANEMUKA BAMENDANKWE	M	36	MADAM ATASHILI 667 79 27 16
10.	ABAGO NOELA			F	25	
11.	CHEERFUL NDIFOR			F	10	
12.	NDIFOR PRINCESS			F	2	
13.	NEBA ROLAND	MBEBALI BAFUT SUB-DIVISION	ANINGNDOH 1 QUARTER	M	13	C/O TEKA PAUL 677 88 00 83
14.	CHE BENADETTE			F	12	
15.	CHE SHANCELINE			F	6	
16.	NEH QUINSIBRIGHT			F	3	
17.	AKONWI BLESSING SIRI			F	32	
18.	CHE MARTIN			M	67	
19.	HELEN SIRI			F	23	
20.	ANNA MANKA			F	56	
21.	ROSIANGEH	BAFUT	ANINGNDOH II QUARTER	F	70	C/O MANKA CATHERINE 675 69 59 84
22.	THEOPHILUS SUH			M	35	
23.	NYNKIMBI DESMOND	BUH BUI SUB-DIVISION	AKWENNA II	M	18	C/O TAMANJUNG ALBERT 680 19 77 67/658 68 63 63

<i>SN</i>	<i>NAMES</i>	<i>PLACE OF ORIGIN</i>	<i>CURRENT LOCATION</i>	<i>SEX</i>	<i>AGE</i>	<i>CONTACT</i>
24.	AMIDOUUBA	BELO SUB-DIVISION	BANGSHIE	M		C/O COUNCILLOR ASANGWA WILLIAM 670 43 89 18
25.	FADIMATOU			F		
26.	AJARATOU AMIDOU			F		
27.	MELVIS NGAIKOU			F		
28.	DESTINY NSAIN			F		
29.	CHIA LESLIE	BELO	AKEFU	F	25	
30.	TCHINDA SHINADER	BAMBUI	BANGSHIE	M	16	C/O LEM EPSE NSUHBAH CHELA FLORENCE 674 34 94 04
31.	ANYERE BLAISE			M	17	
32.	DASSE GUILIS			F	18	
33.	MANTOH BELVIENE			F	16	
34.	TIH DESMOND			M	25	
35.	PETOU STEPANY	BATIBO	BANGSHIE	F	NA	C/O
36.	JERIBRIGHT PETOU			F	NA	
37.	MBAH PROMISE			M	NA	
38.	LINDA NGUM	BAFUT		F	NA	
39.	SIRI NOELA			F	NA	
40.	ATEH CARINE			F	NA	
41.	TAMINANG BECKY	BELO	NTA-AMAFE	F	12	MR. AKO STEPHEN AKO 676 41 99 48 671 92 84 44
42.	TAMINANG MACK			M	10	
43.	TAMINANG GODWILL			M	8	
44.	TAMINANGTECLARE			F	35	
45.	BUBA MUSA	BABANKI	BANGSHIE	M	67	C/O COUNCILLOR ASANGWA WILLIAM 670 43 89 18
46.	MAHAMED JOI			M	38	
47.	ADAMA GADI			F	65	
48.	ASATOUUMAROU			M	67	
49.	ADAMA HAMADOU			F	34	
50.	ABDOU IDRISOU			M	23	
51.	SUAIBU SAINI			M	13	
52.	GALHOPU YUNIMA			F	04	
53.	AMIDOURAJAOU			M	03	
54.	SULEEBGI			M	02	
55.	OUSMANU BUSE	M	75			

SN	NAMES	PLACE OF ORIGIN	CURRENT LOCATION	SEX	AGE	CONTACT
56.	HALIMA			F	45	
57.	HAWA MANU			M	35	
58.	HAMIDU			M	31	
59.	CHIA BRENDA	BELO	AKWENNA QUARTER II	F	30	MR. NTAM VICTOR SG BAMENDA 1 COUNCIL 675 87 23 85
60.	TIM CYPRAIN			M	45	
61.	DJAM PETER			M	40	
62.	ATEH REGINA			F	39	
63.	MUKALA STELLA			F	34	
64.	NASAH ERNESTINE			F	38	
65.	CHIA VALENTINE			M	60	
66.	TUFON KENNETH			M	52	
67.	TANGANG ASHLY	BAMBUI	PRISON CAMP UP STATION	F	NA	NGWA MELVISNGWEMTOH 673 43 89 79
68.	TANGANG RHEMA			F	NA	
69.	TANGANG NGWASO			M	NA	

SN	NAMES	QUARTER	CONTACT
1.	NGENUE MARGARET NDIFOR	NTATITOH	677 24 49 38
2.	TANTOH DAMARIS LEMBI	NTOH	673 53 01 22
3.	TCHOUATA MATHIEU	NTENEFOR	563 81 41 79
4.	SHINDOH ERNESTINE	NYAMBORE	676 397 314
5.	YEMLONG THERESE EUNICE		650 29 01 20
6.	DOROTHY SHIRI AWAMBENG		673 48 71 95
7.	EKEMS CLAUDIA MANKWIE		673 19 65 56
8.	NDACHINGAM HORTENCE		679 71 48 90
9.	ASHU PALVIN ESAGBE	AKWENA I	650 39 01 29
10.	ATANGA PROMISE		
11.	OYIBO BERLINDA		
12.	ESTHER ABAMUKONG	AKWENA II	
13.	TAMACHAMBI GERALDINE	NTENEFOR	
14.	ATEH NELLY AMAYANWE		
15.	INTONG JULITA	HQ	672 50 17 16
16.	TIDZANG VIVIAN	AKWENA I	671 75 73 91
17.	TITA EMELDINE NGUM		653 80 12 40
18.	CHI BLANCHE NDOIRI	NTATITOH	652 488 476
19.	HAMIDU PATU	HQ	683 399 344
20.	NDIMIH DAMARIS	HQ	672 69 32 87

21.	KETUM ALIDA	HQ	673 49 7661
22.	GHANG CLARIS KEHSAH		670 76 02 75
23.	NJULAH ELIZABETH		680 93 15 76
24.	ABIT PAULETTE NYAH		650 28 66 76
25.	COMFORT MUNKENG		675 98 28 95
26.	ADAMA KEUIJE		677 77 53 76
27.	ADDA LOUMBI		653 83 54 70
28.	MELI NGOUZA CLAUDETTE		674 41 70 94
29.	HAJARA SALI		674 18 55 26
30.	AWA KULU		676004354
31.	MARWATU YENLA		67094 84 37
32.	NGENUE PALVIN		677 08 0072
33.	LOH BLESSING	HQ	654 41 57 45
34.	NGWAFU PAMELA		651026395
35.	LANKEUO DIANNA		650001352
36.	TATANG CLAUDETTE		673 01 51 78
37.	NKOH MIDRATE MBULI		678 56 52 77
38.	YEMGANG GANA		650 98 5223
39.	CLOTILDA BERI		650 30 74 60
40.	ZEKOCK MARIE-NOEL		651 92 37 61
41.	CHELLA ITANGHNI		678 28 33 33
42.	EDUARDA NAIN MUGHAIN		673 98 90 28
43.	COMFORT SIRI		670 86 28 48
44.	YENKONG JULIUS		677 71 8995
45.	SERAPHINE MUANDZE		680 65 40 42
46.	AKO PATIENCE NCHANG		678 07 07 44
47.	TAZEUFEU GUILIANE		674 30 28 78
48.	KUM SUNITA MBEI		681 14 88 46
49.	NZOUZONG TCHINDA		672 62 54 29
50.	CHANCELINE TETE		683 76 05 32
51.	MBINKAR JULIETTE WIRBEE	AKWENA 1	675 38 86 49
52.	MBINKAR VICTORY KINYUY	AKWENA 1	672 65 03 37
53.	ZUHNWON QUITA CHITA		6800 38 490
54.	AYAFOR SERAPHINE PEPAH		680 61 46 79
55.	MAFOR DORIS FONCHA		683 75 30 10
56.	ADELINE EMOH		678555493
57.	ENGWONWA PRIDE		679 58 51 91
58.	MBAH PATIENCE		674 41 84 23
59.	FUNDOH BLANDINE		651194882
60.	TEPI ABAM		675 42 6555
61.	SUNDAY DAIVD NDI		676 36 19 24
62.	FRI NADEGE		654 28 92 71
63.	BANINLA PATRICIA YENSILA		673376239
64.	ZUWARA ALIBABA		677979820
65.	JULIET FONGWA		676 31 97 85
66.	FUNUE PROSPER		676 31 9785

67.	HELMINA YURI		672268749
68.	SIKWA CELINA		651 02 94 62
69.	MERVENIE RAISSA		670088982
70.	ACHU MARBEL AKEI		681 72 99 48
71.	NTCHANTE GYEMA		680 70 17 01
72.	BAH FRANKLINE ADAMU		672 80 82 68
73.	NGANGE		654 75 11 29
74.	LAIKA EMMA		650 73 54 31
75.	KATE NAOMI NGUM		681 90 62 33
76.	AKUMA VELDA MENJENG		672 64 35 24
77.	ASAH JENET MAMBOA		674 88 11 62
78.	FRU MUGWI GILLIAN		679 288226
79.	GLADYS MACHIA		674443949
80.	NGU LOVELINE		650072566
81.	BONG ERNEST CHU		672125698
82.	ABONGWA OMEGA AWANKEM		673 63 1091
83.	NKWENTI NEH ELIZABETH		679 76 23 50
84.	MAH VANISSA		680 30 96 19
85.	NJANG VALERIE NCHEBO		654 95 29 54
86.	NKESE BLESSING		673 67 62 79
87.	ADELIN SHU		674 82 71 40
88.	CLOTILDA BERI		650 30 74 60
89.	YEMGANG GANA		650 98 5223
90.	MUDEH DELICE TATA		652 37 39 73
91.	MAIRAMA USENI		678 39 85 39
92.	MENGLA BETILDA JAIKA		683 24 03 29
93.	RAYIAYATOU ADAMU		673 57 75 28
94.	MUNJI RITA ENDAM		670 78 4995
95.	SANGO EMMANUELA	HQ	650 20 15 86
96.	LOH MARGARET NKUMI	HQ	675 95 66 35
97.	AWA KULU	HQ	676004354
98.	ABIT PAULETTE	HQ	650 28 66 76
99.	ABDU IBRAHIM	HQ	651 20 76 99
100.	MUHAMADU UMARU	HQ	675 37 74 33
101.	MUHAMADU SAIDU	HQ	679 55 92 94
102.	GAM ETALIEN	AKWENA I	672 04 05 86
103.	WIRYU TONINO TALLA		676 17 66 20
104.	NGANJI EMMANUEL	ALAHNTI NG I	652 46 62 64
105.	EMMANUEL FONUYUY	ALAHNTI NG I	680 67 84 00
106.	AKUMA VELDA MENJING	HQ	672 64 35 24
107.	FLORA NDOMBI	AKWOMB UNG	676 12 92 25
108.	NZOTAH ANDERSON	HQ	675 96 33 49
109.	NDAMSA MERCY	HQ	680 89 76 56
110.	AKWAYI TITUS ACHO	HQ	676 44 60 72
111.	BONG ERNEST CHU	HQ	672 12 56 98

112.	RABI TANKO	HQ	677 62B94 46
113.	HALIMA UMARU	HQ	670 88 2965
114.	JAMILATOU AMADOU	HQ	65481 07 31
115.	BLANDINE BERINYUY	HQ	6710 31 797
116.	TAJANG MABEL	HQ	676 37 45 53
117.	DELAND FONGO		6777 23 287
118.	NGEGANG VERA	NYAMBO RE	676 85 85 23
119.	SIRI LEM VICTORINE	AKWENA I	678 88 07 17
120.	NDANG ESTHER	ALAHNTI NG	681 16 60 70
121.	NCHANG PATU	NTENEFO R	670 87 85 60
122.	MUSA ADAMA		
123.	VERA NEH		6766 39 145
124.	ABONGWA KINGSLEY		676 83 00 43
125.	NGWI MIRIELLE	ACHICHE M 1	680 81 04 81
126.	LEMNUE SOLANGE	ACHICHE M 1	680 81 04 81
127.	LUM SANDRA		
128.	NGUM MIDRATE		654 00 31 15
129.	NJEI MEDRICK AZOCK	ALAHNTI NG I	676 76 80 26/ 653 26 86 80
130.	TENKO ELSINCHO		679 33 91 52
131.	ANINGDOH 5PP		
132.	AKWENA 1		
133.	TITALAH TINA SONA		672 76 41 09
134.	AGBOR BELTA		675 20 84 67
135.	ZANJAM MIRABEL		680 43 49 85
136.	KUNCHU GUINETTE TECUMCHER		670 82 54 77
137.	MUKUM ANGUM CLARIS		679 39 30 45
138.	FRINUE YVONNE		650 67 53 84
139.	NDONGWA BRENDA		673 32 30 54
140.	NGWINIFORM ROSE		651 38 02 11
141.	NGEBI CHANCELINE		683 48 48 49
142.	TSEH CLINTON ASANGA		681 08 04 79
143.	FONTA CLARENCE TANIFORM		654 41 66 64
144.	KAMGA TANUE CYRILLE JOEL		670 08 52 58
145.	NGENUE CHANTAL FONGO		676 56 09 09
146.	FORSUH PRISCILIA		676 24 67 50
147.	BINUE SYLVIA		
148.	MANDO BEATRICE		675 07 91 64
149.	ALISHA		650 26 36 31
150.	EVELINE BINUE	ANINGDO H 2	676 27 19 58
151.	NEMBO HELEN MALUNG	ANINGDO H 2	672 53 18 25

152.	ABONGWA FUNUE BEN	ANINGDO H 2	680 32 49 56
153.	MANGIE ELIZABETH ATOH	ANINGDO H 2	560 34 92 62
154.	HELMINA YURI	ANINGDO H 2	672 26 87 49
155.	ETEL SEVIDZEM WIRNKAR		676 61 97 68
156.	MUFU CYNTHIA AMUNDAM		671 36 13 22
157.	BRENDA CHOFFO		650 98 52 23
158.	PAMELA FONYUY		670 44 62 78
159.	YENNSO BRAIN		654 51 90 39
160.	LUNGLA EMMANUELLA		674 29 80 27
161.	FONYE CHRISTABEL		670 57 42 75
162.	NDITEK HAPPINESS		682 97 52 33
163.	SANDRINE NGWE		677 22 98 82
164.	MBYID ZENNYUY		670 67 68 88
165.	SHEY ELVIS TANVENLA		676 06 72 54
166.	KLINTON GAMSI		679 40 93 34
167.	KUELE MARIE		673 47 47 39
168.	ATOH LUM BLANDINE		679 91 62 51
169.	AGHA SYBELRIE		679 85 45 03
170.	BALIKISU ABDU		655032806

Annexe 2. Fiche d'enregistrement et de traitement des plaintes.

1. Informations sur le CLGP

Date : _____
Zone du projet ou activité :
Personne ayant enregistré la Plainte :
Cordonnées :
Téléphone :
Zone/Quartier :
Commune/Région :
Dossier N°

2. Informations relatives à la Plainte

2.1. Détails du Plaignant

Nom du Plaignant :
Adresse :
Téléphone :
Age :
Sexe :
Catégorie de personnes (vulnérables, travailleurs, bénéficiaires, autres) :
Commune /Quartier :

2.2. Description de la Plainte :

Date du dépôt de la Plainte :
Lieu d'occurrence de Plainte :
Détails de la Plainte :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom, Prénom et Signature du Plaignant

3. Observations du comité local de gestion des plaintes (CLGP) sur la plainte :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Annexe 3. Fiche de suivi des plaintes.

Informations sur la réclamation							Suivi du traitement de la réclamation				
Nbre. de Plaintes	Nom et contact du Plaignant	Date de dépôt de la plainte	Description de la plainte (OUI-NON)	Plaintes issues des communautés OUI - NON	Plaintes issues des travailleurs OUI-NON	Plaintes issues des Bénéficiaires OUI-NON	Transmission au service concerné (oui/non, indiquant le service et la personne contact)	Date de traitement prévue	Accusé de réception de la réclamation au réclamant (oui/non)	Réclamation résolue (oui / non) et date	Retour d'information au réclamant sur le traitement de la réclamation (oui/non) et date

Annexe 4. Grille de suivi de la documentation/statistiques des plaintes.

Période:

Composante ou activité:

Plaintes	Nbre de plaintes reçues	Nbre de plaintes reçues des personnes vulnérables	Nbre et % des plaintes résolues	Nbre et % des plaintes résolues dans le délai prévu par le MGP	Nbre et % des plaintes non résolues	Nbre et % des plaintes ayant fait recours	Nbre et % des Plaintes déferées à la médiation	Nbre et % des plaintes déferées à la justice	Nbre et % des plaintes parvenues par boîtes à suggestion	Nbre et % des plaintes parvenues par courrier électronique/normal	Nbre et % des plaintes parvenues a l'issue des réunions	Nbre et % des plaintes parvenues par téléphonie (appel, texto)